



RAPPORT ESG
2024



Avec une stratégie solidement ancrée dans le bien-être des personnes, la recherche de l'excellence opérationnelle et la promotion du développement durable, nous nous engageons à bâtir une société où la sécurité et le bien-être restent au cœur de chacune de nos actions.

Anthea Bath,
Présidente et cheffe
de la direction



TABLE DES MATIÈRES

FAITS SAILLANTS DE LA SOCIÉTÉ	4	RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE	34
MESSAGE DE LA CHEFFE DE LA DIRECTION	5	Gestion de l'eau	36
À PROPOS DU PRÉSENT RAPPORT	7	Gestion des résidus miniers et des stériles	39
À PROPOS DE WESDOME	8	Déchets et matières dangereuses	43
Mine Eagle River.....	9	Changements climatiques, émissions et consommation d'énergie	46
Mine Kiena.....	10	A gestion de la qualité de l'air, du bruit et des vibrations	52
Exploration.....	11	Utilisation du sol, biodiversité et fermeture de mines	54
Stratégie d'entreprise	12	RESPONSABILITÉ SOCIALE	56
Matérialité ESG.....	13	Santé et sécurité	58
Notre parcours en matière de développement durable	14	Gestion de la main-d'œuvre	64
Objectifs ESG	19	Relations avec les communautés et les peuples autochtones.....	70
GOVERNANCE D'ENTREPRISE	20	ÉNONCÉS PROSPECTIFS	75
Structure de gouvernance	21	INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ	76
Comités du conseil.....	22		
Composition et diversité du conseil	23		
Gouvernance en matière de développement durable	25		
Gestion des risques	28		
Rémunération des dirigeants	29		
Conduite des affaires, éthique et transparence..	29		
Mécanismes de dénonciation	30		
Droits de la personne et esclavage moderne.....	30		
Notre chaîne d'approvisionnement	31		
Cybersécurité et systèmes d'information	33		

FAITS SAILLANTS DE LA SOCIÉTÉ

Un producteur
d'or canadien
en croissance
axé sur la
création de
valeur

Opportunités
de croissance
interne

notamment le modèle de ressources
globales, l'exploration stratégique et
l'optimisation des coûts



Vaste
portefeuille de propriétés sous-
explorées dans des ceintures de
roches vertes prolifiques



Bilan sain sans aucune
dette bancaire et
123 M\$
en trésorerie

Au 31 décembre 2024



172 033
onces Au produites en 2024

Eagle River, ON
94 561
onces Au

Kiena, QC
77 472
onces Au



986
tmain-d'œuvre
totale 581 employés
à temps plein





MESSAGE DE LA CHEFFE DE LA DIRECTION

Nous sommes fiers de présenter le Rapport ESG 2024 de Wesdome, qui met en lumière nos progrès continus dans les domaines de la santé et de la sécurité, du bien-être des employés et de la gestion de l'environnement – des piliers essentiels de notre stratégie de développement durable. Ces efforts, parmi d'autres, soutiennent notre vision à long terme visant à créer une valeur durable pour l'ensemble de nos parties prenantes, y compris nos employés, nos partenaires autochtones, nos communautés, nos fournisseurs et nos actionnaires.

Nos réalisations de l'année dernière ont mis l'accent sur une croissance responsable, l'excellence opérationnelle et, surtout, la priorité accordée aux soins et au bien-être de notre main-d'œuvre. Ces engagements incarnent la vision commune de notre conseil d'administration et de notre équipe de la haute direction.

Le développement durable est au cœur de notre stratégie d'entreprise et repose sur nos valeurs fondamentales : sécurité, responsabilité, bienveillance et excellence. Ces valeurs guident nos activités et constituent la base de nos relations avec les communautés, les partenaires autochtones et les fournisseurs – veillant à ce que les pratiques minières responsables demeurent au centre de notre croissance.

Au cours de la dernière année, notre engagement indéfectible envers la santé et la sécurité s'est traduit par plusieurs initiatives clés. Nous avons mis en place une norme d'enquête et de signalement des incidents à l'échelle de l'entreprise, amélioré nos plans de gestion de crise et de préparation aux situations d'urgence, et lancé un programme de leadership sur le terrain afin de renforcer la culture de la sécurité à tous les niveaux de la direction. Nos équipes de sauvetage minier se sont également agrandies, consacrant beaucoup plus d'heures à la formation et démontrant ainsi notre état de préparation constant face à d'éventuelles situations d'urgence. De plus, nous avons accueilli dans notre équipe des professionnels expérimentés en sécurité, renforçant ainsi la responsabilité et favorisant l'harmonisation des meilleures pratiques dans l'ensemble de nos opérations.

Cet accent mis sur la sécurité a permis à la Société d'atteindre son taux de fréquence total des incidents déclarés le plus bas en quatre ans et illustre notre approche proactive et globale en matière de gestion des risques professionnels, de protection de nos équipes et d'amélioration continue de nos normes de sécurité. Notre objectif consiste à poursuivre l'amélioration de la culture de la sécurité à l'échelle de la Société et à réduire davantage notre taux de fréquence total des incidents déclarés en 2025 et au-delà.

Notre souci pour le bien-être de notre personnel va au-delà de la sécurité. Notre politique d'aptitude au travail mise à jour en 2024 soutient le bien-être physique et mental de nos employés. En 2024, pour une troisième année consécutive, nous avons mis en place

un programme de bien-être pour les employés, offrant des avantages financiers, des outils et des ressources pour aider les membres de l'équipe à gérer leur stress, à rester actifs et à maintenir un équilibre sain entre leur vie professionnelle et leur vie personnelle. En parallèle, nous avons renforcé nos liens avec les communautés locales et nos partenaires autochtones en élargissant nos initiatives d'investissement communautaire et en poursuivant les consultations constructives et les discussions sur le partage des bénéfices avec les groupes autochtones vivant à proximité de nos sites d'exploitation. Ces efforts reflètent notre engagement à prendre soin non seulement de nos employés, mais également des communautés dans lesquelles nous vivons et travaillons.

En 2024, notre performance opérationnelle record était étroitement liée au développement continu de notre culture de bienveillance et d'excellence. Cette solide fondation culturelle a soutenu les réalisations clés de Wesdome, notamment l'introduction d'une norme de gestion des résidus miniers, la mise à jour de notre code de conduite des fournisseurs et la poursuite du déploiement du programme Vers le développement minier durable de l'AMC. Appuyées par une solide performance financière, ces réalisations marquent une étape importante dans notre cheminement vers la croissance et la durabilité à long terme de nos activités.

Avec une stratégie solidement ancrée dans le bien-être des personnes, la recherche de l'excellence opérationnelle et la promotion du développement durable, nous nous engageons à bâtir une société où la sécurité et le bien-être restent au cœur de chacune de nos actions.

Sincèrement,

Anthea Bath

Présidente et cheffe de la direction
Mines d'Or Wesdome Ltée



**Le développement durable
est au cœur de notre
stratégie d'entreprise et
repose sur nos valeurs
fondamentales : sécurité,
responsabilité, bienveillance
et excellence.**



SOUS TERRE À EAGLE RIVER



À PROPOS DU PRÉSENT RAPPORT



Mines d'Or Wesdome Ltée (« Wesdome » ou la « Société ») a préparé ce rapport conformément à la norme SASB (Sustainability Accounting Standards Board) relative aux métaux et aux mines, ainsi qu'aux recommandations du Groupe de travail sur la divulgation de l'information financière relative aux changements climatiques (« TCFD »). Ce rapport a également été préparé en référence aux normes de la Global Reporting Initiative (« GRI ») (2021) et à la norme GRI 14 pour le secteur minier (2024).

Il s'agit de notre sixième rapport environnemental, social et de gouvernance (« ESG »), qui présente en détail la performance ESG de Wesdome pour l'exercice clos le 31 décembre 2024. Le rapport donne un aperçu de notre approche relativement à la gestion des enjeux ESG importants liés à nos activités d'entreprise, en mettant l'accent sur la matérialité financière, y compris les risques associés aux impacts potentiels de nos opérations. Dans le cadre du processus d'élaboration du rapport, un examen de notre évaluation de la matérialité a permis d'identifier 14 enjeux importants, qui sont tous pris en compte dans le présent rapport.

La portée du présent rapport couvre nos deux opérations, la mine Eagle River (« Eagle River ») en Ontario, au Canada, et la mine Kiena (« Kiena ») au Québec, au Canada, ainsi que nos activités d'exploration, qui se déroulent à proximité de nos opérations.

Le rapport a été révisé et approuvé par l'équipe de la haute direction de Wesdome et par le comité technique, de sécurité et de développement durable du conseil d'administration. L'équipe de la haute direction comprend notre cheffe de la direction, notre chef de l'exploitation, notre vice-président principal, exploration et ressources, notre vice-président principal, services techniques, notre chef de la direction financière par

intérim et vice-président principal, développement corporatif et relations avec les investisseurs, notre vice-présidente, développement durable et environnement, notre vice-présidente, relations avec les investisseurs, notre vice-président, finances, notre vice-président, conseiller juridique et secrétaire général, et notre vice-présidente, ressources humaines. Nous avons obtenu une assurance tierce concernant nos émissions de gaz à effet de serre (« GES ») pour 2024, et nous étudions actuellement des options d'assurance limitée pour d'autres domaines ESG sélectionnés et hautement prioritaires dans le futur.

Sauf indication contraire, tous les montants financiers sont exprimés en dollars canadiens.

L'index du contenu SASB, TCFD et GRI du rapport ainsi que les tableaux de données ESG sont disponibles sur le site web de Wesdome. Des informations supplémentaires sur nos facteurs ESG importants et nos approches en matière de gestion des risques sont également disponibles dans nos notices annuelles, les documents relatifs à l'assemblée générale annuelle, les rapports techniques conformes au Règlement 43-101, les divulgations des résultats d'exploration, les résultats financiers trimestriels et annuels, les documents déposés en vertu de la Loi sur les mesures de transparence dans le secteur extractif, les webdiffusions trimestrielles, les présentations corporatives et les communiqués de presse. Ces documents sont disponibles sur notre [site web](#) ou sur demande.

Nous vous invitons à nous faire part de vos commentaires en envoyant un courriel à notre vice-présidente, développement durable et environnement, Joanna Miller, à joanna.miller@wesdome.com.



Wesdome explore actuellement différentes options en vue d'une future harmonisation avec les normes IFRS (International Financial Reporting Standards) relatives à la divulgation d'informations en matière de développement durable.

En 2025, nous avons l'intention de procéder à une évaluation des écarts par rapport aux normes IFRS S1 (Obligations générales en matière d'informations financières liées à la durabilité) et IFRS S2 (Informations à fournir en lien avec les changements climatiques).

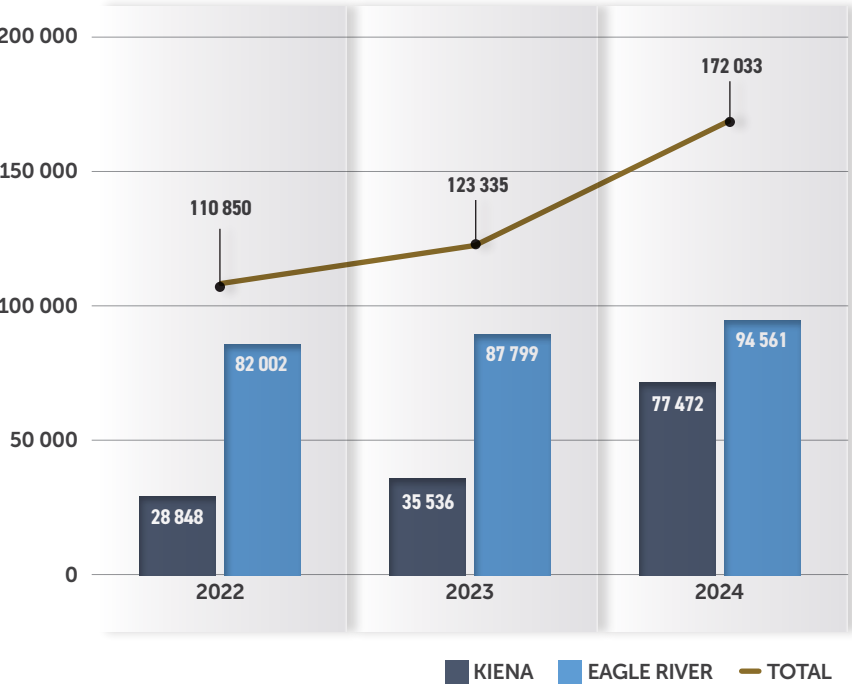
À PROPOS DE WESDOME



Un producteur d'or canadien en croissance axé sur la création de valeur.

Wesdome est un producteur d'or canadien qui possède deux actifs souterrains à haute teneur, Eagle River dans le nord de l'Ontario et Kiena à Val-d'Or, au Québec. L'objectif principal de la Société est de tirer parti de manière responsable de sa plateforme d'exploitation et de son portefeuille de projets d'exploration existants et nouveaux de grande qualité, afin de bâtir un producteur d'or en croissance axé sur la création de valeur

PRODUCTION | ONCES TROY D'OR



MINE EAGLE RIVER

Situé à 50 kilomètres à l’ouest de Wawa, en Ontario, l’ensemble des installations d’Eagle River — incluant la propriété de 400 km², l’usine et le camp — se trouve dans la ceinture de roches vertes de Mishibishu. Mise en service en 1995, l’usine d’Eagle River est autorisée à traiter jusqu’à 1 200 tonnes par jour et a produit plus de deux millions d’onces d’or au cours des 30 dernières années grâce à l’exploitation souterraine et à ciel ouvert. Wesdome poursuit activement ses travaux d’exploration sur ce territoire prometteur afin de prolonger la durée de vie de la mine et d’optimiser le remplissage de l’usine.

PROPRIÉTÉ
100 %

STATUT
En production depuis 1995

GISEMENT
Or

LOCALISATION
Nord de l’Ontario, Canada

PRODUCTION EN 2024
94 561 onces d’or

MÉTHODE D’EXTRACTION
Long trou souterrain

DÉBIT MOYEN DE L’USINE
610 t/j

PRÉVISIONS POUR 2025
105 000 - 115 000 onces d’or

RÉSERVES 2P
487 000 onces à 12,3 g/t Au

RESSOURCES M+I
228 000 onces à 8,8 g/t Au¹

RESSOURCES PRÉSUMÉES
229 000 onces à 2,6 g/t Au¹

¹ Les ressources sont présentées en excluant les réserves. Informations au 31 décembre 2024.



MINE EAGLE RIVER

MINE KIENA

Kiena est située à environ 10 kilomètres à l'ouest de Val-d'Or, au Québec, sur l'île Parker dans le lac de Montigny, qui est reliée à la partie terrestre par une route surélevée. Kiena dispose de tous les permis nécessaires et comprend un puits de production de 930 mètres et une usine d'une capacité de 2 000 tonnes par jour. Kiena a commencé ses activités en 1981 et est entrée en phase d'entretien et de maintenance en 2003. Les activités d'exploration menées en 2016 ont conduit à la découverte de la zone Kiena Deep A, située dans les infrastructures existantes de la mine. Une étude de préféabilité a été réalisée et l'exploitation a repris la même année, la production commerciale ayant été atteinte en décembre 2022.

PROPRIÉTÉ
100 %

STATUT
En production depuis 2021¹

GISEMENT
Or

LOCALISATION
Val-d'Or, Québec, Canada

PRODUCTION EN 2024
77 472 onces d'or

MÉTHODE D'EXTRACTION
Long trou souterrain et
abattage-remblayage

DÉBIT MOYEN DE L'USINE
594 t/j

PRÉVISIONS POUR 2025
80 000 - 90 000 onces d'or

RÉSERVES 2P
701 000 onces à 9,1 g/t Au

RESSOURCES M+I
158 000 onces à 5,8 g/t Au²

RESSOURCES PRÉSUMÉES
411 000 onces à 5,0 g/t Au²

¹ Les activités à Kiena ont débuté en 1981. La mine a été placée en phase d'entretien et de maintenance de 2003 à 2005, puis de 2014 à 2020. La production commerciale a été atteinte en 2022, à la suite de la reprise des opérations en 2021.

² Les ressources sont présentées en excluant les réserves. Informations au 31 décembre 2024.



MINE KIENA ET LAC DE MONTIGNY

RÉSERVES MINÉRALES (au 31 décembre 2024)				
		Tonnes	Teneur (g/t Au)	Onces contenues*
Eagle River	Prouvées	433 000	15,6	217 000
	Probables	794 000	10,4	265 000
Kiena	Prouvées	305 000	11,0	107 000
	Probables	2 076 000	8,9	592 000

*troy ounces of Au

EXPLORATION

Les activités d'exploration sont stratégiquement concentrées sur nos baux miniers existants et les claims miniers adjacents, y compris les secteurs déjà perturbés (sites « existants ») et les terres non perturbées (sites « nouveaux »). Ces activités sont planifiées et budgétées sur une base annuelle, le niveau d'exploration variant d'une année à l'autre en fonction des priorités opérationnelles.

Nous avons établi, lorsque nécessaire, des procédures spécifiques pour les travaux d'exploration, y compris des protocoles pour les activités sur les claims miniers et pour la manipulation du carburant et des équipements tels que les foreuses. Les programmes d'exploration sont menés conformément aux permis d'exploration en vigueur, et nous respectons strictement leurs conditions.

Étant donné que l'exploration se déroule souvent sur nos sites miniers en activité ou à proximité, toutes les normes, politiques et procédures applicables au niveau du site s'appliquent. Cela inclut l'intégration complète de nos engagements environnementaux, sociaux et de gouvernance, en particulier ceux liés à la santé et à la sécurité, à la gestion de l'environnement et à aux interventions en cas d'incident.

Afin de garantir une exploration responsable, nous avons élaboré des procédures spécifiques qui accordent la priorité à la protection de l'environnement et à la santé et la sécurité des travailleurs. De plus,

nous surveillons et rendons compte de notre performance ESG en matière d'exploration, et les données pertinentes sont intégrées dans les tableaux de performance au niveau des sites et présentées tout au long du présent rapport.

Nos équipes d'exploration travaillent avec les services de l'environnement et du développement durable des sites pour effectuer des inspections périodiques des sites d'exploration dans le cadre de nos programmes de conformité environnementale. Ces inspections visent à garantir que toutes les activités d'exploration respectent les procédures internes, les normes environnementales et les exigences réglementaires. Par exemple, à Kiena, des inspections sont effectuées sur terre et sur le lac par le service de l'environnement afin de s'assurer qu'il n'y a pas de contamination. Les inspections permettent également de déterminer si les procédures internes et les normes environnementales appropriées sont respectées et si les activités d'exploration sont conformes à toutes les réglementations environnementales.

Tout au long de la planification et de l'exécution des activités d'exploration, Wesdome s'assure que les communautés potentiellement affectées sont consultées. En Ontario et au Québec, où nos activités sont situées à proximité de communautés autochtones, nous collaborons activement avec les groupes autochtones par le biais de réunions en personne et virtuelles

afin de les tenir informés des plans d'exploration en cours et futurs. Cela comprend des résumés des activités prévues, des cartes des emplacements des sites de forage et des informations concernant les activités de remise en état. Si des préoccupations sont soulevées, nous modifions, dans la mesure du possible, nos activités d'exploration afin d'y répondre. Toutes les préoccupations font l'objet d'un processus de résolution des litiges. De plus, nous communiquons toutes les demandes de permis aux groupes autochtones afin de solliciter leurs commentaires avant de les déposer. Nous avons également conclu ou négocions activement des ententes relatives à nos activités d'exploration avec plusieurs groupes autochtones. Pour plus d'informations, voir la section [Relations avec les communautés et les peuples autochtones](#) à la page 70.

Au Québec, les activités d'exploration ont souvent lieu sur les claims miniers du lac de Montigny, qui sont adjacents à Kiena et situés à proximité de propriétés résidentielles. Les forages d'exploration sur le lac sont effectués à partir d'une barge, où des mesures supplémentaires sont prises pour réduire l'impact potentiel sur l'environnement. Par exemple, l'huile utilisée sur la barge d'exploration est un produit d'origine biologique et, à ce titre, n'est pas nocive pour l'environnement. Nous communiquons activement avec les résidents pour leur fournir des informations sur nos programmes, y compris l'emplacement des activités, et nous leur communiquons nos coordonnées au cas où ils auraient des questions ou des préoccupations. De plus, nous surveillons les niveaux de bruit de nos foreuses d'exploration et avons mis en place des mesures pour réduire le bruit autant que possible, notamment en enveloppant l'équipement dans un matériau de suppression du bruit.

Indicateurs de performance
SASB: EM-MM-000.A
GRI: 2-1.



SOUS TERRE À EAGLE RIVER



STRATÉGIE D'ENTREPRISE

Notre approche en matière de développement durable chez Wesdome s'appuie sur notre nouvelle stratégie d'entreprise, finalisée en 2024. Suite à la nomination d'Anthea Bath au poste de cheffe de la direction de Wesdome en 2023, notre conseil d'administration et notre équipe de la haute direction, y compris les directeurs généraux des sites, ont collaboré afin de définir une orientation stratégique à long terme pour la Société. Il en résulte une stratégie axée sur la croissance et la création de valeur, soutenue par nos valeurs fondamentales que sont la sécurité, la responsabilité, la bienveillance et l'excellence.

Pour définir notre stratégie, nous avons réfléchi à ce que signifie le succès pour notre Société, aux moyens concrets qui nous permettront d'atteindre nos objectifs et à la manière dont nous mesurerons notre succès. Nous avons également cherché à comprendre les comportements qui nous permettront de mettre en pratique nos valeurs et de continuer à bâtir la culture d'entreprise que nous souhaitons instaurer.

Le résultat est une stratégie d'entreprise axée sur la croissance, fondée sur la conviction que les personnes sont l'élément le plus important de notre réussite future. Cela inclut les

communautés situées à proximité de nos sites d'exploitation, les groupes autochtones affectés, les employés, les fournisseurs et les entrepreneurs, les actionnaires, ainsi que les autorités gouvernementales et réglementaires. Nous nous efforçons de trouver un équilibre entre l'excellence, l'innovation et l'amélioration continue, tout en demeurant une organisation bienveillante et responsable où les employés se sentent impliqués et en sécurité pour faire part de leurs idées et de leurs commentaires.

Notre stratégie d'entreprise comprend également la manière dont nous mesurerons les progrès réalisés par rapport aux priorités actuelles, en définissant six impératifs stratégiques et six indicateurs de performance clés. Afin de garantir la bonne mise en œuvre de notre plan stratégique, notre conseil d'administration, notre équipe de la haute direction et les directeurs généraux de nos mines collaborent fréquemment et organisent des sessions annuelles de planification stratégique afin de définir les priorités pour l'année à venir.

Indicateurs de performance :

GRI: 2-2 (partiel).

MATÉRIALITÉ ESG

Wesdome s'engage à mener des activités minières responsables et à gérer de manière rigoureuse les risques liés aux enjeux ESG susceptibles d'affecter la performance de notre entreprise. Cet engagement s'étend à la gestion de tout impact potentiel ou réel associé à nos activités, ou lié à nos opérations ou à nos relations commerciales. Dans le cadre de cet engagement, nous révisons régulièrement nos principaux enjeux ESG afin de veiller à ce que nous conservions une bonne compréhension des questions de durabilité les plus susceptibles d'affecter la Société.

À la fin de la période de référence de 2024, nous avons mené une revue de nos thèmes ESG importants avec un spécialiste tiers. L'objectif était d'évaluer leur pertinence continue et d'identifier tout nouveau thème important qui aurait pu émerger depuis notre première évaluation de matérialité réalisée en 2020.

Cette revue comprenait :

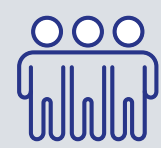
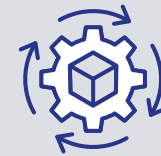
- L'évaluation des impacts documentés et suivis liés à nos opérations, réalisée au moyen d'une analyse documentaire des registres de risques et autres documents de la Société.
- Des entretiens individuels avec les membres du comité technique, de sécurité et de développement durable de notre conseil d'administration afin de valider et d'identifier les impacts potentiels, ainsi que les risques pour la Société.
- La mise en correspondance des risques ESG documentés et gérés avec les principaux cadres de présentation des informations ESG, notamment la norme SASB sur les métaux et les mines (2023), la norme GRI 14 sur le secteur minier (2024) et les recommandations du TCFD (2017).

Cela nous a permis de réviser notre liste de thèmes importants afin de refléter les impacts et les risques actuels et émergents. À la suite de cet examen, deux thèmes émergents ont été identifiés : la gestion de la chaîne d'approvisionnement et la gestion du bruit et des vibrations. Ces thèmes ont été ajoutés à notre liste de thèmes importants et inclus dans le présent rapport.

Nous avons l'intention de mener une évaluation complète de la matérialité dans un avenir proche. Pour la préparer, nous tiendrons compte de l'évolution des tendances sur la matérialité, y compris la double matérialité.

Indicateurs de performance :
GRI: 2-22 (partiel), 3-1 (partiel), 3-2.

Nos principaux enjeux ESG

 GOUVERNANCE D'ENTREPRISE	 GESTION DES RÉSIDUS MINERS	 GESTION DE L'ÉNERGIE	 GESTION DE LA QUALITÉ DE L'AIR, DU BRUIT ET DES VIBRATIONS	 ÉMISSIONS DE GES ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES	 GESTION DES DÉCHETS ET DES MATIÈRES DANGEREUSES	 GESTION DE L'EAU ET DES EFFLUENTS
 UTILISATION DU SOL ET BIODIVERSITÉ	 SANTÉ ET SÉCURITÉ	 RELATIONS AVEC LES PEUPLES AUTOCHTONES	 RELATIONS AVEC LES COMMUNAUTÉS	 GESTION DE LA MAIN-D'ŒUVRE	 GESTION DE LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT	 DROITS DE LA PERSONNE

NOTRE PARCOURS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Chez Wesdome, les principes de développement durable définissent notre engagement global en faveur d'une exploitation minière responsable et d'une gestion des impacts, axée sur l'équilibre entre la gestion de l'environnement, le bien-être social et la création de valeur économique pour les générations actuelles et futures. Pour soutenir cette ambition, nous utilisons des cadres et des indicateurs ESG afin de mesurer, gérer et rendre compte des facteurs liés au développement durable les plus pertinents pour nos activités, tels qu'ils ont été identifiés lors des évaluations de matérialité. Cette approche nous permet de suivre nos progrès, de gérer nos risques de manière efficace et de démontrer notre responsabilité envers nos parties prenantes et nos partenaires autochtones.

En 2020, nous avons procédé à un examen approfondi de nos pratiques d'entreprise et de nos sites afin d'identifier les domaines de performance en matière de développement durable dans lesquels nous pouvions nous améliorer de manière stratégique. Depuis, nous avons travaillé d'arrache-pied pour mettre en place des pratiques fondamentales conformes aux bonnes pratiques de l'industrie et fixer des objectifs visant à améliorer notre performance. Nous rendons compte chaque année de nos progrès dans nos rapports ESG.

Conformément à notre stratégie d'entreprise, nous avons formulé une vision du succès axée sur le développement durable pour Wesdome. Plus précisément, nous avons déterminé que notre succès

futur reposera sur notre capacité à atteindre les objectifs suivants :

- Un bilan et une réputation solides en matière de sécurité et de responsabilité opérationnelles
- Une main-d'œuvre passionnée et engagée
- Des relations solides avec la communauté et les peuples autochtones

Depuis 2021, nous avons intégré des objectifs et des cibles de développement durable dans notre tableau de bord d'entreprise. Suite à la reprise des activités à Kiena en 2023, des objectifs de développement durable ont également été intégrés dans les tableaux de bord annuels de performance des sites. Notre régime d'incitatifs à court terme pour les employés salariés est basé sur la performance par rapport à ces tableaux de bord annuels ainsi que sur la performance individuelle.

Notre vision d'une exploitation minière responsable repose sur le développement durable — conciliant la gestion responsable de l'environnement, le bien-être social et la création de valeur économique.

PRÉLÈVEMENT D'ÉCHANTILLONS D'EAU À EAGLE RIVER

Au cours des cinq dernières années, nous avons franchi des étapes importantes pour continuer à promouvoir une culture de la responsabilité au sein de Wesdome. Chaque semaine, lors de notre réunion de l'équipe de la haute direction et de la réunion opérationnelle de l'entreprise, nous discutons de la performance environnementale et sociale des sites et des priorités en matière de développement durable à l'échelle de l'entreprise. Chaque trimestre, la performance en matière de développement durable et les progrès réalisés par rapport aux plans et objectifs annuels sont examinés avec le comité technique, de sécurité et de développement durable.

Nous tenons compte des risques et des impacts liés au développement durable dans l'ensemble de nos activités,

de la planification des projets à l'évaluation des contrats d'approvisionnement importants.

Nous procédons régulièrement à un exercice d'évaluation comparative par rapport aux normes de l'industrie, notamment les lignes directrices en santé et sécurité du Conseil international des mines et métaux (« ICMM ») ainsi que la Norme industrielle mondiale pour la gestion des résidus miniers (« GISTM »), et nous élaborons des plans d'action afin de combler tout écart identifié. Nous travaillons également à la mise en œuvre du programme Vers le développement minier durable (« VDMD ») de l'Association minière du Canada (« AMC ») (pour plus de détails, voir la section [Normes d'exploitation minière responsable](#) à la page 17).

Dans le cadre de nos efforts continus pour renforcer nos compétences et notre capacité organisationnelle, nous avons créé et repensé plusieurs postes au sein de la Société dans des domaines clés liés à la performance sociale et environnementale au cours des cinq dernières années. En 2024, nous avons procédé à une réorganisation des rôles en relation avec les communautés et les peuples autochtones tant à Eagle River qu'à Kiena, et nous avons embauché des coordonnateurs principaux, relations avec les communautés et les Autochtones, sur les deux sites.

Indicateurs de performance :

GRI: 2-22 (partiel).

RÉALISATIONS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE EN 2024

Consultations avancées et discussions sur des ententes de partage des bénéfices à Eagle River avec les groupes autochtones affectés.	Embauche de nouveaux coordonnateurs principaux, relations avec les communautés et les Autochtones, sur les deux sites.
Mise en œuvre d'une nouvelle norme d'enquête et de signalement à l'échelle de l'entreprise qui couvre à la fois les événements liés à l'environnement et à la santé et la sécurité.	Obtention du niveau A dans le protocole de gestion des résidus miniers et le protocole de gestion de l'eau du programme VDMD à Kiena*.
Finalisation d'un plan de gestion de crise d'entreprise et formation de tous les membres de l'équipe de gestion de crise.	Introduction d'une déclaration d'engagement de Wesdome portant sur les droits de la personne.

* La conformité au niveau A a été évaluée par un consultant externe.



MINE KIENA



USINE EAGLE RIVER

Système de gestion du développement durable

Dans le cadre de notre engagement continu à faire progresser le développement durable et à atteindre nos objectifs ESG, nous mettons en œuvre un système complet de gestion du développement durable conçu pour traiter les aspects essentiels de notre performance environnementale et sociale.

Au cours de la période visée par le rapport, nos efforts ont porté sur l'élaboration d'une procédure de contrôle des documents afin d'assurer une approche cohérente et structurée de la mise en page et des composantes requises, ainsi que de permettre une meilleure gestion des versions et des approbations. Toutes les politiques, normes et plans de gestion de l'entreprise qui ont été élaborés (ou sont en cours d'élaboration) pour les domaines d'activité relevant du système de gestion suivront cette procédure de contrôle des documents.



VISITE DE LA MINE SOUTERRAINE DE KIENA

Vers le développement minier durable

1 Participation des installations

Kiena travaille activement à atteindre le niveau A dans tous les protocoles, et Eagle River se prépare à la mise en œuvre du programme VDMD.

2 Performance du protocole VDMD

Kiena a déjà atteint le niveau A dans plusieurs protocoles, y compris ;

- lieux de travail sécuritaires, sains et respectueux
- Gestion de l'eau
- Changements climatiques
- Gestion de crise
- Prévention du travail des enfants et du travail forcé

3 Auto-évaluations terminées

En 2024, Wesdome a réalisé des auto-évaluations internes pour chaque protocole VDMD sur les deux sites, démontrant ainsi sa conformité aux critères du protocole.

4 Préparation à la vérification externe

Wesdome se prépare à la vérification externe de sa performance VDMD en 2025, comme l'exige le programme. Cela comprend le renforcement de la documentation et du suivi des preuves.

Normes d'exploitation minière responsable

Wesdome s'engage à adopter des pratiques d'exploitation minière durables et responsables. Conformément à cet engagement, nous adhérons aux normes et directives pertinentes en matière d'exploitation minière responsable. Depuis 2023, Wesdome met en œuvre le programme VDMD de l'AMC, un programme de développement durable reconnu mondialement qui aide les sociétés minières à gérer les principaux risques et responsabilités environnementaux et sociaux depuis 2023. Nous avons commencé à déployer le programme VDMD de l'AMC à Kiena et au siège social (selon les besoins) en 2023, et Kiena est en bonne voie d'atteindre le niveau A pour l'ensemble des protocoles d'ici la fin de 2025*. Eagle River commencera les préparatifs pour la mise en œuvre du programme VDMD en 2025, en faisant progresser les travaux dans des domaines tels que la gestion des résidus miniers, la gestion de l'eau ainsi que les relations avec les communautés et les peuples autochtones.

Tout au long de 2024, nous avons fait progresser les travaux sur plusieurs protocoles du programme VDMD à Kiena, notamment ceux liés à l'eau, à la gestion des résidus miniers et aux relations avec les communautés et les peuples autochtones, et, lorsque cela était possible, également à Eagle River afin d'assurer l'harmonisation. Au niveau corporatif, nous avons révisé plusieurs politiques pour nous assurer qu'elles répondaient aux exigences du programme VDMD (voir la section [Politiques liées aux enjeux ESG](#) à la page 26) et avons préparé les mises à jour pertinentes, qui seront examinées par le conseil d'administration en 2025. De plus, nous avons élaboré une nouvelle norme d'entreprise sur la gestion des résidus miniers ainsi qu'une nouvelle norme de gestion des crises. Cette dernière soutient l'élaboration de plans de gestion de crise propres à chaque site, lesquels ont été finalisés en 2024, répondant ainsi à l'un de nos objectifs ESG fixés en 2023.

Dans le cadre du processus de mise en œuvre du programme VDMD sur trois ans actuellement en cours à Kiena, une évaluation

interne des progrès a été réalisée pour tous les protocoles. Kiena a atteint le niveau A pour les protocoles suivants : gestion de l'eau, changements climatiques, lieux de travail sécuritaires, sains et respectueux, gestion de crise et planification des communications, ainsi que la prévention du travail des enfants et du travail forcé. Eagle River commencera à accélérer ses efforts en vue de se conformer au programme VDMD en 2026, en mettant particulièrement l'accent sur la progression des protocoles relatifs à la gestion des résidus miniers, à la gestion de l'eau et aux relations avec les communautés et les peuples autochtones.

Chaque trimestre, nous rendons compte des progrès réalisés dans la mise en œuvre du programme VDMD au comité technique, de sécurité et de développement durable du Conseil. En 2025, Kiena aura satisfait à toutes les exigences du programme VDMD au niveau des installations. À l'échelle corporative, nous concentrerons nos efforts sur l'élaboration des politiques et normes suivantes :

- Politique relative aux communautés et aux investissements
- Norme sur le mécanisme de traitement des griefs
- Norme sur les relations avec les peuples autochtones
- Norme sur les changements climatiques
- Norme sur la gestion de l'eau

Norme industrielle mondiale pour la gestion des résidus miniers

Wesdome se consacre également à la gestion responsable des résidus miniers. En 2023, nous avons réalisé une analyse des écarts par rapport à la Norme industrielle mondiale pour la gestion des résidus miniers (« GISTM »). Les plans d'action élaborés à l'appui de la mise en œuvre du programme VDMD à Kiena ont été conçus en tenant compte des lignes directrices de la GISTM.

* À l'exception du protocole Équité, diversité et inclusion (« EDI »), qui a été introduit après le début de la mise en œuvre du programme VDMD chez Kiena. Le protocole EDI sera mis en œuvre d'ici 2027.

Engagement envers l'industrie

Conformément à notre volonté de favoriser une culture de collaboration, nous entretenons un dialogue constant avec l'industrie en adhérant et en participant à des associations professionnelles. Le chef de l'exploitation de Wesdome siège au conseil d'administration de l'Ontario Mining Association (« OMA ») et nous comptons des représentants au sein du comité de l'environnement et du comité des relations avec les Autochtones de l'OMA. En 2024, la vice-présidente de l'environnement et du développement durable de Wesdome est devenue présidente du comité des relations avec les Autochtones de l'OMA, après avoir occupé le poste de vice-présidente pendant deux ans. Nous sommes également membres de l'Association minière du Québec, où nous siégeons au comité de l'environnement. Notre directeur de la gestion des résidus et de l'eau est membre du groupe

des barrages miniers de l'Association canadienne des barrages. Enfin, plusieurs de nos employées du siège social sont membres de Women in Mining. Ces adhésions et ces engagements nous permettent de surveiller, d'apprendre et de partager les meilleures pratiques avec nos pairs, et de bénéficier des connaissances et des conseils prodigués par ces associations industrielles.

Indicateurs de performance :
GRI: 2-28.

PARTIES PRENANTES ET DÉTENTEURS DE DROITS

Afin de favoriser la transparence et de comprendre les besoins et les points de vue de nos parties prenantes, nous discutons de nos

attentes, de nos buts, de nos objectifs et de notre performance en matière de développement durable avec les communautés locales, les peuples autochtones et les parties prenantes au moyen de stratégies d'engagement adaptées (voir le tableau ci-dessous).

Nous examinons attentivement toute la correspondance et tous les commentaires que nous recevons, et ces commentaires guident l'approche que nous adoptons dans nos activités quotidiennes et notre planification à long terme, car nous cherchons à cultiver des relations respectueuses et mutuellement bénéfiques avec toutes nos parties prenantes.

Indicateurs de performance :
GRI: 2-29 (partiel).

Employés	Communautés et peuples autochtones	Associations sectorielles	Entrepreneurs et fournisseurs	Actionnaires et investisseurs
• Causeries de sécurité • Séances de formation et de sensibilisation • Rencontres avec la direction • Sondages sur l'engagement	• Ateliers de planification • Négociations d'ententes • Visites et événements communautaires • Visites de site • Rencontres	• Participation à des comités • Participation à des événements de l'industrie • Occasions de prise de parole	• Appels d'offres, demandes de prix et documents de soumission • Rétroaction sur les évaluations • Formation	• Présentations corporatives • Conférences téléphoniques • Rencontres et conférences



ÉCHANTILLONS DE CAROTTES À KIENA



OBJECTIFS ESG

Domaine ESG	Engagement	Calendrier	Statut	
Santé et sécurité	Élaborer une norme de gestion des résidus miniers à l'échelle de la Société	2024		Réalisé
Santé et sécurité	Intégrer l'évaluation des risques climatiques dans notre processus de gestion des risques d'entreprise	2024		Réalisé
Gestion des résidus miniers et de l'eau	Élaborer des plans de gestion de la performance en matière d'énergie et d'émissions pour les deux sites d'exploitation	2024		Réalisé
Changements climatiques, émissions et consommation d'énergie	Mettre à jour les plans d'engagement des parties prenantes et des peuples autochtones propres à chaque site afin de les aligner sur le niveau A du programme VDMD	2024		Réalisé
Changements climatiques, émissions et consommation d'énergie	Impliquer les communautés locales et les peuples autochtones dans les pratiques de gestion des parcs à résidus miniers des sites	2024		Réalisé
Relations avec les communautés et les peuples autochtones	Élaborer une politique sur la chaîne d'approvisionnement	2025		En cours
Relations avec les communautés et les peuples autochtones et gestion des résidus miniers	Élaborer une politique sur les droits de la personne qui comprend des engagements concernant le respect des droits des Autochtones	2025		En cours
Chaîne d'approvisionnement	Élaborer une stratégie en matière d'équité, de diversité et d'inclusion pour la Société	2025		En cours
Relations avec les peuples autochtones et droits de la personne	Élaborer des plans de gestion de crise spécifiques à chaque site pour s'aligner sur le niveau A du programme VDMD	2024		Réalisé
Gestion de la main-d'œuvre	Mettre en place une formation sur le code de conduite et d'éthique de Wesdome pour tous les employés et entrepreneurs	2027		Calendrier révisé en raison de changements à la direction. Début des travaux prévu en 2026.
Gouvernance et gestion des risques	Build site-specific crisis management plans to align with TSM, Level A	2024		Réalisé
Gouvernance et gestion des risques	Implement training on the Wesdome Code of Conduct and Ethics for employees and contractors	2025		En cours



GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Le Conseil s'engage à maintenir des systèmes de production de rapports fiables et une divulgation rigoureuse, car nous croyons que la transparence renforce la confiance et la crédibilité.



SALLE DE FORMATION À EAGLE RIVER

Wesdome s'engage à mener ses activités de manière responsable, éthique et conforme aux normes les plus élevées en matière de gouvernance d'entreprise. Nous nous conformons aux exigences juridiques de nos juridictions, en accordant la priorité à la transparence et à l'intégrité dans la conduite de nos activités. Nous considérons qu'une bonne gouvernance d'entreprise est essentielle à l'efficacité et à l'efficience de nos opérations, ainsi qu'à notre capacité à améliorer notre performance en matière de développement durable.

STRUCTURE DE GOUVERNANCE

Le conseil d'administration de Wesdome est responsable d'assurer la gouvernance globale de la gestion de la Société. Le Conseil guide la Société, veille à ce qu'elle se conforme aux lois, règles et règlements en vigueur et agisse conformément à ses documents constitutifs.

Notre structure de gouvernance repose sur trois principes fondamentaux :

INDÉPENDANCE	RESPONSABILITÉ	TRANSPARENCE
Les administrateurs indépendants du Conseil possèdent une indépendance d'esprit – ils pensent, parlent et agissent en toute indépendance. Le fait de favoriser un Conseil majoritairement indépendant conduit à une approche éthique et équilibrée de la prise de décision, qui n'est pas entachée par l'intérêt personnel et qui accorde une attention appropriée à toutes les parties prenantes et à tous les détenteurs de droits.	La responsabilité est de rigueur pour toutes les parties prenantes et les détenteurs de droits. Le Conseil a développé un cadre de responsabilité efficace qui garantit que les actions et les décisions font l'objet d'un contrôle et confirme que les initiatives prises par la direction répondent aux objectifs déclarés de la Société.	La transparence est une condition préalable nécessaire à la responsabilité. Le Conseil s'engage à maintenir des systèmes de production de rapports fiables et une divulgation rigoureuse, car nous croyons que la transparence renforce la confiance et la crédibilité.

Le conseil d'administration délègue la gestion quotidienne des activités de Wesdome à l'équipe de la haute direction de la Société. La surveillance est assurée par des communications fréquentes et des réunions trimestrielles du Conseil. Au cours de ces réunions, le Conseil passe en revue et surveille la performance opérationnelle et financière de la Société, les processus de gestion des risques et la conformité aux lois et règlements en vigueur. En 2024, le Conseil a tenu douze réunions, contre neuf en 2023. Le Conseil effectue également une évaluation annuelle de la performance de la cheffe de la direction de Wesdome.

De plus, Wesdome a adopté une approche proactive en ce qui concerne la planification de la relève afin de s'assurer que la Société est prête à faire face au départ imprévu de talents essentiels. En particulier, la planification de la relève pour le président du Conseil, la cheffe de la direction et d'autres hauts dirigeants est assurée par le Conseil, avec le soutien du comité de la rémunération et des ressources humaines et du comité de gouvernance et de nomination.

Wesdome a procédé à plusieurs changements importants au sein de sa direction en 2024. Guy Belleau s'est joint à la Société à titre de chef de l'exploitation en septembre. Michael Michaud a démissionné de

2024 a marqué un renouveau stratégique à la tête de Wesdome, avec l'embauche de dirigeants clés et la nomination de nouveaux membres au Conseil, renforçant ainsi notre voie vers la croissance.

son poste de vice-président principal, exploration et ressources, en juillet, et Ronald « Jono » Lawrence a été nommé pour lui succéder à compter de janvier 2025.

Au sein du conseil d'administration, Warwick Morley-Jepson et Nadine Miller ne se sont pas représentés lors de l'assemblée annuelle de juin. En août, Charles Main a pris sa retraite, tandis que Philip Yee a été nommé administrateur indépendant et président du comité d'audit en octobre.

Indicateurs de performance :

GRI: 2-9 (partiel), 3-3.

COMITÉS DU CONSEIL

Le conseil d'administration de Wesdome compte quatre comités qui veillent à la gestion de nos programmes et de notre performance ESG.

- Comité d'audit
- Comité de gouvernance et de nomination
- Comité de la rémunération et des ressources humaines
- Comité technique, de la sécurité et du développement durable

Le mandat du Conseil et les chartes des comités sont révisés et réapprouvés chaque année, la dernière révision ayant eu lieu en novembre. Le mandat, les chartes des comités et les biographies des membres sont disponibles sur notre [site web](#).

COMITÉ	DOMAINES DE SURVEILLANCE ESG	RESPONSABILITÉ
Comité d'audit	Gestion des risques environnementaux et sociaux	Veiller au respect du code de conduite des affaires et d'éthique de la Société et superviser le système de gestion des risques de la Société.
Comité de gouvernance et de nomination	Gouvernance d'entreprise, création et mise en œuvre de politiques	Aider le conseil d'administration à exercer son leadership en matière de gouvernance en élaborant des lignes directrices et des principes d'entreprise, en participant à la planification de la relève au sein du Conseil et en évaluant l'efficacité du Conseil et de ses comités.
Comité de la rémunération et des ressources humaines	Gestion du personnel, équité, diversité et inclusion, bien-être	Établir les principales politiques de rémunération et surveiller la gestion des talents, le leadership et le développement des ressources humaines.
Comité technique, de la sécurité et du développement durable	Gestion des risques environnementaux et sociaux, gestion des résidus miniers et de l'eau, santé et sécurité, relations avec les communautés et les peuples autochtones, gestion de l'énergie et des émissions, utilisation du sol et biodiversité	Élaborer, évaluer et analyser les politiques, les pratiques et la performance de la Société en matière de santé et de sécurité, de performance sociale (y compris les relations avec les peuples autochtones) et de gestion de l'environnement.



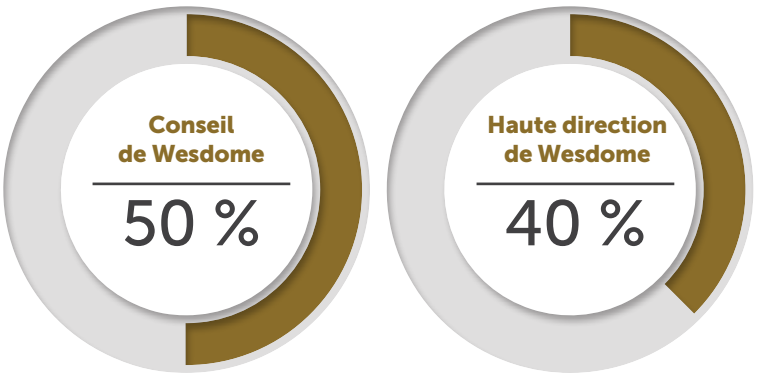
EMPLOYÉS À L'USINE KIENA



COMPOSITION ET DIVERSITÉ DU CONSEIL

Le Conseil de Wesdome est composé de huit administrateurs, dont la présidente et cheffe de la direction de la Société et sept administrateurs indépendants. Le comité de gouvernance et de nomination est chargé d'identifier les personnes qualifiées pour siéger au Conseil. Lorsqu'il formule ses recommandations, le comité tient compte de l'expérience, des qualifications et des compétences des candidats, ainsi que de la diversité au sein du Conseil. Le Conseil de Wesdome compte quatre femmes et l'équipe de la haute direction en compte quatre, soit respectivement 50 % et 40 % du Conseil et de l'équipe de la haute direction.

REPRÉSENTATION DES FEMMES



* Informations relatives au conseil d'administration de Wesdome au 31 mai 2025.

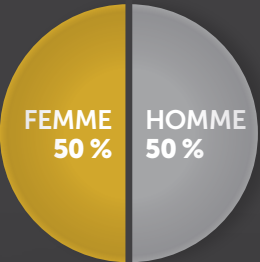
Wesdome favorise la diversité au sein de son Conseil en encourageant la représentation d'autres groupes traditionnellement sous-représentés, notamment les membres de minorités raciales et/ou ethniques et les personnes en situation de handicap, et elle s'est engagée à compter en permanence au moins un administrateur issu de la diversité raciale ou ethnique au sein de son Conseil.

CONSEIL D'ADMINISTRATION					
Membre du Conseil	Administrateur depuis	Audit	Rémunération et ressources humaines	Gouvernance et nomination	Technique, sécurité et développement durable
Anthea Bath ¹ Présidente et cheffe de la direction	Juillet 2023				
Edward C. Dowling ² Président du Conseil et administrateur indépendant	Mai 2025				
Louise Grondin Administratrice indépendante	Février 2023		Président		✓
Jacqueline Ricci Administratrice indépendante	Juin 2024	✓		✓	
Brian Skanderbeg Administratrice indépendante	Mai 2019			✓	Chair Président
Edie Thome Administratrice indépendante	Juin 2020			Président	✓
Bill Washington Administrateur indépendant	Juin 2016	✓	✓		
Philip C. Yee Administrateur indépendant	Octobre 2024	Président	✓		

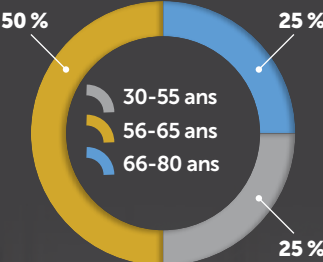
¹ En tant que cheffe de la direction, Anthea Bath est une administratrice dirigeante et ne siège à aucun comité du Conseil, mais elle assiste à toutes les réunions des comités en tant qu'invitée.
² Le président du Conseil ne siège à aucun comité du Conseil, mais assiste à toutes les réunions des comités en tant qu'invité.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Genre | UNITÉ : %



Répartition selon l'âge



MANDAT AU CONSEIL (ANNÉES)

2	Anthea Bath	5	Brian Skanderbeg
0	Edward C. Dowling	4	Edie Thome
2	Louise Grondin	8	Bill Washington
1	Jacqueline Ricci	1	Philip C. Yee

2,0

Ancienneté médiane des membres du Conseil

CONSEIL D'ADMINISTRATION - COMPÉTENCES ET EXPÉRIENCE

Le comité de gouvernance et de nomination tient à jour une matrice des compétences conçue pour aider le Conseil à évaluer l'expérience, l'expertise et les compétences de chaque administrateur actuel, ainsi que la diversité globale du Conseil. La matrice des compétences est révisée chaque année par le comité de gouvernance et de nomination et par le Conseil. Elle comprend les compétences et les aptitudes jugées nécessaires pour que les administrateurs puissent exercer une surveillance rigoureuse des activités de la Société en matière d'ESG, tout en restant concentrés sur la réalisation des objectifs stratégiques de celle-ci. Pour de plus amples informations et pour consulter la matrice des compétences complète, veuillez vous reporter à notre [circulaire de sollicitation de procurations de la direction de 2025](#).

* Informations relatives au conseil d'administration de Wesdome au 31 mai 2025.

Indicateurs de performance :

GRI: 2-9, 2-10 (partiel), 2-11 (partiel).



MEMBRES DU CONSEIL ET ÉQUIPE DE LA HAUTE DIRECTION À EAGLE RIVER



GOUVERNANCE EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le conseil d'administration de Wesdome assume la responsabilité ultime et assure la surveillance de tous les aspects ESG liés aux activités de Wesdome, y compris l'identification et l'évaluation des risques et des opportunités, ainsi que le suivi des performances. Le comité technique, de la sécurité et du développement durable du Conseil est mandaté pour surveiller la performance en matière de développement durable, et les sujets connexes sont présentés et discutés lors de chaque réunion du comité. La surveillance s'étend à la direction, avec la vice-présidente du développement durable et de l'environnement, qui est membre de l'équipe de la haute direction et relève du chef de l'exploitation de Wesdome, responsable de la stratégie de développement durable de la Société et de la présentation des résultats en matière d'ESG. Au sein de nos opérations, les membres de l'équipe de direction relèvent directement des directeurs généraux, qui rendent compte au chef de l'exploitation. Les liens de responsabilité en matière de développement durable et de performance ESG, du niveau opérationnel jusqu'au conseil d'administration, sont décrits dans notre section Surveillance de l'ESG à la page 27.

Le comité technique, de la sécurité et du développement durable révisé chaque trimestre la performance opérationnelle en matière de développement durable, y compris les mises à jour concernant :

- la performance sur le plan de la santé et la sécurité;
- les engagements externes, les consultations et les investissements communautaires;
- les plaintes et griefs externes émanant de membres de la communauté ou des peuples autochtones; et
- les données relatives à la performance environnementale, telles que le nombre d'incidents et/ou d'événements de non-conformité, les inspections et les audits.

Le comité technique, de la sécurité et du développement durable révisé également les données relatives à la performance ESG tout au long de l'année, ainsi que les données de performance annuelles rapportées dans nos rapports ESG. Cela permet au Conseil d'avoir une vision et une compréhension plus complètes des impacts de nos opérations, en plus de favoriser une meilleure prise de conscience de la performance par rapport aux buts, objectifs et cibles de la Société.

Afin d'aider le Conseil à remplir son rôle de surveillance en matière de développement durable et d'ESG, nous avons dispensé aux membres du Conseil une formation continue sur des thèmes liés à l'ESG. Cela comprend des formations et des présentations dispensées par des spécialistes externes en tant que membres de l'équipe de la haute direction. En 2024, nous avons dispensé au Conseil une formation sur les exigences des normes S1 et S2 des Normes internationales d'information financière.

Wesdome a mis en place des processus pour évaluer la performance du Conseil dans le cadre de la surveillance de la gestion des impacts de la Société, y compris les impacts en matière de développement durable et d'ESG. Notre évaluation annuelle du Conseil comprend une auto-évaluation et une évaluation par les pairs de la performance de chaque membre du Conseil au moyen d'un questionnaire que tous les membres du Conseil doivent remplir. Une fois les résultats compilés, ils sont révisés par le comité de gouvernance, qui a pour tâche de traiter toute préoccupation soulevée. Nous avons récemment terminé une évaluation de la performance du Conseil au troisième trimestre de 2024.

Indicateurs de performance :

GRI: 2-12, 2-13, 2-14, 2-16 (partiel), 2-17, 2-18 (partiel).

La surveillance des enjeux ESG commence au sommet – le Conseil de Wesdome encourageant la **responsabilisation, la transparence et l'amélioration continue** à tous les niveaux de la Société.



EMPLOYÉS À LA MINE KIENA



EMPLOYÉ À EAGLE RIVER

Politiques liées aux enjeux ESG

Nos politiques ESG et de gouvernance d'entreprise, énumérées ci-dessous, guident la conduite de nos pratiques commerciales et établissent nos engagements en matière d'ESG :

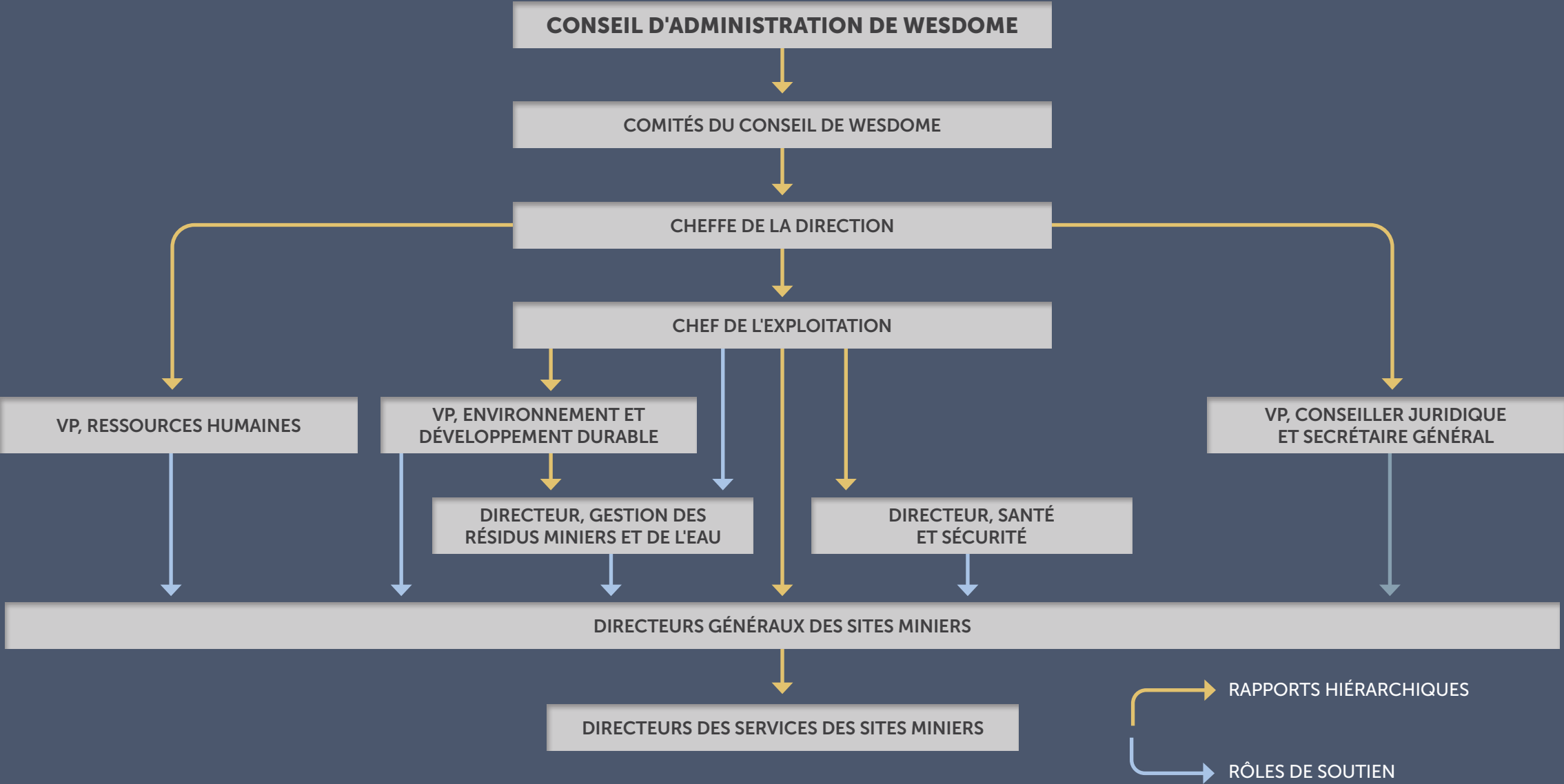
- Code de conduite et d'éthique
- Politique relative à la résolution de problèmes
- Politique de vote majoritaire
- Politique sur la diversité du Conseil
- Politique d'actionnariat
- Récupération de la rémunération (Politique sur la récupération)
- Politique anticorruption et anti-pots-de-vin
- Politique environnementale
- Politique sur la santé et la sécurité
- Politique en matière de transactions d'initiés, de confidentialité et de divulgation
- Politique sur la protection de la vie privée
- Code de conduite des fournisseurs
- Politique de gestion des résidus miniers et de l'eau
- Politique sur la prévention de la violence, du harcèlement et de la discrimination sur le lieu de travail

Le comité de gouvernance du Conseil révisé chaque année l'ensemble des politiques. En 2024, nous avons également élaboré une politique sur les droits de la personne (pour plus de détails, voir la section [Droits de la personne et esclavage moderne](#)) et un code de conduite des fournisseurs, qui définit les normes minimales attendues de tous les fournisseurs et entrepreneurs fournissant des services pour ou au nom de Wesdome. Nos politiques sont accessibles au public sur le **site web** de Wesdome. Lors de l'intégration et de la formation, nous partageons et révisons l'ensemble de nos politiques avec les nouveaux employés. Les politiques pertinentes (y compris notre politique sur la santé et la sécurité et notre politique environnementale) sont affichées de manière visible sur nos sites miniers. Nous partageons également nos politiques avec les entrepreneurs qui travaillent sur nos sites d'exploitation ou d'exploration.

Nous dispensons chaque année une formation sur le code de conduite et d'éthique de la Société aux administrateurs, dirigeants, employés et entrepreneurs afin de veiller à ce qu'ils comprennent les exigences dudit code.

Indicateurs de performance :

GRI: 2-23.





GESTION DES RISQUES

Nous identifions, évaluons et gérons les risques liés au développement durable et aux enjeux ESG de Wesdome, y compris les risques climatiques, de la même manière que les autres risques d'entreprise. Nous effectuons des évaluations trimestrielles des risques sur nos deux sites d'exploitation et à notre siège social, et nous mettons régulièrement à jour notre registre des risques à l'échelle de la Société. Le registre des risques contient l'évaluation et la notation des risques qui ont été identifiés comme importants pour la Société, et comprend les mesures d'atténuation qui sont actuellement en place ou prévues. Notre équipe de la haute direction, les comités du Conseil et l'ensemble du conseil d'administration révisent et discutent chaque trimestre des modifications apportées au registre des risques. Nous procédons également à un examen annuel dédié aux risques climatiques, qui est présenté à la section "[Changements climatiques, émissions et consommation d'énergie](#)" à la page 46.

Tous les risques identifiés font l'objet de mesures d'évitement ou d'atténuation, dont la responsabilité est confiée à un service ou à un gestionnaire de site précis, ou à un membre de l'équipe corporative, selon la nature de l'action. Les projets majeurs donnent généralement lieu à la mise sur pied d'un groupe de travail ou d'un comité de pilotage, qui facilite la mise en œuvre, gère le budget du projet et assure la surveillance des risques, y compris ceux liés aux enjeux ESG. Les comités de pilotage comptent parmi leurs membres des représentants de l'équipe de la haute direction.

Nous attendons de tous les dirigeants de la Société qu'ils tiennent compte des facteurs ESG dans leur prise de décision, particulièrement ceux susceptibles d'avoir une incidence importante sur nos activités ainsi que sur notre planification stratégique et/ou financière. Nous rendons régulièrement compte des facteurs de risque qui pourraient avoir une incidence défavorable importante sur nos activités, nos résultats d'exploitation, notre situation financière ou la valeur de nos titres dans notre notice annuelle, qui est disponible sous le profil de la Société sur sedarplus.ca.



Nous intégrons les enjeux ESG à tous les niveaux de la prise de décision, grâce à des revues de risques trimestrielles, à des évaluations climatiques dédiées et à des stratégies d'atténuation mises en œuvre dans l'ensemble de nos activités.

EMPLOYÉS À KIENA

En 2025, nous prévoyons renforcer notre processus de gestion des risques environnementaux en mettant en place un processus interne d'autorisation environnementale qui sera requise pour tout travail prévu à Eagle River ou à Kiena pouvant entraîner un impact ou une perturbation physique. Ce processus comprendra des examens par tous les services concernés, notamment l'environnement et la santé et la sécurité, et vise à favoriser la collaboration entre les services et à renforcer davantage la culture de sécurité et de bienveillance des personnes et de l'environnement sur nos sites.

RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

Wesdome motive ses dirigeants à atteindre les objectifs et les buts de la Société en liant le versement des primes annuelles à la réalisation de ces objectifs et buts. Notre philosophie sur la rémunération des dirigeants est décrite dans notre [circulaire de sollicitation de procurations de la direction de 2025](#) et vise à harmoniser notre stratégie d'entreprise, la performance des dirigeants et les intérêts des actionnaires, tout en attirant (et en fidélisant) des dirigeants expérimentés. Le comité de la rémunération et des ressources humaines travaille avec l'équipe de la haute direction pour améliorer continuellement la stratégie de rémunération de Wesdome, qui vise à :

- Attirer, retenir et motiver les talents clés.
- Aligner les intérêts de l'équipe de la haute direction sur ceux des actionnaires de la Société.
- Optimiser les performances en liant la rémunération aux performances individuelles et globales de l'entreprise.

La rémunération des dirigeants comprend une combinaison de rémunération fixe (c'est-à-dire un salaire de base) et de rémunération variable, y compris des incitatifs à court terme et à long terme, pour les employés salariés. Comme décrit dans la section Notre parcours en matière de développement durable à la page 14, nous utilisons des tableaux de bord corporatifs et spécifiques aux sites qui intègrent des objectifs et cibles de développement durable, liant ainsi la

rémunération de tous les employés salariés corporatifs et des sites à notre performance en matière de développement durable.

La Société s'engage à communiquer avec les parties prenantes au sujet de sa structure de rémunération. Nous communiquons avec les actionnaires par divers moyens, notamment lors de rencontres individuelles ou de groupe avec les actionnaires et les courtiers, ainsi que par courriel ou par téléphone. Depuis 2020, Wesdome offre aux actionnaires la possibilité de se prononcer sur l'approche de la Société au sujet de la rémunération des dirigeants au moyen d'un vote « Say on Pay ». Bien que ce vote soit consultatif et non contraignant, tous les résultats du vote sont rendus publics après chaque assemblée annuelle des actionnaires et déposés sous le profil de la Société sur SEDAR.

Indicateurs de performance :

GRI: 2-19 (partiel), 2-20 (partiel).

CONDUITE DES AFFAIRES, ÉTHIQUE ET TRANSPARENCE

Nous nous efforçons constamment de maintenir un haut niveau de transparence et d'intégrité dans la conduite de nos activités. Notre code de conduite et d'éthique (« Code ») s'applique à tous nos employés, dirigeants, administrateurs, consultants, entrepreneurs et partenaires. Le respect du Code est contrôlé par le comité d'audit. Une formation sur le Code est dispensée à tous les employés et entrepreneurs. L'un de nos objectifs en matière d'ESG pour la période 2023-2025 était de mettre en place un outil de formation sur le Code afin de simplifier le processus de formation, mais il a été décidé en 2024 d'organiser cette formation en présentiel dans une salle de classe afin de s'assurer que les informations soient bien comprises par notre personnel. Une copie du Code est disponible sur notre [site web](#) et sur [SEDAR](#).

Le vice-président, conseiller juridique et secrétaire général de la Société est tenu de veiller au respect de toutes les lois et réglementations en vigueur par Wesdome, ainsi qu'à la gestion efficace des dossiers. Grâce à notre processus trimestriel d'évaluation des risques, nous identifions les risques juridiques et de conformité, y compris les nouvelles modifications potentielles de la législation. Sur nos sites, les directeurs de service et les surintendants sont responsables du respect des lois, des permis et des autorisations en vigueur, notamment ceux liés à la gestion de l'environnement, aux ressources humaines, ainsi qu'à la santé et à la sécurité.

Dans le cadre de nos engagements réglementaires, nous publions chaque année un rapport conformément à la Loi sur les mesures de transparence dans le secteur extractif (« LMTSE ») du Canada. Ce rapport comprend certains types de paiements versés aux gouvernements au Canada et à l'étranger. La LMTSE a été adoptée au Canada afin de lutter contre la corruption dans le secteur extractif et soutient le rôle du Canada dans l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives. Nos rapports LMTSE sont disponibles sur notre [site web](#) et via le portail de données LMTSE géré par Ressources naturelles Canada.

Toutes les activités de Wesdome sont situées au Canada, et nous n'exerçons aucune activité dans les pays classés parmi les 20 pays les moins performants selon l'indice de perception de la corruption de Transparency International. Au cours de la période visée par le rapport, aucun cas confirmé de corruption, d'action en justice liée à un comportement anticoncurrentiel, à des pratiques anticoncurrentielles ou monopolistiques, ou à d'autres types de non-conformité aux lois et règlements applicables n'a été signalé.

Indicateurs de performance :

SASB: EM-MM-510a.1, EM-MM-510a.2.

GRI: 2-27 (partiel), 3-3, 205-1, 205-2, 205-3.



SOUS TERRE À EAGLE RIVER



MÉCANISMES DE DÉNONCIATION

La ligne d'assistance téléphonique pour les dénonciateurs de Wesdome offre à nos employés, entrepreneurs, fournisseurs et autres parties prenantes externes un moyen accessible et légitime d'exprimer toute préoccupation qu'ils pourraient avoir au sujet de nos activités. Fournie par ConfidenceLine, cette ligne d'assistance est un service confidentiel et interactif, facile à utiliser, accessible par Internet ou par téléphone en anglais ou en français, 24 heures sur 24, 365 jours par an.

Les rapports reçus par ConfidenceLine sont transmis au président du comité d'audit du Conseil, qui a pour responsabilité de mener une enquête. L'enquête peut être menée avec l'aide du président du comité de gouvernance et de nomination du Conseil, ou elle peut être déléguée, en tout ou en partie, à la présidente et cheffe de la direction et/ou à d'autres membres de la haute direction, si le président du comité d'audit le juge approprié et nécessaire. Le président du comité d'audit peut également confier les enquêtes à des tiers externes ou à d'autres comités du Conseil dans les cas où les questions à enquêter ne relèvent pas de l'expertise du comité d'audit.

Indicateurs de performance :

GRI: 2-16 (partiel), 2-26 (partiel).



DROITS DE LA PERSONNE ET ESCLAVAGE MODERNE

Comme indiqué dans notre politique sur les droits de la personne, Wesdome cherche à intégrer les meilleures pratiques en matière de droits de la personne dans toutes ses activités. La déclaration, adoptée en 2024, s'inspire de la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies, des Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones

et de diverses directives de l'Organisation internationale du Travail. Elle s'applique conjointement avec notre ensemble de politiques liées à l'ESG, notamment notre politique de prévention de la violence, du harcèlement et de la discrimination sur le lieu de travail. Nous élaborons actuellement un plan de communication afin de diffuser cette déclaration auprès de nos employés, entrepreneurs et fournisseurs en 2025.

Notre engagement à respecter les droits de la personne comprend la mise en œuvre de mesures de diligence raisonnable efficaces pour prévenir le travail forcé ou le travail des enfants dans nos opérations et nos chaînes d'approvisionnement. Nos actifs opérationnels et nos activités d'exploration sont tous situés au Canada, où les lois sur le travail et l'emploi sont exhaustives, et nous n'exerçons aucune activité dans des zones de conflit. Nous nous conformons à toutes les lois applicables en matière de travail et d'immigration en Ontario, au Québec et au niveau fédéral canadien. De plus amples détails sur la manière dont nous identifions les risques de travail forcé et de travail des enfants, ainsi que sur les mesures que nous prenons pour prévenir leur utilisation dans nos activités et nos chaînes d'approvisionnement, sont inclus dans nos rapports annuels sur l'esclavage moderne, disponibles sur notre site web. Nous n'avons reçu aucun rapport ni aucune plainte concernant le travail forcé ou le travail des enfants dans le cadre de nos activités ou de notre chaîne d'approvisionnement au cours de la période visée par le rapport.

Nous respectons également le droit de nos employés à la liberté d'association. Au 31 décembre 2024, aucun de nos employés n'était syndiqué. Nous menons régulièrement des études de marché et des évaluations de rémunération, réalisées par des cabinets tiers, afin de nous assurer que nos employés reçoivent une rémunération appropriée pour le travail qu'ils accomplissent.

Indicateurs de performance :

SASB: EM-MM-210a.1, EM-MM-210a.3EM-MM-310a.1.

GRI: 2-23 (partiel), 2-30, 3-3, 408-1, 409-1.



NOTRE CHÂÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Wesdome comprend que les entreprises peuvent potentiellement contribuer à des impacts sociaux et environnementaux par le biais de leur chaîne d'approvisionnement et de leurs relations commerciales, et nous nous engageons à gérer notre chaîne d'approvisionnement de manière responsable.

Toutes nos activités sont situées au Canada et nous essayons, dans la mesure du possible, de nous approvisionner localement en biens et services, en privilégiant les entreprises appartenant à des Autochtones. Vous trouverez plus de détails sur nos initiatives d'approvisionnement local et autochtone à la section ["Approvisionnement local et autochtone"](#) à la page 73. Conscients que la gestion de la chaîne d'approvisionnement est un domaine prioritaire pour la Société, nous avons continué à centraliser nos processus d'approvisionnement afin d'améliorer la gouvernance de la chaîne d'approvisionnement. Les équipes de la chaîne d'approvisionnement des sites, qui font partie de nos services des finances, gèrent cette fonction, qui comprend la gestion de nos entrepôts sur les sites. Nous disposons également d'une équipe corporative de la chaîne d'approvisionnement, qui comprend le directeur de la chaîne d'approvisionnement.

DÉPENSES D'APPROVISIONNEMENT (\$CA)

	2022	2023	2024
EAGLE RIVER			
Approvisionnement local	43 347 660	45 830 515	54 456 950
Kiena Local	13 800 577	12 996 218	4 407 663
Approvisionnement provincial	66 663 533	64 267 751	79 207 833
Approvisionnement national	3 265 178	5 914 476	5 678 140
Approvisionnement international	173 082	150 615	1 748
Approvisionnement total	127 250 030	129 159 575	143 752 333
KIENA			
Approvisionnement local	80 514 660	45 830 515	94 322 852
Eagle River Local	11 585	33 612	4 475 840
Approvisionnement provincial	38 773 660	64 267 751	37 402 530
Approvisionnement national	35 923 232	5 914 476	5 542 370
Approvisionnement international	423 475	150 615	619 121
Approvisionnement total	155 646 612	129 159 575	142 362 713



Le respect des droits de la personne fait partie intégrante de nos activités — qu’il s’agisse de protéger les normes du travail ou d’honorer les droits des peuples autochtones dont les territoires accueillent nos opérations.

MINE SOUTERRAINE KIENA

Le chef de la direction financière surveille l'ensemble des chaînes d'approvisionnement de Wesdome et doit approuver les contrats d'une certaine valeur. Selon la valeur du contrat, l'approbation de notre cheffe de la direction et/ou du conseil d'administration est également requise. Les équipes de la chaîne d'approvisionnement du siège social et des sites se réunissent régulièrement, et les préoccupations pertinentes sont communiquées au chef de la direction financière.

En 2024, nous avons renforcé la collaboration entre notre groupe de la chaîne d'approvisionnement et nos équipes du développement durable et de l'environnement, afin de favoriser et consolider des échanges fréquents en appui à nos objectifs d'approvisionnement local et auprès des peuples autochtones.

Le code de conduite des fournisseurs de Wesdome, qui s'applique à tous les fournisseurs, communique nos normes et nos attentes et

comprend des exigences liées aux droits de la personne, notamment l'interdiction du travail forcé et du travail des enfants, ainsi que des exigences en matière de santé et de sécurité et de conditions de travail. De plus amples détails sur notre diligence raisonnable concernant la chaîne d'approvisionnement sont inclus dans nos rapports annuels sur l'esclavage moderne, disponibles sur notre [site web](#).

Depuis 2023, nous utilisons un outil de suivi pour suivre et rendre compte de l'approvisionnement au niveau des sites et du siège social. Cet outil évalue les produits/services en fonction de leur impact commercial, du risque d'approvisionnement et de la complexité du marché, et nous permet de suivre nos progrès en termes d'augmentation de l'approvisionnement local et autochtone.

En 2024, l'équipe de la chaîne d'approvisionnement a procédé à un audit complet et à une évaluation des risques liés à la chaîne

d'approvisionnement de la Société. L'évaluation a analysé les risques liés au travail des enfants, au travail forcé et à la corruption chez nos fournisseurs. En fonction des résultats de l'évaluation, nous avons élaboré un plan d'action stratégique qui s'appuie également sur la stratégie globale de Wesdome. Ce plan prévoit la formalisation des critères d'évaluation des contrats à l'échelle de la Société et l'amélioration de la cohérence dans l'émission des appels d'offres. L'évaluation a également contribué à la mise à jour du processus de délégation des pouvoirs financiers de la Société, lequel a été complété en 2024. Pour l'avenir, nous poursuivrons la mise en œuvre de notre plan d'action stratégique, en mettant l'accent sur la gestion des projets d'immobilisations, y compris la gestion des entrepreneurs et des coûts

Indicateurs de performance :

GRI: 3-3, 204-1.

CYBERSÉCURITÉ ET SYSTÈMES D'INFORMATION

Nous sommes conscients qu'une mauvaise gestion de la cybersécurité peut entraîner des pertes importantes et d'autres conséquences négatives liées aux failles de la sécurité informatique, à l'atteinte à la réputation et à la perte de confiance des parties prenantes. C'est pourquoi nous investissons dans le développement et l'amélioration des contrôles, des processus et des pratiques conçus pour protéger les systèmes, les logiciels, les données et les réseaux contre les menaces internes et externes.

Le directeur des technologies de l'information de Wesdome est responsable de l'administration de notre système réseau et de la gestion de la cybersécurité, et relève du chef de la direction financière de la Société. Le Conseil, par l'intermédiaire du comité d'audit, reçoit des mises à jour trimestrielles de la direction concernant la sécurité informatique. Cela comprend des informations détaillées sur les stratégies actives et planifiées d'amélioration de la sécurité informatique, les formations et toute violation réelle ou tentée. Wesdome n'a connu aucun incident de cybersécurité important au cours de la période visée par le rapport et n'a reçu aucune plainte fondée de la part de clients concernant la violation de leur vie privée.

En 2024, nous avons fait appel à un partenaire tiers externe pour évaluer nos pratiques en matière de cybersécurité par rapport aux normes de l'industrie et établir une base de référence qui servira à améliorer notre cadre de cybersécurité. Nous continuons à travailler avec notre partenaire pour élargir notre programme de sécurité de l'information et améliorer la gouvernance en matière de cybersécurité, notamment en révisant la sécurité de nos partenaires de services tiers.

Nous continuons également à dispenser notre programme de sensibilisation à la cybersécurité, qui fait partie de la formation d'intégration de Wesdome et qui est obligatoire pour tous les employés. En octobre 2024, nous avons mené notre première campagne de cybersécurité dans le cadre du Mois de la sensibilisation à la cybersécurité, qui comprenait des messages ciblés à l'intention de tout le personnel de Wesdome sur divers thèmes liés à la cybersécurité. En 2025, nos efforts porteront principalement sur le renforcement des contrôles techniques et la progression de notre gestion de la cybersécurité, ainsi que sur le développement des possibilités de formation au sein de la Société.

Indicateurs de performance :

GRI: 3-3, 418-1.



ÉCHANTILLONS DE CAROTTES



RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

Chaque année, nous établissons des cibles de performance environnementale dans nos tableaux de bord de performance corporatifs et spécifiques aux sites afin de favoriser la responsabilisation et de promouvoir l'amélioration continue.

NORD DE L'ONTARIO

Les activités d'exploitation minière peuvent avoir des impacts directs et indirects sur l'environnement, tant positifs que négatifs. C'est pourquoi nous nous engageons à réaliser des évaluations proactives des risques et à assurer une gestion responsable de l'environnement à chaque étape du cycle de vie d'une mine, de l'exploration à l'exploitation en passant par la planification de la fermeture. Guidés par notre politique environnementale, nous visons à éviter, minimiser et, dans la mesure du possible, atténuer les impacts environnementaux. Nous reconnaissons également qu'un environnement sain revêt une importance capitale pour les peuples autochtones et les communautés locales, et nous maintenons un dialogue continu avec ces groupes afin de comprendre leurs intérêts et préoccupations et de les informer des pratiques de gestion environnementale mises en place dans le cadre de nos activités.

Notre politique environnementale résume notre approche relative à la gestion environnementale responsable. Elle est révisée chaque année et communiquée à tous les employés. Les services de l'environnement et du développement durable des sites travaillent en étroite collaboration avec les directeurs généraux et les équipes de direction des sites afin de sensibiliser notre personnel aux normes environnementales auxquelles tous les employés et entrepreneurs doivent se conformer. Le service de l'environnement et du développement durable de chaque site gère également les pratiques environnementales de nos sites d'exploitation et d'exploration. Notre chef de l'exploitation est responsable de la performance environnementale de la Société et est appuyé par la vice-présidente, développement durable et environnement, les directeurs généraux des sites, le service de l'environnement et du développement durable des sites et divers autres services des sites miniers, notamment les opérations (énergie) et les services des sites (déchets).

Comme nos sites d'exploitation et toutes nos activités d'exploration sont situés au Canada, ils sont sujets à des exigences réglementaires strictes. Nous nous conformons à tous les permis et autorisations, et Eagle River et Kiena sont tenues de soumettre chaque année des rapports de conformité environnementale. Nous procédons

également à des évaluations des risques environnementaux chaque fois que des travaux importants sont entrepris sur nos sites.

Dans le cadre de notre programme de conformité, nous effectuons régulièrement des inspections de conformité environnementale, y compris des inspections hebdomadaires et mensuelles, et nous faisons appel à des consultants externes pour réaliser périodiquement des audits exhaustifs de conformité.

Nos registres des risques environnementaux sont révisés et mis à jour chaque trimestre par les gestionnaires de l'environnement des sites et le service de l'environnement et du développement durable du siège social. Les registres des risques environnementaux sont également révisés chaque trimestre par les directeurs généraux des sites et l'équipe de la haute direction. Les risques importants ou ceux qui ont augmenté par rapport au trimestre précédent sont examinés chaque trimestre par le comité d'audit et le comité technique, de la sécurité et du développement durable du Conseil.

Des plans d'intervention en cas d'incident environnemental sont en place sur nos deux sites et notre norme de classification des incidents environnementaux garantit une approche cohérente dans l'évaluation et le traitement des différents types d'incidents au sein de la Société. En 2025, nous adopterons Enablon, un logiciel spécialisé destiné à améliorer le signalement des incidents, les enquêtes et la gestion des mesures correctives et préventives dans l'ensemble de nos activités.

Eagle River et Kiena ont toutes deux mis en place des plans de gestion et de surveillance environnementales spécifiques à leur site, qui définissent les procédures, les responsabilités et les formations nécessaires pour mener à bien leurs activités de manière à protéger l'environnement et à éviter et/ou minimiser les impacts environnementaux potentiels.

Avant qu'une mine puisse commencer ses activités en Ontario ou au Québec, un plan de fermeture décrivant les étapes et les coûts nécessaires pour fermer les installations en toute sécurité et



réhabiliter le site doit être approuvé par les autorités réglementaires. En raison de l'historique d'Eagle River, des plans de fermeture distincts ont été établis pour l'usine, la mine souterraine, Mishi et l'ancienne mine Magnacon. Ces plans sont approuvés et déposés auprès du ministère des Mines de l'Ontario, avec une garantie financière sous forme d'obligations pour couvrir les coûts de fermeture estimés. Kiena dispose d'un plan de fermeture unique pour la mine, qui a été approuvé par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (Québec) en novembre 2024, et toutes les garanties financières sont en place.

Chaque année, nous établissons des objectifs environnementaux dans nos tableaux de bord corporatifs et spécifiques aux sites afin de favoriser la responsabilisation à l'échelle de la Société et de promouvoir l'amélioration continue. Les résultats de ces tableaux de bord servent à déterminer les paiements annuels des incitatifs à court terme, tel que décrit dans la section ["notre parcours en matière de développement durable"](#) à la page 14.

Indicateurs de performance :
GRI: 2-27, 3-3.



LAC C7 À EAGLE RIVER

GESTION DE L'EAU

L'eau est essentielle aux activités d'extraction et de traitement de notre minerai, et nous en assurons l'entreposage sur nos sites afin de garantir des opérations sûres et responsables. Nous reconnaissons que si l'eau est indispensable à nos activités, elle constitue également une ressource publique essentielle pour les peuples autochtones, les communautés locales et les écosystèmes environnants. Guidés par notre politique de gestion des résidus miniers et de l'eau, nous utilisons diverses technologies, procédures opérationnelles et plans de gestion de l'eau afin de minimiser et d'atténuer tout impact défavorable sur la quantité ou la qualité de l'eau découlant de nos opérations, tout en respectant les permis, la réglementation ainsi que les normes et objectifs de la Société.

Notre politique de gestion des résidus miniers et de l'eau décrit comment nous surveillons les eaux de surface et souterraines, y compris la fréquence de la surveillance, et établissons des mesures de sécurité pour maintenir la quantité et la qualité de nos effluents. En 2025, nous mettrons cette politique à jour afin de l'aligner sur les exigences du programme VDMD, renforçant ainsi notre engagement en faveur d'une utilisation responsable et durable de l'eau et améliorant la transparence grâce au soutien supplémentaire apporté à la divulgation publique de notre approche relative à la gestion de l'eau, de notre performance et de notre gestion des risques.

Nos deux sites tiennent à jour des bilans hydriques, ce qui nous permet de bien comprendre les volumes et les sources d'eau en interaction avec nos activités, et de mettre en place les plans et les infrastructures appropriés pour gérer et utiliser l'eau de manière efficace. Nous n'exerçons aucune activité dans des régions où le stress hydrique de base est élevé ou extrêmement élevé.

Des informations supplémentaires sur la gouvernance et les risques liés à la gestion de l'eau sont disponibles dans la section « Risques et incertitudes » de la notice annuelle de Wesdome.



ÉCHANTILLONNAGE D'EAU À EAGLE RIVER



Eagle River

Eagle River prélève et rejette l'eau conformément à la réglementation de l'Ontario et aux permis spécifiques au site. La gestion de l'eau s'effectue principalement autour de l'usine et du parc à résidus miniers. L'usine fonctionne selon un système en circuit fermé, recyclant l'eau provenant du bassin de récupération du parc à résidus miniers. Les résidus filtrés, produits en éliminant la majeure partie de l'eau pendant le traitement, améliorent la densité des résidus tout en récupérant l'eau pour la réutiliser. Le bassin de récupération du parc à résidus miniers recueille les eaux de ruissellement afin d'assurer un approvisionnement constant en eau pour l'usine tout en optimisant la recirculation de l'eau. L'excès d'eau est traité afin de respecter les normes réglementaires et celles de la Société avant d'être rejeté. Ce système s'adapte aux variations saisonnières de la disponibilité en eau.

Depuis 2021, nous stockons l'excédent d'eau à Mishi, où elle est traitée par osmose inverse ou décantée dans un bassin de polissage avant d'être rejetée dans l'environnement via le bassin de polissage du parc à résidus miniers. En 2024, nous avons doublé la canalisation reliant le parc à résidus miniers à Mishi pour améliorer notre capacité à acheminer l'eau sur le site. Nous avons également surélevé le barrage de rétention nord du parc à résidus miniers afin d'accroître la capacité du bassin de récupération pour le stockage de l'eau.

En 2024, à Eagle River, nous avons mis à jour les plans de gestion de l'eau pour la mine et l'usine, et élaboré une nouvelle procédure d'échantillonnage et d'analyse de l'eau, qui décrit les processus d'échantillonnage à suivre pour toutes les exigences réglementaires en ce qui concerne la surveillance de l'eau. Ces plans sont conçus pour atténuer le risque de perte de connaissances organisationnelles lié au roulement du personnel, qui peut contribuer à la non-conformité réglementaire.

Kiena

Les activités de prélèvement et de rejet d'eau à Kiena sont menées conformément à la réglementation du Québec et aux permis spécifiques au site. Kiena participe également à un comité régional de gestion des bassins versants pour la région de l'Abitibi-Témiscamingue, où se trouve le site.

L'eau pompée des chantiers souterrains est recueillie, stockée et recirculée sous terre pour être utilisée dans les opérations minières. L'eau est utilisée dans l'usine de Kiena pour le traitement du minerai et les résidus miniers sont rejetés dans le parc à résidus miniers sous forme de boues conventionnelles. Ce processus nécessite de maintenir un volume d'eau suffisant dans le parc à résidus miniers pour soutenir les opérations hivernales, alors que nous recirculons l'eau du parc à résidus miniers vers l'usine pour l'utiliser dans le traitement.

Lorsque cela est nécessaire, l'eau du parc à résidus miniers est traitée dans une usine de traitement de l'eau qui comprend des circuits d'ultrafiltration et d'osmose inverse afin d'éliminer les métaux lourds et autres contaminants. L'eau traitée s'écoule vers le bassin de polissage du parc à résidus miniers avant d'être rejetée dans l'environnement.

Une analyse du bassin versant de Kiena a été réalisée en 2024 et un plan de gestion de l'eau à l'échelle du site a été élaboré. La mise à jour des modèles du bilan hydrique du site a également été amorcée en 2024 et devrait être achevée en 2025.

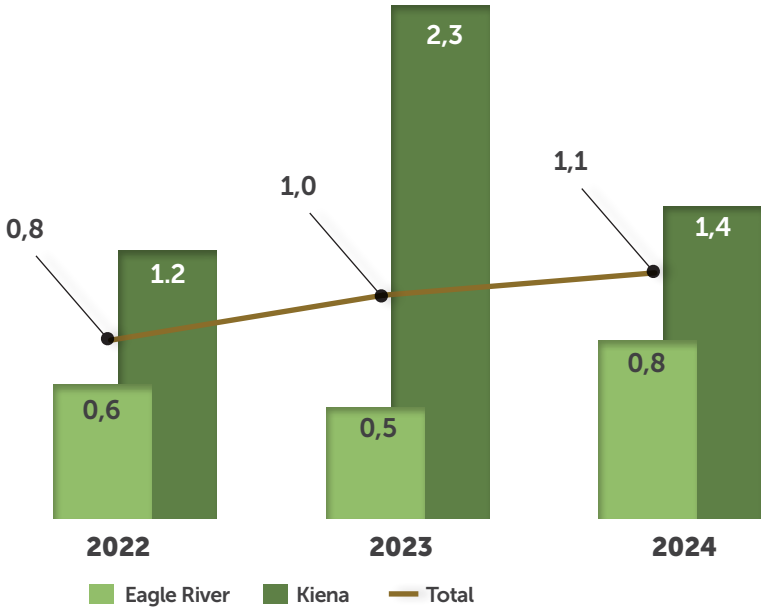
En 2024, nous avons modernisé les débitmètres de tous les circuits de gestion de l'eau afin d'améliorer la surveillance et la mesure de l'eau, ce qui nous a permis de mieux comprendre les volumes d'eau entrant et sortant du site. Dans la communauté résidentielle adjacente à Kiena, nous avons mis en place un programme de surveillance des puits résidentiels et n'avons constaté aucun dépassement ni aucun problème de qualité de l'eau dans le cadre de ce programme en 2024. À partir de 2023, nous avons commencé à transférer la neige qui s'accumule pendant l'hiver sur l'île Parker vers le parc à résidus miniers pour y être stockée, ce qui nous permet de nous assurer que la neige fondue est recueillie et, si nécessaire, traitée avant d'être rejetée dans l'environnement.



Résumé annuel de la performance

Eagle River et Kiena ont toutes deux enregistré une augmentation considérable du volume total d'eau douce prélevée en 2024 par rapport à 2023, en raison des importantes chutes de neige et de pluie qui se sont produites tout au long de l'année. La consommation d'eau sur les deux sites a également été plus élevée en 2024 qu'en 2023 en raison de l'augmentation de la production, qui a entraîné un traitement plus important en tonnes et, par conséquent, une consommation d'eau plus importante dans les résidus miniers. À mesure que les opérations minières à Kiena se sont stabilisées en 2024, un cadre complet de gestion de l'eau a été élaboré, comprenant l'installation de systèmes de surveillance du débit en temps réel, l'élaboration d'un bilan hydrique opérationnel et la mise en place d'une formation annuelle visant à sensibiliser les employés à la gestion de l'eau et à son utilisation opérationnelle.

INTENSITÉ DE L'EAU (UNITÉ: m³/once Au)



À Kiena, en juillet 2024, une fuite dans une canalisation a provoqué le déversement d'eau de contact provenant d'un nouveau chantier de construction (Presqu'île) en aval vers le parc à résidus miniers. L'eau a été confinée dans une dépression creusée, ce qui l'a empêchée d'atteindre les plans d'eau adjacents. Des mesures de confinement immédiates ont été mises en œuvre, ainsi qu'un plan d'action visant à prévenir toute récurrence. Aucun incident similaire n'a été signalé depuis la mise en place du plan de prévention.

CONSOMMATION D'EAU (UNITÉ: M³)

	EAGLE RIVER			KIENA		
	2022	2023	2024	2022	2023	2024
Total d'eau douce prélevée¹	681 948	518 856	929 040	374 948	168 115	1 012 330
Eau de surface	664 812	500 736	137 378	131 631	124 435	60 899
Eau souterraine	17 136	18 120	21 301	243 317	43 680	27 593
Total des autres eaux prélevées	0	0	0	0	0	0
Total d'eau douce utilisée pour les activités d'exploitation	280 076	237 267	143 309	24 054	168 115	88 491
Consommation totale d'eau	49 200	45 154	77 677	46 326	82 144	106 245
Pourcentage à partir d'un niveau de stress de référence élevé ou extrêmement élevé	0	0	0	0	0	0
Eau totale rejetée	453 694	324 347	662 637	916 918	536 420	833 238
Volume d'eau stockée²	728 184	859 134	825 543	175 736	246 425	295 000
Variation de l'eau stockée	374 369	130 950	694 593	(-121 772)	368 197	(-73 197)

¹ La norme comptable SASB sur les métaux et les mines définit l'eau douce comme une eau qui contient moins de 1 000 parties par million de solides dissous.
² Le volume d'eau stockée représente l'eau contenue dans des bassins de rétention ou d'autres structures à partir desquelles l'eau sera finalement rejetée dans l'environnement.

Indicateurs de performance :

SASB: EM-MM-140a.1, EM-MM-140a.2.

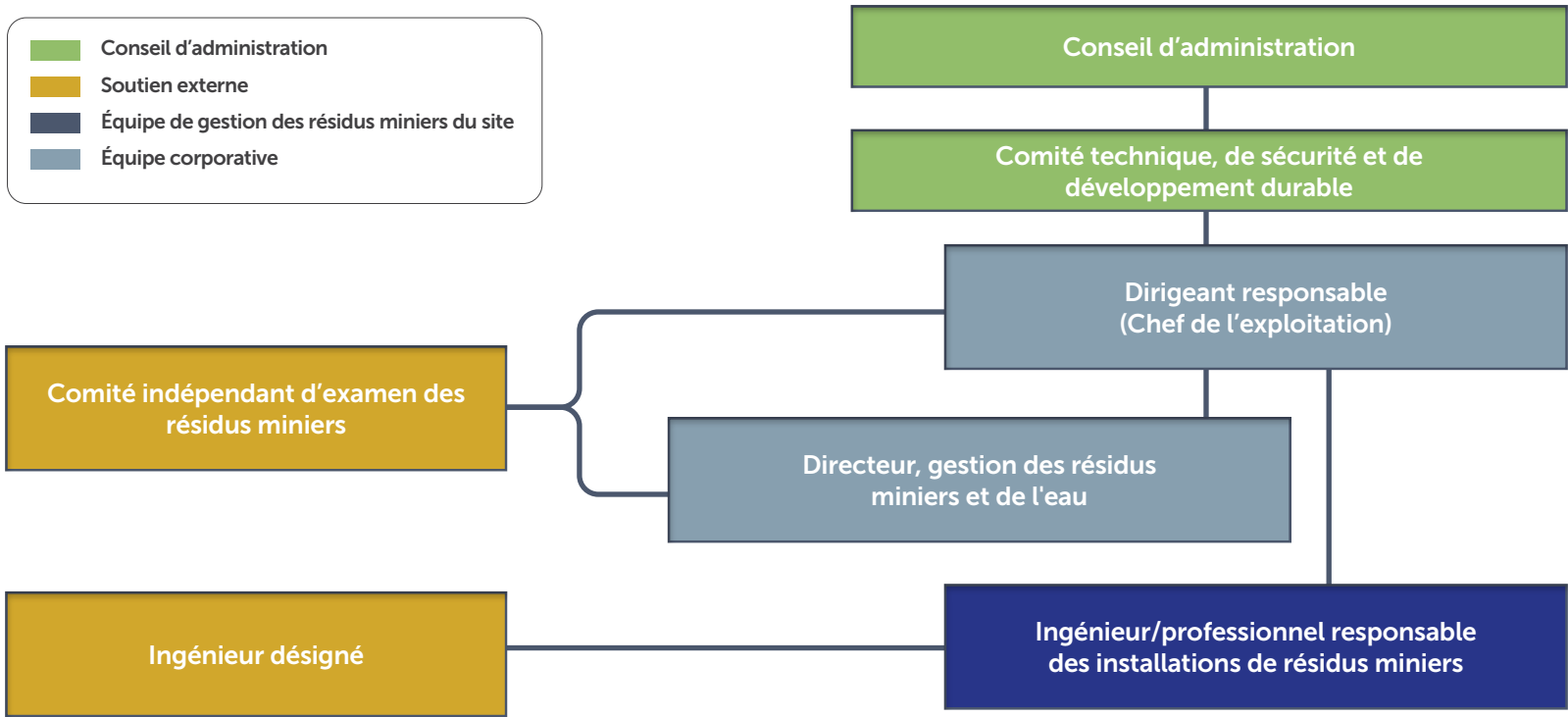
GRI: 2-27, 3-3, 303-1 (partiel), 303-3 (partiel), 303-4 (partiel), 303-5 (partiel).



GESTION DES RÉSIDUS MINIERES ET DES STÉRILES

Les résidus miniers et les stériles sont des sous-produits importants de nos opérations minières. Les stériles sont générés lorsque nous extrayons la roche pour accéder au minerai, et les résidus miniers sont générés lors du traitement visant à obtenir un concentré métallique. Nous stockons les résidus miniers dans les parcs à résidus miniers. Nous reconnaissons que le confinement et la gestion sécuritaires des résidus miniers dans ces parcs sont d'une importance cruciale, car tout incident peut avoir des répercussions sur l'environnement et la santé humaine. Guidés par notre politique de gestion des résidus miniers et de l'eau, nous avons mis en place des processus rigoureux pour garantir que nos parcs à résidus miniers sont gérés et exploités de manière responsable, et nous nous efforçons d'améliorer continuellement nos pratiques de gestion des résidus miniers.

STRUCTURE DE GOUVERNANCE DES RÉSIDUS MINIERES



Gouvernance des résidus miniers

Afin d'assurer la sécurité et l'intégrité des parcs à résidus miniers à Wesdome, toutes les installations sont conçues et gérées conformément aux lignes directrices de l'Association canadienne des barrages. Nous maintenons également une structure de gouvernance solide à l'échelle de la Société afin de respecter des normes élevées et d'assurer un niveau de surveillance approprié. Cela comprend le maintien de contacts réguliers avec les ingénieurs désignés externes responsables de nos installations, la présentation de rapports trimestriels sur la performance et les projets des parcs à résidus miniers au comité technique, de sécurité et de développement durable du Conseil, et l'assurance que les révisions sont effectuées chaque année par notre comité indépendant d'examen des résidus miniers.

Afin d'assurer une gouvernance adéquate et de favoriser la responsabilisation, nous avons clairement défini les rôles et les responsabilités liés à la gestion des résidus miniers à l'échelle de la Société. Avec l'appui de notre directeur de la gestion des résidus miniers et de l'eau, notre chef de l'exploitation est responsable de veiller à ce qu'un ingénieur responsable de l'installation de résidus (« IRIR ») soit nommé sur chaque site d'exploitation et à ce que nous ayons des ingénieurs désignés en place. WSP occupe le poste d'ingénieur désigné à Eagle River et à Kiena depuis 2022. En 2024, nous avons élaboré une norme de gestion des résidus miniers à l'échelle de la Société qui s'appuie sur les lignes directrices de l'Association canadienne des barrages (« ACB ») et de la GISTM, et qui est conforme au protocole VDMD sur les résidus miniers. Les IRIR et les équipes responsables de l'exploitation des usines et de l'environnement travaillent ensemble pour garantir le fonctionnement sécuritaire et responsable de nos installations.

Gestion des risques

À Eagle River et à Kiena, les études sur les inondations et les ruptures de barrages nous permettent de mieux comprendre les risques associés à nos parcs à résidus miniers. Ces études servent également à élaborer les plans d'intervention d'urgence sur les sites. Kiena

finalisera une évaluation actualisée des risques de rupture de barrage en 2025 et procédera ensuite aux mises à jour nécessaires du plan de préparation aux situations d'urgence du site. Une collaboration avec les services d'urgence locaux sur la préparation aux situations d'urgence à Eagle River et à Kiena est planifiée pour l'avenir.

Les manuels d'exploitation, d'entretien et de surveillance de chaque parc à résidus miniers décrivent en détail les procédures, la surveillance et la formation relatives à la gestion des résidus miniers. La surveillance de nos parcs à résidus miniers comprend des inspections quotidiennes et mensuelles, et nous avons installé des instruments autour des barrages des parcs à résidus miniers qui reçoivent des données en temps réel sur la performance des installations. Des inspections de sécurité des barrages sont effectuées chaque année par nos ingénieurs désignés et nous procédons à des examens indépendants de la sécurité des barrages tous les cinq ans. Le comité indépendant d'examen des résidus miniers de Wesdome a été créé en 2023 et effectue des visites annuelles sur les sites et des révisions de la performance. Les membres de l'équipe de la haute direction, y compris notre chef de l'exploitation et le comité technique, de sécurité et de développement durable du Conseil révisent tous les rapports préparés par le comité indépendant d'examen des résidus miniers.

En 2024, nous avons fait appel à un expert tiers pour mener des évaluations des risques semi-quantitatives et multidisciplinaires pour chacun de nos sites. L'objectif était d'identifier et de caractériser les risques pour nos installations, nos contrôles de conception et d'exploitation, et de soutenir l'élaboration de plans de gestion des risques. Ces plans guideront nos efforts vers l'atteinte d'un profil de risque « aussi bas que raisonnablement possible ». Ce processus

comprenait des ateliers avec les équipes du site et du siège social ainsi que les ingénieurs désignés, et a contribué à améliorer notre compréhension globale des risques liés à la gestion des résidus miniers sur nos deux sites. Des informations supplémentaires sur la gouvernance et les risques liés à la gestion des résidus miniers sont disponibles dans la section « Risques et incertitudes » de la notice annuelle de Wesdome.

Eagle River

Le parc à résidus miniers d'Eagle River, initialement conçu pour le dépôt de boues en 1989, fonctionne comme une installation de filtration depuis 2007. Les infrastructures du parc à résidus miniers comprennent des barrages, un déversoir, des bassins de drainage et

de collecte, ainsi que des fossés de dérivation. Les résidus sont filtrés pour atteindre un taux d'humidité d'environ 16 à 20 %, puis transportés par camion vers des stocks, avant d'être répartis dans l'installation de stockage des résidus miniers.

Les barrages des installations ont été rehaussés en 2024, et nous prévoyons achever un rehaussement supplémentaire en 2026 dans le but de fournir une capacité de stockage jusqu'en 2029. Nous avons commencé à planifier en 2021 la construction d'une nouvelle installation de résidus miniers, et en 2024, nous avons achevé d'autres études de base

et renforcé notre engagement sur nos plans auprès des groupes autochtones potentiellement affectés.

Les stériles d'Eagle River sont soit remblayés sous terre, soit stockés en surface, et sont réutilisés autant que possible comme matériaux de construction, notamment pour les rehaussements du parc à résidus miniers et la construction de routes. Le minerai et les stériles d'Eagle River sont inertes et ne génèrent pas d'acide, ce qui

réduit le risque de drainage minier acide. Nous effectuons chaque mois des échantillonnages des stériles et des analyses des eaux de ruissellement, ainsi que des tests en laboratoire pour détecter la présence de métaux, de soufre et de carbonate.

Kiena

Le parc à résidus miniers de Kiena a fait l'objet d'importantes mises à niveau avant la reprise des opérations en 2021, afin de garantir que les installations répondent aux normes actuelles de l'industrie et soient en mesure de fournir la capacité de stockage de résidus miniers requise. Les mises à niveau comprenaient une surélévation en amont de la cellule nord des installations, l'amélioration des fondations par mélange en profondeur du sol le long de divers segments et la mise à niveau des fossés périphériques. En 2025, nous prévoyons une autre mise à niveau pour surélever la cellule nord et nous construirons un déversoir interne pour permettre un drainage passif de la cellule nord vers la cellule sud des installations.

En 2022, une usine de pâte a été mise en service à Kiena afin de remblayer les zones souterraines épuisées avec des résidus de pâte. Nous prévoyons que, pendant la durée de vie de la mine, nous remblayerons plus de 30 % des résidus miniers générés, ce qui réduira les besoins de stockage en surface et prolongera la durée de vie du parc à résidus miniers.

Les stériles de Kiena sont stockés dans un seul tas et, depuis 2022, sont utilisés pour les activités de construction au parc à résidus miniers. Comme à Eagle River, les stériles et le minerai de Kiena sont caractérisés comme non générateurs d'acide et présentant un faible potentiel de lixiviation des métaux. Les mêmes protocoles de surveillance et de tests sont en place dans les deux sites d'exploitation.



EMPLOYÉ À KIENA

VUE D'ENSEMBLE DES PARCS À RÉSIDUS MINIERS

	EAGLE RIVER	KIENA
Nom de l'installation	Parc à résidus miniers de Miron Creek	Parc à résidus miniers du Complexe Kiena
Localisation	Kilometre 50, Paint Lake Rd., Wawa, Ontario, Canada	950 chemin Kienawisik, Val-d'Or, Québec, Canada
Statut de propriété	Détenu et exploité à 100 % par Mines d'Or Wesdome Ltée	Détenu et exploité à 100 % par Mines d'Or Wesdome Ltée
Statut opérationnel	Actif	Actif
Méthode de construction	En amont (barrage sud/barrage principal en enrochement) ¹ En aval (berme du périmètre nord) En aval (barrage de rétention nord) ¹	En amont ²
Capacité maximale de stockage autorisé (m³)	6,355 M	7,025 M
Quantité actuelle de résidus miniers stockés (m³)	5,94 M	6,09 M
Classification des conséquences	Élevée	Très élevée
Date de la dernière révision technique indépendante	2024	2024
Constatations importantes	Aucune	Aucune
Mesures d'atténuation	s.o.	s.o.
Plan de préparation et d'intervention en cas d'urgence spécifique au site	Oui	Non

¹ La méthode de construction originale du parc à résidus miniers d'Eagle était en aval, mais en 2007, le parc à résidus miniers a été modifié pour devenir un barrage surélevé en amont afin de stocker les résidus filtrés. En 2017/2018, une berme de stabilisation a été construite sur la pente en aval et le long de certaines parties du pied du barrage sud.

² Les deux premières phases de rehaussement du barrage du parc à résidus miniers de Kiena ont été construites selon la méthode en aval. Les rehaussements complétés en 2021 et 2022 ont été construits selon la méthode en amont.

Résumé annuel de la performance

Eagle River a connu une légère baisse du volume de résidus miniers générés en 2024 par rapport à 2023 en raison d'une légère diminution des tonnes broyées, et aucun résidu minier n'a été recyclé durant l'année. Kiena a également connu une diminution des résidus miniers générés en 2024, car une partie des résidus générés a été remblayée sous terre plutôt que stockée en surface dans le parc à résidus miniers. Les stériles générés à Eagle River ont augmenté en 2024 en raison des travaux d'aménagement de la mine souterraine. Kiena a également connu une augmentation des stériles en 2024 par rapport à 2023, en raison de la poursuite du développement du projet de portail et de rampe de Presqu'île et de l'augmentation de la production de la mine souterraine. Aucun drainage minier acide n'est prévu, ni en cours de traitement, de remise en état ou d'atténuation active à Eagle River ou Kiena.

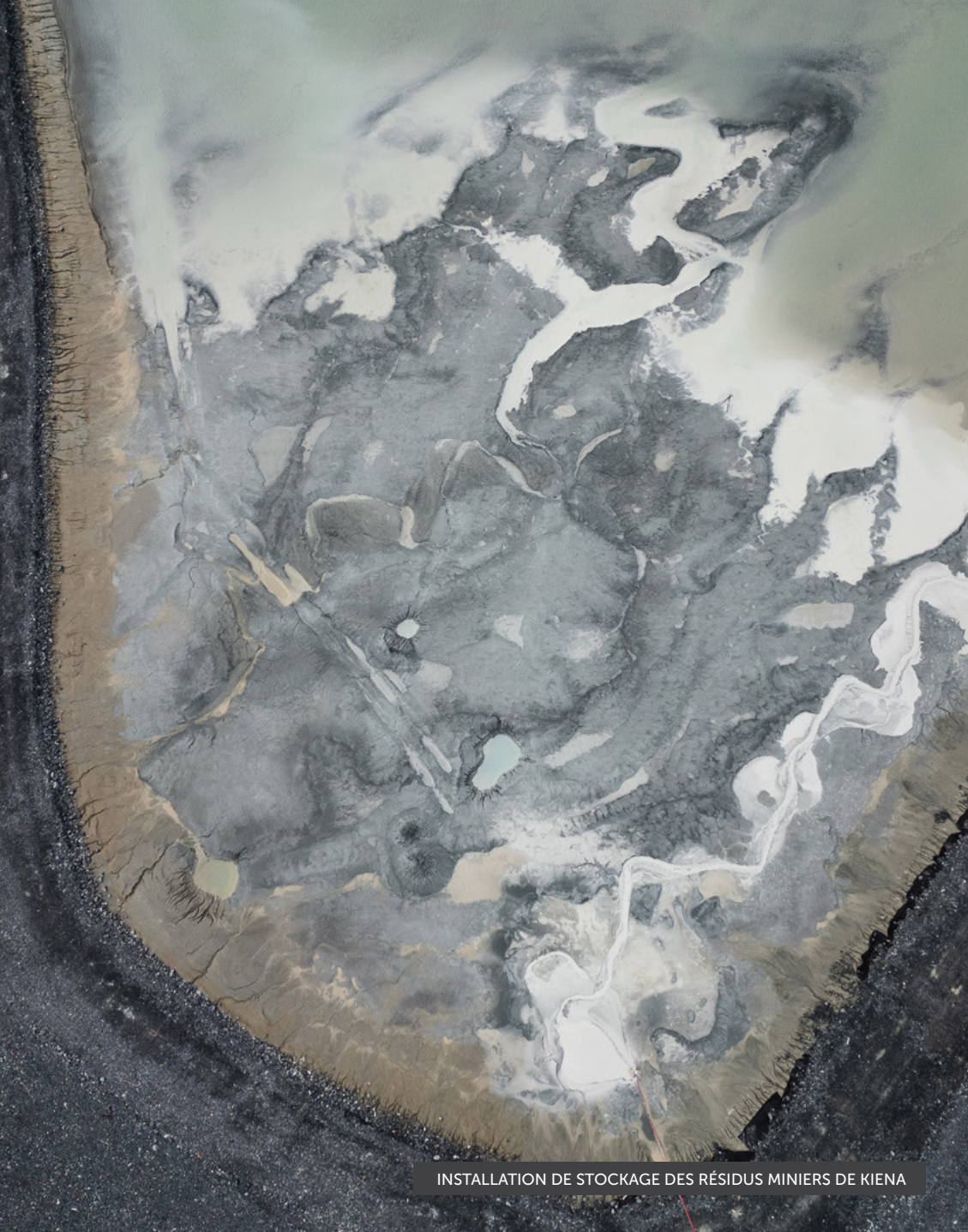
GÉNÉRATION DE RÉSIDUS MINIERS ET DE STÉRILES (UNITÉ : TONNE)

	2022	2023	2024
EAGLE RIVER			
Total des résidus miniers	246,000	225,768	223,292
Pourcentage des résidus miniers recyclés	0	0	0
Total des stériles ²	221,801	144,569	344,678
Pourcentage des stériles recyclés	66	0	62
KIENA			
Total des résidus miniers	112,170	198,644	179,655
Pourcentage des résidus miniers recyclés ¹	30	21	21
Total des stériles ²	138,615	162,150	243,743
Pourcentage des stériles recyclés ³	172	100	22

¹ Les résidus miniers recyclés à Kiena correspondent au pourcentage total des résidus miniers qui sont réutilisés ou retraités à des fins telles que le remblayage souterrain ou la construction au parc à résidus miniers.
² Le total des stériles représente tous les stériles générés au cours de la période visée par le rapport.
³ Les stériles recyclés à Kiena correspondent au volume retraité à partir d'un stockpile durant la période de déclaration.

Indicateurs de performance :

SASB: EM-MM-150a.5, EM-MM-160a.2, EM-MM-540a.1, EM-MM-540a.2, EM-MM-540a.3 (partiel). GR



INSTALLATION DE STOCKAGE DES RÉSIDUS MINIERS DE KIENA



DÉCHETS ET MATIÈRES DANGEREUSES

Au-delà des résidus miniers et des stériles, nos activités d'exploitation génèrent d'autres types de déchets, notamment des déchets dangereux comme les produits chimiques et des déchets non dangereux comme le métal, le bois, le plastique et d'autres matériaux. S'ils ne sont pas gérés correctement, les déchets peuvent avoir un impact négatif sur l'environnement et la santé humaine. Guidés par notre politique environnementale, nous nous efforçons de réduire la quantité de déchets que nous produisons grâce à la conservation des matériaux, à leur réutilisation et au recyclage des matières résiduelles. Lorsque la production de déchets est inévitable, nous nous engageons à les traiter, à les stocker et à les éliminer de manière responsable. Dans le cadre de cet engagement, nos services de l'environnement et du développement durable supervisent les programmes de gestion des déchets sur nos deux sites miniers, qui comprennent des plans, des procédures, des inspections et des audits visant à minimiser les impacts négatifs.

Gestion des déchets non dangereux

Les déchets non dangereux générés sur nos sites miniers, notamment le carton, le papier, le bois, l'acier et les déchets ménagers, sont stockés en toute sécurité afin d'éviter d'attirer la faune sauvage et de nuire à l'environnement, puis transportés hors site vers des installations autorisées. La gestion des déchets est assurée par le biais de procédures et de programmes de formation dispensés à tous les employés et entrepreneurs, et des inspections et audits sont régulièrement effectués afin de s'assurer de la conformité.

Depuis 2021, Eagle River développe ses propres initiatives de recyclage pour pallier le manque d'installations de recyclage dans la région. Nous avons recyclé des déchets électroniques, de la ferraille, du bois et du mobilier de campement, comme des matelas.

Kiena utilise les services de recyclage municipaux de la ville de Val-d'Or pour gérer les déchets de papier, de bois et de métal. Depuis

2021, les déchets sont triés à la surface et sous terre, puis recyclés dans la mesure du possible. Étant donné que Kiena est située à proximité d'un plan d'eau, son plan de prévention des déversements inclut les déchets non dangereux, et de la végétation a été plantée sur les berges afin d'empêcher les déchets de se déverser dans le lac de Montigny. Des journées de nettoyage du site minier encouragent la responsabilité environnementale partagée entre les différents services et ont lieu régulièrement à Eagle River et à Kiena.

Gestion des déchets dangereux

Les déchets dangereux présents sur nos sites comprennent les huiles, les graisses, les produits chimiques, les solvants, les solutions et les batteries. Des plans de gestion et des procédures strictes garantissent une manipulation appropriée par des entrepreneurs tiers accrédités qui ramassent et éliminent les matières dangereuses en toute sécurité. Dans l'ensemble de nos activités, nous accordons la priorité aux pratiques sécuritaires afin d'atténuer les risques liés à la manipulation et à l'élimination des matières dangereuses, et nous nous conformons à toutes les exigences réglementaires en vigueur.

À Eagle River, tous les déchets dangereux sont enregistrés dans un système de gestion des informations sur les déchets dangereux. En 2024, nous avons commencé à élaborer une procédure spécifique de stockage, de manipulation et d'élimination des déchets dangereux, que nous prévoyons mettre en œuvre en 2025, et parallèlement, nous nous sommes concentrés sur l'amélioration de la formation et de l'éducation des employés et des entrepreneurs en matière de gestion des déchets dangereux. Les employés ont effectué des inspections sur le site en collaboration avec l'équipe de l'environnement, puis ont participé aux efforts visant à identifier les possibilités d'améliorer les pratiques de manipulation et de stockage. Au cours de l'année, nous avons augmenté la fréquence des inspections des installations de stockage des déchets dangereux afin de déterminer l'efficacité de nos efforts de formation et d'éducation.

À Kiena, les déchets dangereux sont stockés dans des conteneurs maritimes sécurisés en surface. Le site procédera à la mise à niveau

des installations de stockage des déchets en 2025 afin de réduire davantage le risque de déversements lors du déplacement et de la préparation des déchets en vue de leur transport hors site.

Gestion du cyanure

Le cyanure joue un rôle essentiel dans les processus efficaces de récupération de l'or à Eagle River et à Kiena. Nous mettons en œuvre des pratiques de gestion rigoureuses afin de garantir une manipulation sécuritaire et de minimiser les risques pour la santé humaine et l'environnement.

À Eagle River, l'utilisation du cyanure est régie par un plan de gestion du cyanure. Le cyanure est décomposé dans le processus de broyage par le peroxyde d'hydrogène afin d'oxyder le cyanure en composants moins toxiques. Le cyanure est livré sous forme de solution prémélangée par un fournisseur de confiance, ce qui minimise la manipulation directe par les employés. Une formation est dispensée par le service de santé et de sécurité du site à toutes les personnes impliquées dans son utilisation, son transport ou son élimination.

À Kiena, un circuit de destruction du cyanure mis en service à la fin de 2022 élimine le cyanure des résidus miniers avant qu'ils ne soient stockés dans le parc à résidus ou utilisés dans le remblayage souterrain. Des procédures opérationnelles standard de manipulation et de stockage sécuritaires sont en place et une formation annuelle sur la manipulation du cyanure est dispensée à tous les opérateurs de l'usine et aux membres du service de l'environnement et du développement durable.

Gestion des déversements

Des plans de gestion des déversements sont en place à Eagle River et à Kiena afin d'assurer une intervention rapide et efficace en cas de déversement. Ils comprennent des formations, des inspections de l'équipement, des protocoles de prévention et des exigences relatifs au signalement. Des audits annuels sont réalisés dans le cadre de nos programmes de conformité environnementale sur les sites. L'équipement d'intervention en cas de déversement est

stratégiquement réparti sur chaque site et régulièrement inspecté. Les deux sites organisent des formations annuelles et des exercices périodiques afin de maintenir leur état de préparation.

Dans la plupart des cas, la réponse initiale aux déversements est gérée par l'équipe de santé, de sécurité et d'environnement, avec le soutien des équipes de sauvetage minier si nécessaire. À Kiena, les employés formés travaillant dans l'usine sont tenus de répondre aux déversements de produits chimiques. Des entrepreneurs accrédités spécialisés dans les déchets dangereux sont disponibles sur appel si la réponse requise dépasse les capacités des équipes du site. Les déchets recueillis lors du nettoyage des déversements sont soit stockés dans le parc à résidus miniers, soit transportés hors site par des entrepreneurs accrédités spécialisés dans la manipulation des déchets. L'enquête sur les déversements est menée par le service

de l'environnement et du développement durable, en collaboration avec d'autres équipes du site si nécessaire, et il incombe à l'équipe de l'environnement de veiller à ce que tous les déversements soient signalés aux autorités réglementaires comme requis. À Eagle River, les déversements à déclaration obligatoire sont signalés aux groupes autochtones locaux. Dans le cadre de notre processus d'enquête sur les incidents, des mesures correctives sont identifiées, documentées, attribuées à une personne ou à un groupe, et suivies par les services de l'environnement et du développement durable du site afin de s'assurer de leur mise en œuvre.

Résumé annuel de la performance

En 2024, nous avons eu deux incidents de déversement sur nos sites, l'un à Eagle River et l'autre à Kiena. Les deux déversements ont été rapidement traités et des mesures correctives ont été prises, comme

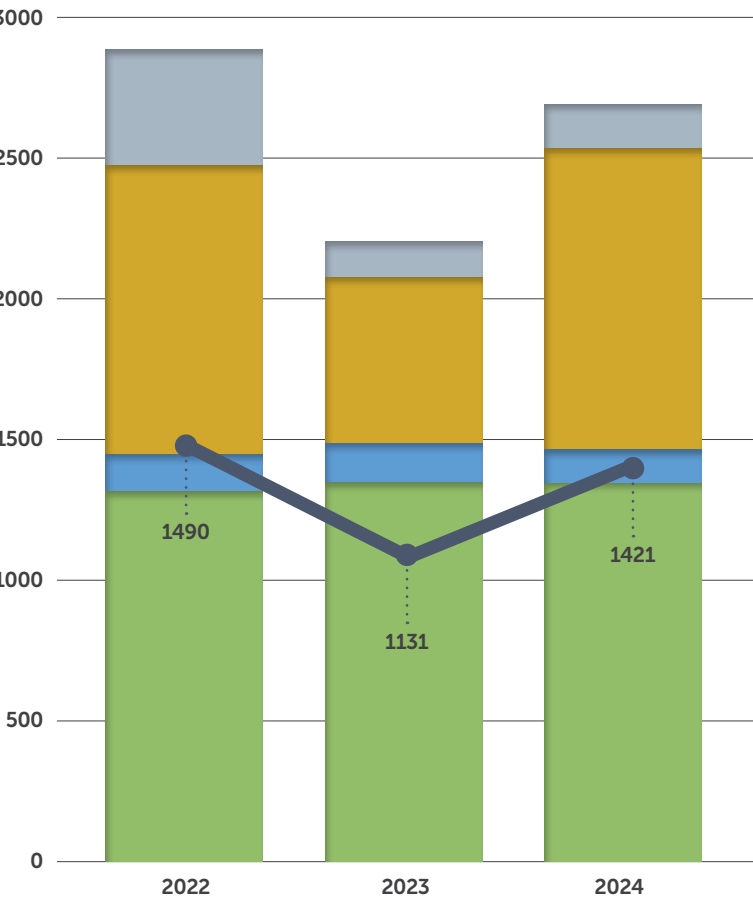
indiqué dans la section [Gestion de l'eau](#) du rapport à la page 36. Nous n'avons eu aucun incident significatif de non-conformité lié aux permis, normes ou réglementations en matière de gestion des déchets et des matières dangereuses.

Au cours de l'année visée par le rapport, Eagle River s'est concentré sur l'amélioration de la gestion du cyanure en lançant une surveillance interne, en installant des rampes d'arrosage dans le parc à résidus miniers et en commandant une étude sur la destruction du cyanure afin d'explorer les options de destruction sur le site. Les volumes de déchets générés à Eagle River sont restés conformes à ceux des années précédentes. À Kiena, les volumes de déchets non dangereux ont augmenté en 2024 par rapport à 2023, le site s'étant efforcé d'éliminer les anciens équipements et matériaux qui n'étaient plus utilisés.



USINE DE KIENA

DÉCHETS GÉNÉRÉS (UNITÉ : TONNE)



- Volume total recyclé
- Kiena – Dangereux
- Kiena – Non dangereux
- Eagle River – Dangereux
- Eagle River – Non dangereux



CONSTRUCTION DE LA RAMPE DE PRESQU'ÎLE À KIENA

INCIDENTS DE DÉVERSEMENT

	EAGLE RIVER			KIENA		
	2022	2023	2024	2022	2023	2024
Déclaration obligatoire ¹	2	3	1	11	3	1
Déclaration facultative	26	66	21	35	15	69
Total	28	69	22	46	18	70

¹ Les déversements à déclaration obligatoire à Kiena sont définis comme les déversements ayant fait l'objet d'une enquête par l'organisme de réglementation du Québec.

Indicateurs de performance :

SASB: EM-MM-150a.4, EM-MM-150a.7, EM-MM-150a.8, EM-MM-150a.9, EM-MM-150a.10 (partiel).

GRI: 3-3, 306-1 (partiel), 306-2 (partiel), 306-3 (partiel), 303-2 (partiel).



CHANGEMENTS CLIMATIQUES, ÉMISSIONS ET CONSOMMATION D'ÉNERGIE

Wesdome reconnaît que les activités d'exploitation minière utilisent diverses sources d'énergie et peuvent avoir une empreinte carbone importante, et que la question du changement climatique suscite une attention considérable de la part du public, des scientifiques, des investisseurs et des organismes de réglementation, et revêt une importance croissante pour nos parties prenantes et les groupes autochtones affectés. En conséquence, il est essentiel que nous comprenions, nous adaptions et atténuons les risques que le changement climatique peut poser à nos activités, et que nous gérons notre consommation d'énergie et nos émissions de gaz à effet de serre (« GES »). Guidés par notre politique environnementale, nous cherchons à identifier, évaluer et réduire notre consommation d'énergie, à atténuer les risques climatiques potentiels et à améliorer nos pratiques de gestion grâce à une meilleure compréhension de nos émissions de GES.

Alignement sur les recommandations du Groupe de travail sur la divulgation de l'information financière relative aux changements climatiques (TCFD)

En 2022, nous avons commencé à travailler à l'alignement sur les recommandations du TCFD. Le présent rapport marque la troisième année où nous rendons compte de nos progrès en matière d'alignement, couvrant les quatre domaines clés du TCFD : gouvernance, stratégie, gestion des risques, et indicateurs et cibles. Des informations supplémentaires sur les changements climatiques sont disponibles dans la section « Risques et incertitudes » de la [notice annuelle de Wesdome](#).

La structure de gouvernance climatique de Wesdome assure une surveillance depuis le Conseil jusqu'à la direction des sites.



MINE KIENA ET LAC DE MONTIGNY

Gouvernance

La surveillance de la gouvernance des risques, des opportunités et des stratégies liés aux changements climatiques relève ultimement du conseil d'administration de Wesdome. Notre cheffe de la direction assume la responsabilité exécutive d'évaluer et de gérer les risques et les opportunités liés au climat et d'approuver les mesures prises par la Société en matière d'action climatique et de gestion des risques. La cheffe de la direction est appuyée par la vice-présidente, développement durable et environnement, et le chef de l'exploitation, et rend compte directement au conseil d'administration chaque trimestre de la performance de la Société en matière de développement durable, y compris les questions liées au climat. La vice-présidente, développement durable et environnement, est responsable de l'élaboration des stratégies de performance relatives aux changements climatiques en partenariat avec le chef de l'exploitation et les directeurs généraux des sites de la Société.

Sur nos sites, les discussions sur la consommation d'énergie et les émissions qui en découlent ont lieu soit lors de la planification de nouveaux projets d'immobilisations, soit dans le cadre d'un projet d'amélioration continue. Ces discussions se tiennent en collaboration au sein d'un comité ou d'un service spécifique, selon le projet. Nous abordons des sujets tels que les possibilités d'optimisation, d'efficacité et de réduction des émissions, et s'il s'agit d'initiatives autonomes non liées à un projet d'immobilisations plus vaste, les idées sont soumises à l'examen des directeurs généraux des sites. À mesure que les projets avancent, les progrès sont mesurés et évalués chaque année.

Toute l'électricité de Wesdome provient des réseaux électriques de l'Ontario et du Québec. Environ 87 % de l'électricité de l'Ontario est produite à partir de sources à faibles émissions de carbone, telles que l'énergie nucléaire, l'hydroélectricité, l'énergie éolienne et l'énergie solaire. L'électricité du Québec provient à environ 99 % de sources à faibles émissions de carbone, notamment l'hydroélectricité et l'énergie éolienne. En cas d'urgence ou de panne électrique,

des génératrices de secours alimentées au diesel sont disponibles sur place.

Dans le cadre de nos efforts visant à réduire notre consommation d'énergie, Eagle River dispose d'un gestionnaire de l'énergie à temps plein sur place, et à Kiena, nous avons mis en place un comité de gestion de l'énergie et des émissions. Le comité et le gestionnaire de l'énergie d'Eagle River sont tous deux responsables de l'identification des initiatives visant à réduire et/ou à optimiser la consommation d'énergie dans le cadre de nos activités. Les initiatives en cours comprennent la mise à niveau des infrastructures et la conversion du diesel à l'électricité.

Stratégie

Nous reconnaissons que les risques physiques et ceux liés à la transition climatique peuvent avoir un effet négatif sur les activités de Wesdome. Par conséquent, nous nous efforçons de mieux comprendre ces risques et la manière dont nous pouvons nous préparer à y faire face.

Planification en matière de risques physiques

En 2022, Wesdome a retenu les services d'experts externes pour réaliser des évaluations de haut niveau des risques physiques liés aux changements climatiques à Eagle River et à Kiena, en utilisant un scénario de 2,0 °C ou moins. L'approche d'évaluation des risques était conforme au protocole PIEVC de l'Institut de prévention des sinistres catastrophiques, aux lignes directrices générales sur le climat d'Infrastructure Canada, à la norme ISO 31000 sur la gestion des risques et aux normes ISO 14090/14091/14092 sur l'adaptation aux changements climatiques. La méthodologie d'évaluation tenait compte des tendances, des impacts d'événements climatiques passés, de l'utilisation et des vulnérabilités des infrastructures ainsi que de l'analyse de scénarios portant sur divers risques potentiels.

L'analyse a porté sur des horizons à court et moyen terme, couvrant respectivement les périodes de 2011 à 2040 et de 2041

à 2070, et a pris en compte les risques liés aux phénomènes météorologiques extrêmes et aux changements climatiques pour nos activités d'exploitation minière et nos infrastructures. Ces conclusions guideront nos stratégies d'adaptation de manière à assurer la résilience opérationnelle dans des conditions climatiques changeantes.

Selon les résultats de l'évaluation, à court terme, les risques les plus élevés auxquels Eagle River est confrontée, par rapport au climat de référence de 2020, sont liés aux effets des fortes chutes de neige, qui peuvent avoir un impact sur les infrastructures de stockage d'eau sur le site et entraver l'accès aux routes, aux autoroutes et à l'héliport, limitant ainsi l'accès au site. Les fortes chutes de neige constituent également un facteur de risque important à Kiena, tout comme les incendies de forêt, qui peuvent avoir un impact sur les routes d'accès, les autoroutes et les systèmes de télécommunication et d'alimentation électrique. La fumée des incendies de forêt peut également avoir un impact sur les systèmes de ventilation des mines.

Dans une perspective à plus long terme, pour la période de 2041 à 2070, les risques accrus par rapport au climat de référence de 2020 pour les deux sites sont liés à des conditions météorologiques extrêmes telles que des précipitations abondantes, des orages violents, des sécheresses et des chaleurs extrêmes. Les autres défis à relever comprennent les perturbations des systèmes de ventilation des mines et des infrastructures électriques sur les deux sites. À Eagle River, on note des interruptions potentielles de l'approvisionnement en eau et des services d'hélicoptère, et à Kiena, des interruptions des activités de forage.

Après avoir terminé les évaluations des risques physiques, nous avons intégré les risques physiques liés au climat dans nos registres de risques corporatifs et des sites, ainsi que dans nos processus de gestion des risques. Dans le cadre de ce processus, des mesures d'atténuation ont été élaborées pour les risques à court et moyen terme pesant sur nos activités, et nous révisons chaque année les progrès réalisés par rapport à ces mesures. Les deux sites

d'exploitation ont mis en place des plans de gestion des changements climatiques ou des plans de gestion de l'énergie qui décrivent notre approche en matière d'identification, d'évaluation et d'atténuation des risques physiques liés aux changements climatiques.

Planification des risques liés à la transition

En 2023, nous avons fait appel à un expert tiers pour réaliser une évaluation des risques liés à la transition climatique et une évaluation des écarts par rapport aux recommandations du TCFD, afin de soutenir notre planification sur les changements climatiques et la gestion des risques. L'évaluation a permis d'identifier les principaux risques liés à la transition pour Wesdome, y compris l'augmentation des coûts énergétiques et des coûts de la chaîne d'approvisionnement en amont, les problèmes de financement et les risques liés à la réputation au niveau de l'industrie.

Norme relative aux changements climatiques

Wesdome est en train de formaliser ses processus de prise en compte et d'intégration des impacts climatiques – en particulier ceux que nous, en tant que Société, avons sur les changements climatiques – ainsi que les risques potentiels que ces derniers représentent pour nos activités. Pour y parvenir, nous élaborons actuellement une norme sur les changements climatiques à l'échelle de la Société. Cette norme se concentre sur trois domaines principaux :

- 1. Gestion des changements climatiques au niveau de l'entreprise : établir des engagements, une gouvernance et des processus à l'échelle du Conseil et de la direction qui permettront de prendre en compte les implications des changements climatiques dans la stratégie d'affaires.
- 2. Gestion des changements climatiques au niveau des sites : développer des systèmes au niveau des installations pour gérer la consommation d'énergie, les émissions de GES, les impacts physiques liés au climat et les adaptations afin d'éviter ou d'atténuer les impacts négatifs dus aux changements climatiques.
- 3. Objectifs de performance et compte rendu au niveau des sites : fixer des objectifs de performance pour les installations et rendre compte chaque année de la consommation d'énergie, des

émissions de GES, des impacts physiques potentiels du climat et des mesures d'adaptation.

Gestion des risques

Notre processus de gestion des risques liés au climat est intégré au cadre global de gestion des risques de Wesdome (pour plus de détails, voir la section [Gestion des risques](#) à la page 28). Les directeurs généraux et l'équipe de la haute direction effectuent des révisions trimestrielles des risques, au cours desquelles nous mettons à jour les registres des risques des sites et de l'entreprise, en ajustant les risques ou les niveaux de probabilité si nécessaire. Chaque année, nous effectuons une révision détaillée et une réévaluation du registre des risques climatiques physiques de chaque site. Tout risque ayant changé est signalé et présenté à notre conseil d'administration, accompagné d'une copie complète du registre consolidé des risques climatiques de la Société.

Indicateurs et cibles

Wesdome surveille plusieurs indicateurs liés aux changements climatiques afin de nous aider à évaluer et à gérer nos risques et opportunités liés au climat, conformément à notre stratégie et à nos processus de gestion des risques. Nos indicateurs comprennent les émissions de GES, l'intensité des GES (par once produite), les phénomènes météorologiques extrêmes, la consommation d'eau (en particulier l'eau consommée, l'eau stockée, l'eau prélevée et l'eau rejetée), la consommation d'énergie (y compris le diesel, le gaz naturel, le propane, l'essence et l'électricité) et l'intensité énergétique (par tonne broyée).

Nous avons réalisé un inventaire des émissions de GES à Eagle River et à Kiena en 2022, couvrant les émissions des champs d'application 1 et 2. L'évaluation a permis d'identifier nos principales sources d'émissions comme suit : le gaz naturel utilisé pour le chauffage et le refroidissement, le propane utilisé pour le chauffage et le fonctionnement de nos raffineries d'or, ainsi que le diesel et l'essence utilisés par les équipements miniers de surface et souterrains. La cartographie des émissions résultant de ces sources nous a permis de créer un profil d'émissions de référence pour chaque site et de

prédire nos émissions pendant la durée de vie de nos mines, ce qui nous a permis de mieux identifier les possibilités de réduction des émissions dans le cadre de nos activités.

Nous mesurons actuellement nos émissions de GES des champs d'application 1 et 2 et les déclarons conformément au protocole sur les gaz à effet de serre : une norme comptable et de déclaration pour les entreprises (édition révisée). Nous n'estimons pas encore nos émissions indirectes au sein de notre chaîne de valeur (champ d'application 3).

Nos deux sites d'exploitation sont soumis à des réglementations visant à limiter les émissions, et nos émissions de GES sont déclarées chaque année aux organismes de réglementation conformément aux réglementations provinciales en vigueur en Ontario et au Québec.

Résumé annuel de la performance

Par rapport aux années précédentes, les émissions de GES des champs d'application 1 et 2 ont augmenté à Eagle River en 2024, principalement en raison de changements opérationnels et des habitudes de consommation d'énergie. Les émissions du champ d'application 1 ont augmenté en raison de l'intensification des activités minières souterraines, notamment l'expansion du développement et le transport des déchets, qui ont nécessité une consommation supplémentaire de carburant pour les équipements et les systèmes de ventilation. Les émissions du champ d'application 2 ont augmenté en raison d'une hausse globale de la consommation d'énergie résultant de l'augmentation des niveaux de production.

La consommation d'énergie à Eagle River est restée stable entre 2023 et 2024, le changement le plus important d'une année sur l'autre étant la diminution de la consommation d'électricité. Cette diminution est due au plafonnement de la production horaire de l'usine. La mine a également enregistré une baisse de sa consommation d'électricité en raison de l'optimisation et de l'efficacité énergétique, notamment grâce à la modernisation des ventilateurs qui assurent la ventilation souterraine.

Depuis 2017, Eagle River participe au Programme Avantage énergétique pour le Nord (« PAEN »), qui offre des remises et des incitatifs pour la réduction de la consommation d'énergie. Dans le prolongement des efforts entrepris depuis 2023, le site a modernisé son système de ventilation en y ajoutant un dispositif de surveillance de la consommation d'énergie en temps réel afin d'optimiser l'utilisation et de réduire le gaspillage. La réparation des fuites d'air a permis d'améliorer davantage l'efficacité et de réduire les coûts énergétiques.

Par rapport aux années précédentes, les émissions de GES du champ d'application 1 à Kiena ont diminué en 2024, le site ayant atteint un état de fonctionnement plus stable. Les émissions du champ d'application 2 ont augmenté en 2024, en raison d'une augmentation de la consommation énergétique globale, y compris une augmentation d'environ 27 % de la consommation d'électricité à Kiena.

En 2024, Kiena a installé deux nouveaux systèmes électriques (25 kVa et 120 kVa) connectés au réseau d'Hydro-Québec afin de soutenir le développement d'une nouvelle rampe d'accès souterraine depuis la surface (Presqu'île). Le système de 25 kVa alimente la rampe et soutiendra les activités d'exploitation minière. Le système de 120 kVa renforce la fiabilité et la capacité du réseau sur le site de la mine. Le passage à ces nouveaux systèmes électriques a éliminé le besoin de génératrices au diesel, sauf en cas d'urgence.

Kiena a constaté une augmentation de sa consommation d'électricité et d'explosifs en 2024, qui peut être attribuée au développement et au dynamitage de la rampe de Presqu'île.

Le projet a nécessité une alimentation électrique supplémentaire pour le développement des infrastructures, afin de soutenir les activités de construction. L'ampleur du projet Presqu'île, ainsi que l'expansion globale des opérations minières à Kiena Deep, ont entraîné une augmentation de la consommation d'électricité en 2024.

Bien que nous soyons conscients que la majeure partie de l'électricité utilisée sur nos sites miniers provient de sources renouvelables, notre pourcentage de consommation d'énergie renouvelable est enregistré comme étant nul. Cela est conforme aux normes SASB, car nous n'avons conclu aucun accord d'achat d'énergie renouvelable et n'achetons pas d'électricité auprès d'un programme de services publics ou de fournisseurs certifiés Green e-Energy.

Wesdome profite d'une **électricité provenant d'un réseau à faible intensité carbone**, et la cartographie des émissions appuie la planification à long terme de la réduction des émissions à Eagle River et Kiena.



INFRASTRUCTURES À LA MINE KIENA

INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE GES¹ (UNITÉ: TONNE D'ÉQ. CO₂/ONCE AU)



¹ Basé sur les émissions des champs d'application 1 et 2.

ÉMISSIONS DE GES (UNITÉ : TONNE D'ÉQ. CO₂)

		2022	2023	2024
EAGLE RIVER	Champ d'application ¹	12 272	12 303	13 481
	Champ d'application ²	1 613	2 791	3 542
	Total	13 885	15 094	17 023
KIENA	Champ d'application 1	6 108	4 109	3 639
	Champ d'application ²	59	64	88
	Total	6 167	4 173	3 726

Indicateurs de performance :

SASB: EM-MM-150a.4, EM-MM-150a.7, EM-MM-150a.8, EM-MM-150a.9, EM-MM-150a.10 (partiel).

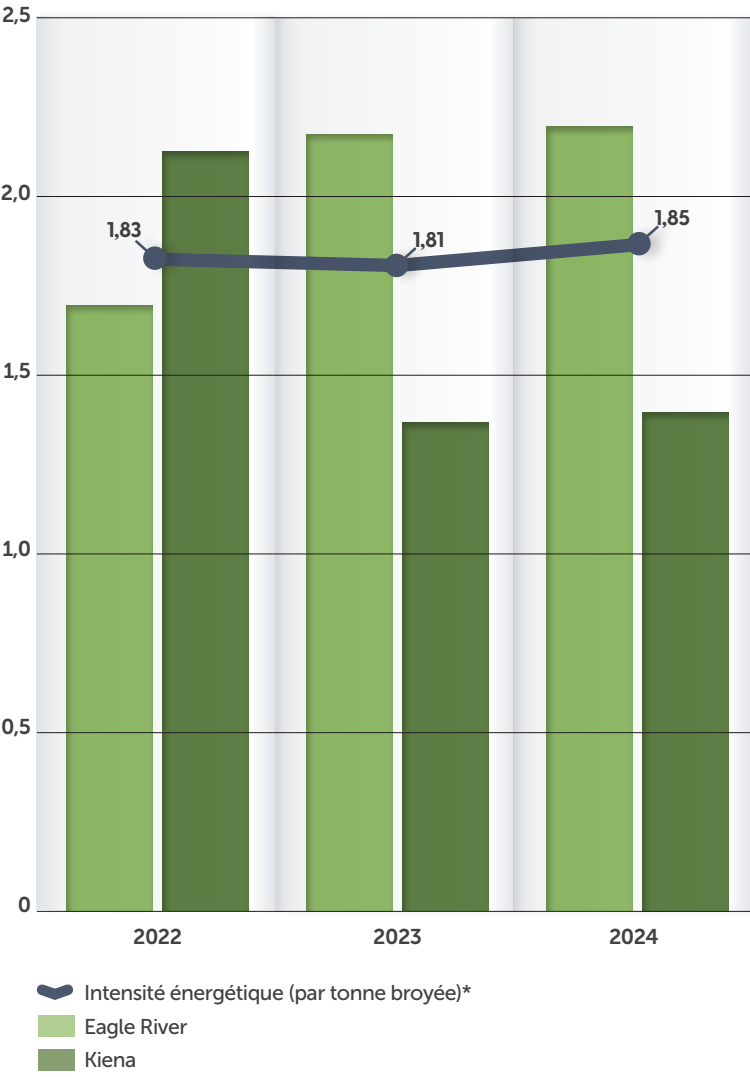
GRI: 3-3, 305-1, 305-4, 305-7.

CHEVALEMENT DE LA MINE KIENA

CONSOMMATION D'ÉNERGIE

		2022	2023	2024
EAGLE RIVER	Diesel (kL)	2 750	2 829	3 062
	Essence (kL)	344	369	350
	Explosifs (tonnes)	1 113	1 211	651
	Propane (kL)	2 816	2 528	2 801
	Gaz naturel (m3)	0	0	0
	Électricité (MWh)	64 517	72 746	65 584
	Énergie totale (GJ)	474 962	497 642	488 826
	Pourcentage d'électricité du réseau de l'énergie totale	49	53	48
	Pourcentage d'énergie renouvelable	0	0	0
KIENA	Diesel (kL)	969	1 188	1 210
	Essence (kL)	41	36	33
	Explosifs (tonnes)	1 976	506	492
	Propane (kL)	0	0	0
	Gaz naturel (m3)	1 506	1 528	1 147
	Électricité (MWh)	39 395	42 738	58 353
	Énergie totale (GJ)	245 571	7 291	6 338
	Pourcentage d'électricité du réseau de l'énergie totale	58	59	69
	Pourcentage d'énergie renouvelable	0	0	0

INTENSITÉ ÉNERGÉTIQUE À L'ÉCHELLE DE LA SOCIÉTÉ (UNITÉ : M³/ONCE AU)





A GESTION DE LA QUALITÉ DE L'AIR, DU BRUIT ET DES VIBRATIONS

Les activités d'exploitation minière, notamment le forage, le dynamitage, le transport, le traitement et le déplacement des matériaux, peuvent générer du bruit, des vibrations et avoir un impact sur la qualité de l'air, ce qui affecte l'environnement, notre main-d'œuvre et les communautés voisines. Nous reconnaissons l'importance de gérer ces impacts de manière responsable. Guidés par notre politique environnementale, nous nous efforçons de comprendre et de minimiser ces impacts au moyen d'évaluations proactives, de systèmes de surveillance et de mesures d'atténuation adaptées aux conditions particulières de chaque site.

Gestion de la qualité de l'air

Les activités opérationnelles telles que le dynamitage et le transport, ainsi que l'utilisation générale de diesel et de propane sur nos sites miniers, rejettent des contaminants dans l'atmosphère, ce qui peut avoir un impact sur la qualité de l'air. Bien que les émissions soient généralement faibles et ne nécessitent pas de surveillance continue, nous mesurons toutes les émissions autres que les GES conformément aux exigences réglementaires et les déclarons chaque année à l'Inventaire national des rejets de polluants (« INRP »), le mécanisme fédéral canadien de déclaration des rejets dans l'air, l'eau et le sol, ce qui nous permet de comprendre et d'évaluer nos émissions dans le temps.

Nous gérons également la poussière provenant des routes de transport, des stocks et du concassage. De l'eau et des agents suppressifs approuvés sont utilisés au besoin, en plus de l'entretien des routes et du contrôle de la vitesse. Sur les deux sites, les équipes environnementales effectuent régulièrement des inspections pour surveiller l'efficacité de nos processus de suppression de la poussière.

En 2025, Eagle River prévoit élaborer un plan de gestion de la qualité de l'air comprenant une gestion améliorée de la poussière et une surveillance accrue de l'hygiène industrielle. Étant donné la proximité de Kiena avec Val-d'Or, la qualité de l'air est particulièrement importante pour les résidents locaux, et c'est l'un des principaux sujets régulièrement abordés avec le comité de surveillance communautaire de Kiena.

Gestion du bruit

À Eagle River et à Kiena, le bruit provenant du forage, du dynamitage et de la ventilation souterraine est géré de manière à minimiser les impacts sur l'environnement et la santé humaine. Cela revêt une importance particulière à Kiena, car la mine est entourée d'eau, ce qui peut amplifier le bruit, et se trouve à proximité immédiate d'une communauté résidentielle. Certains forages d'exploration sont effectués à partir de barges sur le lac qui entoure Kiena. Des couvertures antibruit sont installées sur l'équipement de forage afin de réduire le bruit. En 2024, le dialogue avec les résidents locaux nous a amenés à mettre en œuvre un programme proactif de surveillance et de gestion du bruit qui exige la réalisation de modélisations acoustiques pour les projets majeurs et une surveillance supplémentaire du bruit lorsque des activités inhabituelles ou multiples ont lieu. Nous avons également installé une station de surveillance du bruit dans la communauté résidentielle adjacente au site. Afin de réduire le bruit généré par nos activités d'exploitation et d'exploration minières à Kiena, nous avons installé un silencieux sur le ventilateur de la mine souterraine situé en surface et ajouté un revêtement antibruit à toutes les foreuses d'exploration en surface. À mesure que nous développons nos activités à Kiena et que nous avons besoin d'une ventilation souterraine supplémentaire, nous installerons de nouveaux ventilateurs sous terre, en privilégiant les équipements à faible bruit afin de minimiser les impacts. Nous limitons également nos activités la nuit afin de respecter nos voisins.

À Eagle River, bien qu'aucune communauté ne se trouve à proximité de nos installations, le bruit est contrôlé afin de limiter les perturbations pour la faune locale ainsi que pour les travailleurs résidant dans nos camps.

Gestion des vibrations

Le dynamitage et la machinerie lourde peuvent générer des vibrations au sol qui perturbent les communautés voisines et ont un impact sur les structures et les écosystèmes. Les vibrations constituent une préoccupation croissante pour les résidents locaux, en particulier à Kiena.

En 2023, nous avons commencé la construction de la rampe de Presqu'île à Kiena. La rampe est située à côté du parc à résidus miniers du site, à proximité du district de Dubuison à Val-d'Or. Conscients que le bruit et les vibrations causés par les explosions constituent des préoccupations majeures pour nos voisins, nous avons organisé une réunion communautaire afin de recueillir leurs commentaires et avons fait appel à des experts externes pour identifier des mesures d'atténuation. Des experts externes en matière de bruit et de vibrations ont également été engagés afin d'identifier des mesures d'atténuation appropriées et efficaces. Nous avons installé des équipements de surveillance dans la communauté et le long des barrages du parc à résidus miniers afin de surveiller la pression et le bruit des explosions. Les calendriers des explosions ont été ajustés afin d'éviter les activités pendant la nuit, et l'utilisation d'explosifs a été réduite afin de minimiser les impacts. Nous avons poursuivi ces mesures tout au long de 2024, jusqu'à ce que notre programme de surveillance indique que la construction de la rampe avait atteint une profondeur telle que les vibrations et le bruit ne pouvaient plus atteindre la surface.

Résumé annuel de la performance

En 2024, tous les résultats relatifs à la qualité de l'air sont restés conformes aux seuils de déclaration de l'INRP, sans incident majeur, cas de non-conformité ou plainte liés à la gestion de la qualité de l'air sur l'un ou l'autre des sites. En 2024, à Eagle River, nous avons commencé à surveiller les poussières fugitives en installant des collecteurs de retombées de poussière à la fosse à ciel ouvert de Mishi et près du parc à résidus miniers, afin d'établir une base de référence pour les activités futures.

La surveillance du bruit à Kiena s'est poursuivie tout au long de 2024 et nous avons commencé à planifier la mise à niveau du système de ventilation, qui comprenait la modélisation du bruit.

ÉMISSIONS ATMOSPHÉRIQUES¹

	EAGLE RIVER ²			KIENA ²		
	2022	2023	2024	2022	2023	2024
Particules en suspension (< 10 µm) (tonnes)	11,62	24,07	34,59	28,00	21,85	22,88
Particules fines (< 2,5 µm) (tonnes)	1,89	13,54	16,38	1,60	1,47	1,77
Monoxyde de carbone (tonnes)	19,22	53,77	64,27	82,58	17,89	20,80
Oxydes d'azote (tonnes)	159,56	181,48	207,1	85,96	16,41	21,83
Oxydes de soufre (tonnes)	1,19	2,55	2,32	6,45	1,14	1,56
Mercure (kg) ³	0	0	0	0	0	0
Plomb (kg)	0,17	0,32	0,16	0,023	0,001	4,201
Composés organiques volatils (tonnes)	0,11	0,27	0,99	5,66	0,99	1,41

¹ D Données provenant de programmes d'échantillonnage de la qualité de l'air conçus conformément aux exigences de conformité du site.
² Les calculs de la qualité de l'air pour Eagle River comprennent tous les équipements fixes et certains équipements mobiles. Les calculs pour Kiena ne comprennent pas les équipements mobiles.
³ Les émissions de mercure provenant d'Eagle River sont inférieures au point de détection et sont donc déclarées nulles.

Indicateurs de performance :

SASB: EM-MM-120a.1 (partiel).
GRI: 3-3, 305-7 (partiel).





UTILISATION DU SOL, BIODIVERSITÉ ET FERMETURE DE MINES

Les activités d'exploitation minière peuvent avoir des impacts négatifs durables sur la biodiversité si elles ne sont pas gérées de manière appropriée. Nous reconnaissons que la perte de biodiversité perturbe l'équilibre des écosystèmes et menace le bien-être humain. Nos activités sont situées dans des zones à forte biodiversité et il est de notre responsabilité de minimiser et de gérer tout impact négatif potentiel que nous pourrions avoir sur la faune et la flore tout au long du cycle de vie de la mine. Nous nous engageons à gérer de manière responsable l'utilisation du sol, la biodiversité et la fermeture des mines, et nous consultons en permanence les communautés locales, les peuples autochtones et les autres parties prenantes afin de mieux comprendre leurs préoccupations sur la biodiversité et l'utilisation du sol.

Gestion de la biodiversité

Compte tenu de notre localisation dans des zones à forte biodiversité,

Eagle River et Kiena mettent en œuvre des **Programmes de surveillance des impacts environnementaux** afin de surveiller les impacts de l'exploitation minière sur les poissons et les habitats – des plans d'action sont déclenchés si des changements sont détectés.

il est essentiel que nous prévenions les interactions négatives avec la faune sauvage et que nous protégeons la flore et la faune locales. Guidés par notre politique environnementale et nos normes internes, nous assurons le suivi et faisons rapport sur les indicateurs environnementaux afin de protéger la biodiversité près de nos sites.

Lorsqu'il est envisagé de travailler dans des zones non perturbées de nos opérations, nous menons des études de base et des évaluations d'impact afin d'identifier les enjeux de biodiversité et de mettre au point des stratégies qui visent en priorité à éviter ou à atténuer les perturbations environnementales, ainsi qu'à élaborer des plans de contrôle des sédiments et de l'érosion.

Les deux sites ont mis en place des programmes de suivi des effets sur l'environnement, conformément au Règlement sur les effluents des mines de métaux et des mines de diamants d'Environnement Canada. Les programmes servent à évaluer l'impact de l'exploitation minière sur les poissons et les habitats, en comparant les résultats aux données de référence. Si des impacts sont constatés, les causes potentielles font l'objet d'une enquête.

Nous surveillons les activités en cours afin d'assurer le respect des normes du site, des politiques de la Société et des exigences

réglementaires. Nous appliquons également des politiques strictes interdisant de jeter des déchets, entreposons les déchets alimentaires dans des contenants entièrement scellés pour éviter l'accès de la faune et interdisons de nourrir les animaux sauvages. En 2024, à Eagle River, l'équipe environnementale a dispensé des formations sur l'élimination des déchets à divers groupes du site lors des réunions de sécurité afin de prévenir les interactions entre les humains et la faune.

Un plan de gestion de la faune a également été élaboré en 2024 et une formation a été dispensée aux employés et aux entrepreneurs de la mine afin de réduire les interactions négatives avec la faune. Un plan de gestion des zones humides, des procédures d'interaction avec la faune et un plan opérationnel de contrôle des sédiments sont en place sur le site afin de protéger la biodiversité.

En 2024, Kiena a élaboré un plan de gestion de la biodiversité et de la conservation, conforme aux exigences de niveau A du protocole de gestion de la conservation de la biodiversité du programme VDMD.

Fermeture de mine et gestion de l'aménagement du territoire

Nous comprenons que les impacts de nos activités ne s'arrêtent pas après la fin de l'exploitation minière, et nous cherchons à laisser un héritage positif partout où nous exerçons nos activités. Pour ce faire, nous élaborons des plans de fermeture complets pour nos sites miniers. Ces plans, qui sont mis à jour et soumis pour révision périodiquement et lorsque de nouvelles activités voient le jour, comprennent une ventilation détaillée des coûts de fermeture

WATER BODY IN NORTHERN ONTARIO

estimés en fonction des activités proposées et des plans spécifiques pour la remise en état des sites.

À Eagle River, des plans de fermeture individuels ont été élaborés pour l'usine (qui comprend le parc à résidus miniers du site), la mine, la mine Magnacon et l'ancienne fosse à ciel ouvert Mishi.

Afin d'appuyer la remise en service de Kiena en 2021, un plan de fermeture mis à jour a été soumis au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec en 2020, puis mis à jour à nouveau en 2021 afin d'inclure les travaux de renforcement prévus du parc à résidus miniers. Le plan actualisé a été approuvé en 2024.

Des informations supplémentaires sur nos plans de fermeture, y compris la garantie financière pour les coûts de fermeture, sont disponibles dans le [rapport de gestion annuel de Wesdome](#).

Nous entreprenons, lorsque cela est possible, des activités de remise en état progressive sur nos deux sites avant la fermeture de la mine. Ces activités comprennent la revégétalisation des zones inutilisées avec des plantes indigènes et l'entreposage de la terre végétale excédentaire pour une réutilisation ultérieure.

Résumé annuel de la performance

Il n'y a eu aucun incident notable lié à la faune à Eagle River ou à Kiena en 2024. Les deux déversements survenus en 2024, déjà mentionnés dans la section [Gestion de l'eau](#) à la page 36, n'ont pas eu d'incidence notable sur l'environnement.

Nous avons poursuivi nos activités de remise en état à Eagle River et Kiena en 2024. À Eagle River, nous avons entreposé de la terre végétale en vue de la fermeture du site. À Kiena, nous avons planté des arbres autour du lac de Montigny afin d'améliorer le contrôle de l'érosion et la prévention de la pollution.

Indicateurs de performance :
GRI: 3-3, 101-1 (partiel), 101-2.



FAUNE SAUVAGE DU NORD DE L'ONTARIO



RESPONSABILITÉ SOCIALE

Le respect, la collaboration
et la responsabilité guident
nos efforts pour que les
peuples autochtones, les
communautés locales et
nos employés puissent
s'épanouir.



FOREURS SOUTERRAINS À EAGLE RIVER

Nous sommes conscients que nos activités s’entrecroisent avec la vie de nos employés, des peuples autochtones et des communautés locales, et nous comprenons qu’il est de notre responsabilité de respecter les personnes affectées par nos activités. Notre engagement en matière de responsabilité sociale repose sur l’établissement de relations positives grâce à un dialogue respectueux et à la collaboration, en accordant la priorité au bien-être de tous les détenteurs de droits et des parties prenantes.

Wesdome favorise et accueille un dialogue respectueux avec toute personne susceptible de s’intéresser à nos activités ou pouvant être touchée par celles-ci. Nous travaillons activement à recueillir les commentaires des personnes affectées par nos actions et les utilisons pour orienter nos décisions.

Prioriser notre performance sociale signifie veiller à ce que nos employés soient en santé, en sécurité et qu’ils puissent s’épanouir

dans un milieu de travail favorable, exempt de harcèlement et de discrimination. Cela inclut également le respect de nos responsabilités envers les communautés locales et les groupes autochtones situés à proximité de nos sites, ainsi que l’engagement de laisser un héritage positif une fois nos activités terminées.

Nous comprenons également la valeur qui peut être générée dans les régions où nous exerçons nos activités en investissant dans les communautés locales et en développant des partenariats avec les groupes autochtones affectés. C’est pourquoi nous accordons la priorité à l’embauche locale, à l’achat de biens et de services auprès d’entreprises locales et de partenaires autochtones, à l’investissement dans la santé et le bien-être de notre main-d’œuvre et au soutien d’initiatives d’investissement communautaire significatives.

Notre politique de développement durable décrit notre approche en matière de gestion des impacts sociaux et est révisée chaque

année. Les services des RH, de la santé et la sécurité, ainsi que de l’environnement et du développement durable des sites supervisent la mise en œuvre des politiques, en étroite collaboration avec les directeurs généraux et les équipes de direction des sites, afin de veiller au respect des normes auxquelles les employés et les entrepreneurs doivent se conformer.

Chaque année, nous établissons des cibles de performance sociale dans le cadre du système de tableau de bord de Wesdome afin de favoriser la responsabilisation à l’échelle de la Société. Ces cibles comprennent des indicateurs relatifs à l’engagement communautaire, à la sécurité de la main-d’œuvre et à la satisfaction des employés. Les résultats obtenus servent à déterminer les paiements annuels d’incitatifs, comme indiqué dans la section [Notre parcours en matière de développement durable](#) à la page 14.



FORAGE SOUTERRAIN À KIENA



EMPLOYÉ AU LABORATOIRE DE L'USINE DE KIENA



SANTÉ ET SÉCURITÉ

L'exploitation minière souterraine peut présenter des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, ce qui nécessite des systèmes de gestion robustes afin de protéger notre main-d'œuvre contre tout danger. Nous nous engageons à identifier et à atténuer ces risques, en mettant l'accent sur la prévention grâce à des programmes de formation, des contrôles opérationnels et des mesures de préparation aux situations d'urgence. De plus, nous accordons une grande importance à la surveillance et au suivi des indicateurs avancés de performance en matière de sécurité afin d'identifier de manière proactive les problèmes potentiels avant qu'ils ne se transforment en incidents. Guidée par notre politique sur la santé et la sécurité, notre approche est ancrée dans les valeurs de notre Société, à savoir la sécurité, la bienveillance, la responsabilité et l'excellence. Cette approche est encouragée par notre équipe de direction et intégrée dans nos opérations quotidiennes, nos formations et nos mesures de préparation aux situations d'urgence.

Les risques inhérents à l'exploitation minière souterraine comprennent les matières dangereuses pour le contrôle du sol, le contrôle des énergies et l'utilisation d'équipements mobiles. Les principaux risques liés à la sécurité sont identifiés lors des révisions trimestrielles de notre registre des risques d'entreprise, et les mesures d'atténuation et les plans d'action sont continuellement mis à jour afin de refléter les changements dans les risques identifiés. Notre approche pour gérer efficacement les risques liés à la santé et à la sécurité au travail repose sur trois piliers :

Responsabilisation systémique grâce à nos systèmes de gestion de la santé et de la sécurité au travail

Préparation aux situations d'urgence grâce aux plans de gestion de crise et d'intervention d'urgence

Contrôles critiques et programmes d'audit assurant le respect continu des pratiques de sécurité essentielles

Les services de santé et de sécurité de chaque mine sont dirigés par des gestionnaires et/ou des surintendants, qui sont membres de l'équipe de direction des sites et relèvent directement des directeurs généraux des sites. Eagle River et Kiena disposent toutes deux de comités mixtes de santé et de sécurité au travail. En 2024, nous avons également créé et pourvu le poste de directeur corporatif de la santé et la sécurité, qui relève directement du chef de l'exploitation. Le directeur s'efforce d'améliorer et de normaliser davantage notre approche sur la santé et la sécurité dans l'ensemble de nos activités, et apporte son soutien aux équipes de santé et de sécurité de nos sites.

Afin d'orienter nos efforts d'amélioration, nous avons élaboré une feuille de route visant à renforcer nos pratiques sur la santé et la sécurité. Lors de réunions mensuelles tenues en 2024, auxquelles ont participé le chef de l'exploitation, le directeur de la santé et la sécurité, les directeurs généraux des sites et les gestionnaires/surintendants de la santé et la sécurité, nous avons révisé les progrès réalisés par rapport à la feuille de route, discuté des projets de sécurité en cours et analysé les derniers incidents et enquêtes. La mise en œuvre d'un nouveau logiciel de gestion de l'environnement, de la santé et de la sécurité, intégré à une norme robuste d'enquête et de signalement des incidents, a marqué une étape importante dans l'amélioration de notre performance globale en matière de sécurité.

Eagle River et Kiena disposent toutes deux d'équipes de sécurité présentes 24 heures sur 24, 365 jours par an. Le personnel de sécurité est responsable de veiller à ce que toutes les personnes entrant et sortant de nos sites miniers soient comptabilisées et disposent des autorisations d'entrée nécessaires. Il effectue également des contrôles de sécurité sur les véhicules et les biens personnels entrant et sortant des sites.

Afin de garantir l'impartialité du personnel de sécurité et de veiller à ce qu'il respecte les normes de conduite les plus strictes, nous faisons appel à des fournisseurs de services de sécurité tiers expérimentés. Les équipes de sécurité sont gérées par le service de santé et sécurité du site, et tous les agents de sécurité sont formés selon les politiques et procédures spécifiques au site, qui comprennent une approche de tolérance zéro concernant le recours à la force physique, l'intimidation, le harcèlement et la consommation de drogues ou d'alcool.

LAMPES FRONTALES À KIENA

Chez Wesdome, chacun a le droit de refuser un travail non sécuritaire. Tous les employés et entrepreneurs suivent une formation d'orientation sur la sécurité avant de commencer à travailler, et des formations continues ainsi que la rétroaction nous aident à améliorer continuellement nos pratiques. En 2024, nous avons mis à jour notre politique d'aptitude au travail pour veiller à ce que les employés soient physiquement et mentalement aptes à accomplir leurs tâches de manière sécuritaire et efficace, en se protégeant eux-mêmes et en protégeant les autres contre tout danger.

En 2025, nous allons prendre des mesures pour poursuivre la mise en œuvre de notre feuille de route en matière de santé et de sécurité, notamment en dispensant une formation au leadership sur la sécurité, qui comprend plusieurs cours de formation destinés aux superviseurs, et en lançant des initiatives visant à sensibiliser davantage l'organisation aux contrôles essentiels en termes de sécurité. Cela inclura également l'élaboration d'un programme de gestion des entrepreneurs, qui devrait être achevé en 2026.

Système de gestion de la santé et de la sécurité au travail

Eagle River et Kiena fonctionnent toutes deux selon un système complet de gestion de la santé et de la sécurité au travail (SGSST), conforme aux réglementations provinciales de l'Ontario et du Québec. Les deux systèmes SGSST comprennent des systèmes de responsabilité interne, l'identification des dangers et l'évaluation des risques, des inspections régulières des lieux de travail, ainsi que le signalement des incidents et les enquêtes. Nos systèmes SGSST s'appliquent à tous les employés et entrepreneurs travaillant sur nos sites.

Le développement, la mise en œuvre et la coordination des systèmes SGSST dans l'ensemble de nos opérations et activités d'exploration sont dirigés par nos services de santé et sécurité. Cela comprend la formation, la coordination des enquêtes et des rapports sur les incidents, ainsi que la promotion d'une culture de la sécurité dans laquelle chaque employé et entrepreneur comprend qu'il est responsable de sa propre sécurité et de celle des personnes qui l'entourent.

En 2024, nous avons commencé à utiliser un nouveau logiciel adapté à nos besoins, Enablon, qui nous aidera à mieux superviser la gestion de la santé et de la sécurité, à simplifier les processus, à gérer et interpréter les données, et à améliorer la conformité réglementaire à l'échelle de la Société. En 2025, nous finaliserons l'intégration de ce nouveau logiciel de gestion de la santé et de la sécurité dans l'ensemble de nos opérations.

Nous établissons des cibles annuelles en matière de santé et de sécurité, qui sont intégrées à notre tableau de bord à l'échelle de la Société et liées à notre programme d'incitatifs à court terme. Cela nous permet de promouvoir une culture de la sécurité fondée sur le travail d'équipe et la responsabilité mutuelle.

Chez Wesdome, chaque employé a le droit de refuser un travail non sécuritaire. En offrant des séances d'orientation sur la sécurité, des mises à jour sur l'aptitude au travail et de la formation aux superviseurs, nous habilitons nos employés à travailler en toute sécurité et à s'exprimer ouvertement.



MEMBRE DE L'ÉQUIPE DE SAUVETAGE DE LA MINE EAGLE RIVER

Gestion des incidents

Lorsque des incidents se produisent, nous menons rapidement une enquête, identifions les causes premières et mettons en œuvre des mesures correctives afin d'éviter qu'ils ne se reproduisent. Nous considérons chaque événement indésirable comme une occasion d'apprendre. Nous pensons que le fait de favoriser une culture solide de signalement et d'enquête au moyen de notre SGSST nous permettra de mieux identifier les causes premières des événements indésirables, d'en tirer des enseignements et de mettre en place des mesures durables afin d'atténuer ou d'éliminer le risque qu'ils se reproduisent.

Au cours de 2024, nous avons finalisé une norme d'enquête sur les incidents et de signalement interne à l'échelle de la Société, l'un de nos objectifs ESG pour l'année. Sa mise en œuvre complète est prévue pour 2025. La norme prévoit la création d'une équipe d'enquête multifonctionnelle, composée de membres des comités mixtes de santé et de sécurité au travail, de responsables de service et d'experts de terrain. L'équipe d'enquête peut également comprendre le chef de l'exploitation, le directeur de la santé et la sécurité ou d'autres dirigeants, en fonction de la nature et de l'évaluation des risques de l'incident. La norme exige également que nos experts opérationnels suivent une formation sur les techniques d'enquête appropriées utilisées pour identifier les causes premières des incidents.

Conformément à cette nouvelle norme, nous avons commencé, durant la période visée par le rapport, à élaborer des plans d'action basés sur les conclusions des analyses d'incidents, qui identifient une personne responsable et une date d'échéance. Ces informations sont saisies dans notre logiciel SGSST afin d'assurer la conformité et le suivi, facilités par un système de notification et un tableau de bord.

Dans le cadre de nos efforts visant à améliorer la performance de nos entrepreneurs en matière de sécurité, notre nouvelle norme d'enquête prévoit l'inclusion des entrepreneurs dans les processus

d'enquête, lorsque cela est pertinent. Cela permet aux entrepreneurs de mettre à profit leur expérience dans l'identification des mesures correctives, tout en leur permettant de tirer des enseignements du processus d'enquête, au titre de leur propre amélioration continue.

Intervention d'urgence et préparation

Bien que notre priorité première consiste à prévenir les accidents et les blessures, nous restons prêts à faire face à toute situation d'urgence pouvant survenir. Eagle River et Kiena ont toutes deux mis en place des plans d'intervention d'urgence qui décrivent les procédures, les ressources et la formation nécessaires pour minimiser les impacts d'un incident sur nos employés et nos entrepreneurs, nos activités et les communautés locales.

Les programmes de formation aux interventions d'urgence sont révisés en permanence en fonction des incidents qui peuvent survenir, afin que les enseignements tirés des enquêtes sur les incidents puissent mieux éclairer nos pratiques futures. En 2024, sur la base des résultats d'un audit réalisé par un tiers, nous avons réorganisé notre formation aux interventions d'urgence afin de mieux l'aligner sur les normes et les meilleures pratiques de l'industrie.

Au cours de 2024, nous avons finalisé notre plan de gestion de crise à l'échelle de la Société ainsi que des plans de gestion de crise spécifiques à chaque site. Ces plans décrivent les procédures, les ressources et la formation nécessaires pour répondre aux incidents afin de minimiser les impacts potentiels sur nos employés, nos entrepreneurs et les communautés locales. Sur les deux sites, nous avons dispensé une formation sur ces plans à tous les employés occupant des postes de gestion. Nous avons également formé un porte-parole pour les médias afin d'améliorer la communication dans les situations d'urgence potentielles.

Nous avons mené six exercices d'intervention d'urgence simulés en 2024, deux à Kiena et quatre à Eagle River. Ces exercices simulaient des incendies souterrains et visaient à vérifier l'efficacité de nos

systèmes d'alerte d'urgence. Nous avons également mené un exercice de simulation de crise sur ordinateur impliquant notre siège social et les équipes de gestion de crise sur les sites.

SAUVETAGE MINIER						
	EAGLE RIVER			KIENA		
	2022	2023	2024	2022	2023	2024
Heures de formation pour le sauvetage minier	4 334	5 354	4 434	782	880	5 474
Membres du sauvetage minier	37	48	57	20	21	26

Nos opérations d'Eagle River et de Kiena sont toutes deux des mines souterraines; les équipes de sauvetage minier constituent donc un élément central de notre programme de préparation aux situations d'urgence. Des intervenants formés sont en poste sur chacun des sites. Les équipes sont composées de membres provenant de l'ensemble du site minier et sont dirigées par un capitaine d'équipe. Nous réalisons des évaluations des risques afin d'identifier les dangers physiques, chimiques et autres liés au milieu de travail et formons nos équipes de sauvetage minier à la planification d'interventions d'urgence appropriées, afin qu'elles soient prêtes à réagir efficacement à des scénarios réels potentiels. En 2024, nous avons mis à jour la prime de sauvetage minier, un boni versé aux membres de l'équipe de sauvetage pour reconnaître leur dévouement et le temps investi. Cette mesure a contribué à réduire le taux de roulement au sein de nos équipes.

Le nombre total d'heures de formation au sauvetage minier a augmenté de 3 494 heures en 2024 (soit une augmentation de 35 % par rapport à 2023). Cette augmentation est due à la hausse du nombre d'employés ayant choisi de rejoindre une équipe. À Kiena, l'équipe de sauvetage minier prévoit participer à sa première compétition en 2025 et a intensifié sa formation en vue de cet événement. À Eagle River, nous avons créé un nouveau poste en 2024, en embauchant un professionnel dédié à plein temps au sauvetage minier et aux interventions d'urgence – un poste qui existait déjà à Kiena – afin de soutenir davantage l'équipe.

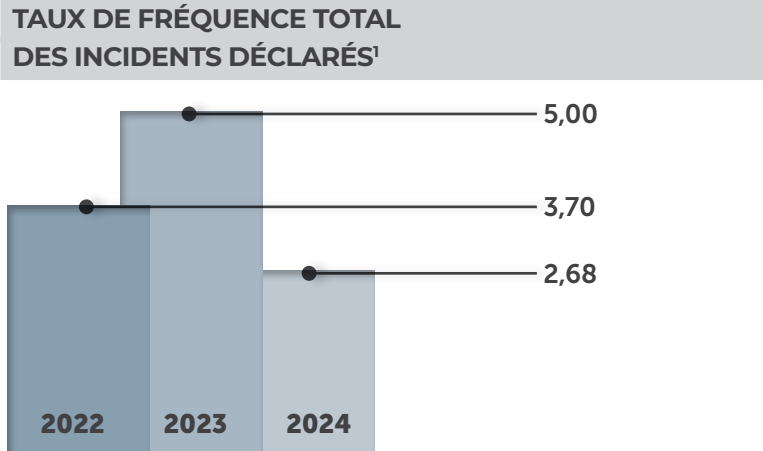
FORMATION						
	EAGLE RIVER			KIENA		
	2022	2023	2024	2022	2023	2024
	2022	2023	2024	2022	2023	2024
Heures de formation ¹	11 173	12 218	9 646	7 519	7 815	11 928
Heures de formation par travailleur ²	22,2	25,1	17,3	18,6	22,7	51,0

¹ Les heures de formation en santé et sécurité sont établies en fonction des cours de formation spécifiques, ainsi que des heures de formation dispensées par les formateurs attitrés du site, l'équipe de sauvetage minier et lors de l'orientation sur le site.

² Les travailleurs comprennent les employés et les entrepreneurs de Wesdome.

Tous les nouveaux travailleurs de Wesdome, y compris les employés et les entrepreneurs, doivent suivre une formation d'orientation sur la sécurité avant de commencer à travailler. Cette formation porte notamment sur les règles et politiques générales de sécurité sur le site, les exigences concernant les équipements de protection individuelle, les procédures d'intervention d'urgence et notre politique en matière de drogues et d'alcool. En 2024, nous avons dispensé une formation sur les appareils respiratoires autonomes à tout le personnel travaillant sous terre dans nos installations.

Nous offrons également une formation à toute personne occupant un poste de supervision, couvrant des sujets tels que les obligations juridiques des superviseurs et les outils permettant aux travailleurs de rester en bonne santé physique et mentale. À Eagle River, cette formation est dispensée par Norcat, une société spécialisée dans la formation sur la santé et la sécurité, et à Kiena, elle est dispensée par l'Association minière du Québec.



¹ Le taux de fréquence total des incidents déclarés est basé sur le nombre total de traitements médicaux, de blessures avec interruption de travail et de décès par tranche de 200 000 heures de travail.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Compte tenu de la proximité de Kiena avec des zones résidentielles et une autoroute importante, nous avons organisé en avril 2024 une première campagne de sensibilisation à la sécurité routière sur le site. Au cours de cet événement, des membres de l'équipe de direction du site se sont postés le long des 2,3 km de route d'accès menant à la mine et ont arrêté chaque voiture qui passait pour rappeler aux conducteurs les règles de sécurité routière. Les thèmes abordés comprenaient le respect des limites de vitesse, l'arrêt obligatoire aux passages à niveau et l'interdiction de jeter des déchets. En impliquant la direction, cette initiative a également renforcé l'importance de cet enjeu auprès de nos employés, entrepreneurs et visiteurs. Nous prévoyons répéter cette campagne de sensibilisation chaque année.



Résumé annuel de la performance

HEALTH AND SAFETY PERFORMANCE						
	EAGLE RIVER			KIENA		
	2022	2023	2024	2022	2023	2024
Taux de fréquence total des incidents déclarés	2,80	7,84	3,67	4,77	1,06	1,41
Wesdome	3,09	9,09	3,24	4,05	1,61	1,44
Entrepreneurs	2,40	5,88	4,38	5,17	0,53	1,37
Taux de fréquence des blessures avec interruption de travail	0,60	0,76	0,18	0,95	0,27	0,00
Wesdome	0,69	1,25	0,29	0,67	0,54	0,00
Entrepreneurs	0,48	0,00	0,00	1,11	0,00	0,00
Décès	0	0	0	0	0	0
Wesdome	0	0	0	0	0	0
Entrepreneurs	0	0	0	0	0	0
Taux de gravité des blessures	67,00	23,51	8,45	21,30	13,30	0,00
Wesdome	102,90	38,56	13,56	15,50	26,89	0,00
Entrepreneurs	16,30	0,00	0,00	24,40	0,00	0,00
Taux de fréquence des quasi-accidents	10,20	9,75	7,53	13,12	17,81	5,15
Wesdome	12,34	11,29	9,14	18,21	23,12	4,81
Entrepreneurs	7,21	7,35	4,87	10,33	12,62	5,48
Heures travaillées	999 699	1 046 254	1 089 120	838 626	752 014	853 902
Wesdome	583 348	637 986	678 312	296 580	371 894	415 604
Entrepreneurs	416 351	408 268	410 808	542 046	380 119	438 298

L'une des façons dont nous évaluons notre performance en santé et sécurité au cours de chaque période de référence consiste à suivre notre taux de fréquence total des incidents déclarés, que nous calculons à l'aide de la méthode suggérée par le Occupational Safety and Health Administration, qui consiste à diviser le nombre total de blessures déclarées par 200 000 heures travaillées. Les incidents déclarés sont les blessures ou les cas de maladie qui nécessitent un traitement médical ou qui entraînent une interruption de travail ou un décès. Au cours de la période visée par le rapport, nous avons réalisé une amélioration importante de notre taux de fréquence total des incidents déclarés, terminant l'année avec un taux de 2,68, soit notre taux le plus bas au cours des quatre dernières années. Cela reflète notre engagement continu à améliorer la culture de la sécurité chez Wesdome.

Nous n'avons enregistré aucun incident de non-conformité aux lois provinciales ou fédérales en matière de santé et de sécurité au cours de la période visée par le rapport. Nous avons enregistré plusieurs incidents liés à la santé et à la sécurité, mais aucun n'a entraîné de dommages irréversibles. À la suite de chaque incident, une enquête a été menée, des mesures correctives ont été identifiées et des plans d'action ont été mis en œuvre pour éviter que cela ne se reproduise. Il convient de noter que Kiena n'a enregistré aucune blessure avec interruption de travail en 2024, ce qui constitue une réalisation importante pour une exploitation minière souterraine et reflète la solide culture de la sécurité et les mesures préventives en place sur le site.

Indicateurs de performance :

SASB EM-MM-320a.1.

GRI 3-3, 403-1, 403-2 (partiel), 403-4 (partiel), 403-5 (partiel), 403-9.



EMPLOYÉ À LA MINE EAGLE RIVER



GESTION DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Nos gens sont le principal moteur de notre succès à long terme et de notre excellence opérationnelle, et notre performance en tant que société dépend de leur bien-être, de leurs compétences et de leur engagement. Guidés par notre code de conduite et notre politique en matière de violence, de harcèlement et de discrimination sur le lieu de travail, nous nous efforçons de créer une culture d'entreprise fondée sur le respect, l'honnêteté et le travail d'équipe, et de constituer une main-d'œuvre diversifiée qui reflète les régions où nous exerçons nos activités. Wesdome vise à devenir un lieu de travail de choix en mettant l'accent sur des pratiques d'embauche équitables, l'engagement proactif des employés, la communication et le développement des talents.

La vice-présidente des ressources humaines (« RH »), qui relève directement de la cheffe de la direction, est responsable des relations avec les employés et des initiatives liées aux personnes et à la culture. Les surintendants et les gestionnaires des RH sur place, qui relèvent directement de nos directeurs généraux, sont soutenus par les services des RH des sites, qui veillent à la mise en œuvre et au respect des lois du travail et des politiques de la Société. Nous maintenons une communication transparente avec notre personnel, procédons à des révisions régulières des politiques et fournissons un soutien de RH accessible sur nos sites.

En 2024, nous avons augmenté les effectifs et les ressources au sein des services des RH à l'échelle de la Société. À notre siège social, nous avons embauché un spécialiste en acquisition de talents pour gérer le recrutement, un gestionnaire des communications internes pour améliorer les communications et un directeur principal de la stratégie et de la conception organisationnelles. À Eagle River, nous avons pourvu les deux postes vacants de coordinateurs des RH et embauché un nouveau surintendant des RH. À Eagle River et à Kiena, nous avons embauché des partenaires d'affaires généralistes en RH, qui se concentreront sur les relations avec les employés et organiseront le processus de retour au travail ou la gestion des cas d'invalidité de longue durée en cas de maladie ou d'accident du travail.



EMPLOYÉ À L'USINE EAGLE RIVER

Durant la période visée par le rapport, nous avons également mis à jour le code de conduite, la politique sur la violence, le harcèlement et la discrimination sur le lieu de travail, la politique de confidentialité et la politique d'aptitude au travail de Wesdome. Cette dernière faisait partie d'une refonte plus large de notre programme d'aptitude au travail de la Société, afin de mieux l'aligner sur nos nouvelles valeurs et d'assurer la conformité aux exigences réglementaires.

De plus, nous avons révisé et mis à jour notre stratégie des RH et notre plan d'affaires en 2024 pour veiller à ce qu'ils répondent aux besoins de nos employés, tout en s'alignant sur les objectifs stratégiques plus larges de la Société et les normes en constante évolution de l'industrie. La stratégie comporte quatre objectifs principaux :

1. Attirer et retenir les meilleurs talents
2. Créer une main-d'œuvre engagée et inclusive
3. Investir dans le développement du leadership
4. Renforcer l'efficacité organisationnelle

En 2025, nous concentrerons nos efforts sur la poursuite de la mise en œuvre de cette stratégie. Nous utilisons un système d'information sur les RH dans l'ensemble de nos activités afin de fournir une structure à la gestion de notre main-d'œuvre. Ce système est utilisé lors de l'intégration des employés afin de veiller à ce que les documents nécessaires soient remplis de manière cohérente et que tous les nouveaux employés prennent connaissance de nos politiques et en soient informés. Ce système a été mis à jour en 2024 afin d'inclure toutes les formations des employés, la détermination des objectifs/compétences et les évaluations de performance, dans le but d'améliorer la gestion de la performance des employés et le suivi des données des RH. Nous avons également intégré les nouvelles valeurs de notre Société à ce processus pour veiller à ce que tous les employés soient évalués par rapport à nos valeurs. En 2025, nous travaillerons à optimiser l'utilisation de notre logiciel d'information sur les RH afin d'améliorer le processus de révision annuelle, et

nous migrerons également notre processus de recrutement vers cette plateforme.

En 2024, notre service des RH a élaboré une stratégie de communication interne afin de diffuser de manière efficace nos nouvelles valeurs fondamentales et notre stratégie d'entreprise, avec le soutien de notre nouveau gestionnaire des communications internes. Nous avons commencé à mettre en œuvre cette stratégie par le biais d'ateliers destinés aux employés, au cours desquels ceux-ci ont été encouragés à réfléchir sur la signification des valeurs de Wesdome à leurs yeux. En 2025, nous poursuivrons la mise en œuvre de cette stratégie en organisant des ateliers et des sessions de formation destinés aux employés, qui porteront sur la manière d'intégrer nos valeurs dans le travail quotidien.

Engagement et droit du travail

Wesdome s'engage à respecter toutes les lois du travail et normes d'emploi en vigueur dans les juridictions où nous exerçons nos activités. Nous respectons le droit des employés à la liberté d'association et à la représentation collective, conformément aux lois locales. Des professionnels des RH sont disponibles sur les sites pour fournir un soutien confidentiel sur les questions liées à l'emploi. Au 31 décembre 2024, aucun de nos employés n'était représenté par un syndicat.

Depuis 2021, Wesdome mène régulièrement des sondages sur l'engagement des employés, alternant entre des sondages complets et des sondages rapides (qui contiennent une question et un champ de commentaires). Les sondages sont un outil important qui nous permet d'identifier les sujets auxquels nos employés sont particulièrement intéressés et de suivre l'efficacité de nos pratiques de gestion de la main-d'œuvre. Les résultats des sondages nous aident à ajuster nos programmes d'avantages sociaux et de ressources humaines. Vers la fin de 2024, nous avons mené un sondage rapide et prévoyons organiser un sondage complet sur l'engagement des employés en 2025.

Au cours de la période visée par le rapport, nous avons analysé les résultats d'un sondage sur l'engagement des employés mené à l'automne de 2023, qui a enregistré un taux de participation de 78 %. Les résultats ont indiqué que la rémunération, les possibilités de développement de carrière, la santé et la sécurité, ainsi que l'environnement de travail sont des domaines clés d'intérêt pour nos employés. Certains ont également exprimé des préoccupations concernant la visibilité du leadership et la clarté des décisions d'affaires, ainsi que le désir d'améliorer les voies de communication entre les employés et la direction. En réponse, l'équipe de la haute direction a renforcé sa présence sur nos sites miniers en 2024 et a organisé des réunions pour faire le point sur les activités de l'entreprise.

En 2024, dans le cadre d'efforts d'engagement plus importants, nous avons organisé une série de réunions publiques à l'échelle de la Société. Les sujets abordés comprenaient la rémunération, l'environnement de travail (y compris les conditions de vie sur les sites), les initiatives en santé et sécurité et le développement de carrière. Ces réunions ont permis aux membres de l'équipe de la haute direction de s'entretenir directement avec notre personnel.

Les employés peuvent faire part de leurs préoccupations par plusieurs moyens, notamment en rencontrant en privé les membres de l'équipe des RH des sites ou par l'intermédiaire des comités locaux. Le comité employeurs-employés de Kiena, qui comprend deux représentants de chaque service du site ainsi que des représentants des RH, a été créé pour recueillir et réviser les commentaires et/ou les préoccupations des employés. À Eagle River, le comité mixte de santé et de sécurité compte un représentant du service des RH qui peut recueillir les préoccupations des employés. Les employés peuvent également faire part de leurs préoccupations et/ou de leurs griefs de manière anonyme via notre ligne d'assistance téléphonique à l'intention des dénonciateurs.



USINE EAGLE RIVER

Rémunération et avantages sociaux

Nous offrons à nos employés à temps plein un programme de rémunération concurrentiel, aligné sur le marché et composé de plusieurs volets, comprenant le salaire de base, les avantages sociaux, les régimes enregistrés d'épargne-retraite, les primes et les incitatifs à long terme, afin de continuer à attirer et à retenir les meilleurs talents. En 2024, en fonction des commentaires recueillis dans le cadre de notre sondage sur l'engagement des employés de 2023 et avec l'appui d'une firme spécialisée externe, nous avons entrepris un processus de révision et de mise à jour de notre programme global de rémunération des employés. Ce processus a notamment consisté à réviser et à ajuster nos échelles salariales, à examiner nos programmes incitatifs à court et à long terme, à reformuler nos régimes médicaux et de soins de la santé, et à améliorer les avantages offerts à nos employés. Ce travail se poursuivra en 2025, avec la mise en place d'un nouveau cadre de rémunération visant à identifier, réviser et mettre à jour systématiquement les échelles salariales, les avantages sociaux et les primes, afin de nous aligner sur les tendances du marché.

Gestion des talents et de la performance

En tant que société minière, nous exerçons nos activités dans des régions éloignées où il est essentiel d'attirer, de former et de

fidéliser une main-d'œuvre qualifiée, diversifiée et engagée. Afin de faciliter le recrutement, nous avons mis en place un programme de recommandation des employés dans l'ensemble de nos activités. Dans le cadre de ce programme, les employés peuvent recommander des candidats et, si le candidat est retenu et embauché par la Société, une prime est versée à l'employé. En 2024, nous avons élargi ce programme aux membres de la famille des employés. Au cours de la période visée par le rapport, nous avons versé sept primes de recommandation à Kiena et quinze primes à Eagle River.

Notre sondage sur l'engagement des employés de 2023 a révélé que les possibilités de développement de carrière et de perfectionnement sont des sujets particulièrement importants pour nos employés. Nous proposons des révisions annuelles de la performance à tous les employés à temps plein à la fin de l'année. Au cours de cette révision, nous visons à prendre en compte les réalisations et les contributions des employés en nous appuyant sur des indicateurs de performance et des compétences convenus par écrit entre l'employé et son gestionnaire au cours du premier trimestre de chaque année. Les objectifs de développement permettent d'identifier les domaines à privilégier pour le perfectionnement professionnel et les occasions de formation, en tenant compte des talents et des aspirations de carrière des employés. Wesdome propose également un programme de remboursement des frais de scolarité qui permet aux employés de suivre une formation liée à leur domaine de travail.

Depuis 2022, nous proposons des cours de français à tous les employés du siège social afin d'améliorer la communication entre le siège social et les sites d'exploitation, en particulier Kiena, situé dans la province du Québec, où le français est la langue officielle. En 2024, douze employés ont participé à ce programme.

Bien-être des employés

Nous cherchons à offrir un environnement sécuritaire, respectueux et inclusif qui favorise le bien-être des employés et permet à chacun de s'épanouir. La santé mentale est apparue comme un thème prioritaire

lors de nos sondages sur l'engagement des employés, ce qui nous a amenés à accorder la priorité à l'élaboration de programmes de bien-être des employés au cours des dernières années.

Nous soulignons chaque année le Mois de la sensibilisation à la santé mentale. En 2024, les thèmes abordés comprenaient la santé mentale et le lien entre la santé mentale et la santé physique, une alimentation saine, la gestion du stress et l'importance de la communication.

Depuis 2023, dans le cadre du Mois de la sensibilisation à la santé mentale, nous proposons un programme d'avantages sociaux pour le bien-être des employés. Ce programme vise à promouvoir et à faciliter la participation à des activités qui encouragent des habitudes de vie saines et la forme physique, car celles-ci sont liées à une



GUÉRITE À KIENA



EMPLOYÉS À KIENA

amélioration de la santé mentale. Le programme rembourse aux employés participants les frais liés à l'équipement de santé et de bien-être, aux cours d'activité physique et de remise en forme ou aux frais d'adhésion à un club de conditionnement physique. En 2024, 44 % des employés admissibles ont participé au programme.

Les conditions de vie sur le site et l'environnement de travail sont également apparus comme des thèmes importants dans nos sondages sur l'engagement des employés, en particulier à Eagle River, où les employés séjournent dans des camps sur place pendant leur travail. Par conséquent, cela a été un domaine prioritaire pour nos équipes des RH. En 2024, un comité social a été créé à Eagle River, suivant un modèle similaire à celui de Kiena, qui a mis en place un comité en 2022. Ces comités organisent des événements sociaux pour les employés afin de favoriser des relations professionnelles épanouissantes. À Kiena, nous organisons également chaque été une journée familiale, au cours de laquelle les membres de la famille sont invités à visiter le site et à rendre visite aux employés. Eagle River prévoit d'organiser sa première journée familiale en 2025.

Équité, diversité et inclusion

Wesdome accorde une grande importance aux principes d'inclusion et de diversité, guidés par une politique de diversité du Conseil. Nous nous engageons à mettre en œuvre des programmes ciblés visant à améliorer le recrutement et la rétention des groupes sous-représentés, en particulier les femmes et les peuples autochtones, et nous nous concentrerons sur ce travail en 2025.

En 2024, nous avons mené une analyse des écarts par rapport au nouveau protocole Équité, diversité et inclusion (« EDI ») sur les lieux de travail du programme VDMD, et nous utilisons les résultats pour élaborer un programme EDI pour la Société.

**Les femmes
représentent 30 %
de l'équipe de la
haute direction de
Wesdome** et 25 %
de tous les postes de
gestion – chiffres que
nous nous engageons
à augmenter à tous
les niveaux.



SOUS TERRE À KIENA

INDICATEURS RELATIFS À LA MAIN-D'ŒUVRE

	2022	2023	2024
EAGLE RIVER			
Employés à temps plein	311	316	351
Temps partiel / étudiants / employés contractuels	22	10	6
Total des employés ¹	333	326	357
Employés travaillant à distance	2	s.o.	2
Employés locaux (%) ²	79	s.o.	80
Entrepreneurs	170	160	182
Main-d'œuvre totale ³	503	486	539
Entrepreneurs en % de la main-d'œuvre	33	32	33
KIENA			
Employés à temps plein	191	208	230
Temps partiel / étudiants / employés contractuels	4	2	4
Total des employés ¹	195	210	234
Employés travaillant à distance	3	n/a	2
Employés locaux (%) ²	94	n/a	95
Entrepreneurs	209	227	213
Main-d'œuvre totale ³	404	437	447
Entrepreneurs en % de la main-d'œuvre	51	51	48
SIÈGE SOCIAL			
Employés à temps plein	20	22	30
Temps partiel / étudiants / employés contractuels	1	7	0
Total des employés	21	29	30

¹ Le total pour Eagle River comprend les employés travaillant au bureau régional de Wesdome à Sault Sainte-Marie, en Ontario, et au laboratoire d'analyse à Wawa, en Ontario, ainsi que ceux travaillant pour les équipes d'exploration régionales. Le total pour Kiena comprend ceux qui travaillent au bureau d'exploration de Kiena à Val-d'Or, au Québec.

² Les employés locaux à Eagle River sont ceux qui vivent dans le triangle géographique entre Timmins, Sault Sainte-Marie et Thunder Bay, et à Kiena, ceux qui vivent dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue au Québec. Les pourcentages n'incluent pas les entrepreneurs basés sur le site.

³ La main-d'œuvre totale comprend tous les employés et entrepreneurs de Wesdome basés à Eagle River ou Kiena, y compris tous ceux qui travaillent dans les équipes d'exploration régionales.

Résumé annuel de la performance

En 2024, il n'y a eu aucun cas de non-conformité aux lois provinciales ou fédérales applicables en matière de travail, ni aucune grève ou lock-out. Nous avons reçu une plainte pour harcèlement en 2024. Nous avons mené une enquête approfondie par un tiers qui a conclu que, bien que l'incident ne répondait pas à la définition juridique du harcèlement, des mesures correctives pouvaient être prises pour améliorer notre environnement de travail. Nous travaillons actuellement à la mise en œuvre de ces mesures.

Le nombre d'employés et d'entrepreneurs chez Wesdome est resté relativement stable au cours des quatre dernières années. Le nombre d'employés à temps plein a augmenté pour atteindre un total de 629 au 31 décembre 2024. En 2024, la Société comptait un total de 395 entrepreneurs. Bien que les entrepreneurs représentent une grande partie de la main-d'œuvre à Eagle River et à Kiena, nous nous efforçons activement de réduire leur nombre sur nos sites miniers.

Les indicateurs de roulement du personnel sont suivis chaque mois et communiqués à l'interne à Eagle River, à Kiena et à notre siège social. En 2024, nous avons enregistré un taux de roulement volontaire de 10,3 % (y compris les départs à la retraite) et un taux de roulement involontaire de 3,2 % à l'échelle de la Société.

En 2024, les femmes représentaient 13 % de la main-d'œuvre totale, mais 25 % des postes de gestion chez Wesdome sont occupés par des femmes, et 30 % de notre équipe de la haute direction sont des femmes. Nous espérons continuer à augmenter le nombre de femmes à tous les niveaux de la Société à l'avenir.

Indicateurs de performance :

SASB EM-MM-000.B, EM-MM-310a.1, EM-MM-310a.2.

GRI 2-7 (partiel), 2-30, 3-3, 401-1 (partiel), 404-3 (partiel), 405-1 (partiel).



BASSIN DE POLISSAGE À KIENA



RELATIONS AVEC LES COMMUNAUTÉS ET LES PEUPLES AUTOCHTONES

Établir un climat de confiance avec les communautés locales et les groupes autochtones dans nos zones d'exploitation constitue le fondement de notre acceptabilité sociale. Guidés par notre politique de développement durable et notre politique environnementale, nous visons à favoriser des relations positives par un engagement respectueux, une gestion transparente des griefs et des investissements sociaux responsables. Nous nous engageons à mener des consultations formelles avec les peuples autochtones sur toutes nos activités susceptibles d'avoir une incidence sur l'exercice de leurs droits. Nous cherchons à optimiser les retombées locales de nos activités grâce à l'emploi et à l'approvisionnement local et autochtone, ainsi qu'à des investissements communautaires significatifs.

La responsabilité des relations avec les communautés et les peuples autochtones incombe à notre chef de l'exploitation, avec le soutien de la vice-présidente, développement durable et environnement, des directeurs généraux des sites et des services de l'environnement et du développement durable des sites. Eagle River et Kiena ont tous deux des postes dédiés aux relations avec les communautés et les peuples autochtones au sein des services de l'environnement et du développement durable des sites. Ces postes sont responsables de la gestion de l'engagement et des consultations formelles avec les communautés locales et les peuples autochtones, activités qui sont essentielles à nos efforts pour établir et maintenir des relations mutuellement bénéfiques et basées sur la confiance avec les personnes intéressées et affectées par nos activités. Notre approche s'appuie sur les plans d'engagement communautaire et autochtone actualisés des sites, qui ont été révisés en 2024.

Grâce à nos activités d'engagement et de consultation auprès des groupes autochtones, nous avons identifié les principaux domaines d'intérêt suivants : l'utilisation et la qualité de l'eau, les occasions d'affaires et l'emploi. Les groupes ont également souligné l'importance

de l'investissement communautaire et de la gestion des risques liés aux changements climatiques. De plus, les groupes autochtones ont identifié les effets environnementaux cumulatifs, l'utilisation et l'accès aux terres (y compris pour les pratiques traditionnelles) comme des sujets importants. Nous nous efforçons d'aborder ces sujets dans le cadre de nos activités continues d'engagement et de consultation.

Eagle River

Compte tenu de la localisation éloignée d'Eagle River, à 50 kilomètres à l'ouest de Wawa, en Ontario, les interactions régulières avec les communautés locales sont limitées, et le site comprend plusieurs camps pour répondre aux besoins de logement des travailleurs. Eagle River est situé sur les territoires de plusieurs groupes autochtones et, dans la pratique, nous consultons les groupes autochtones affectés et intéressés sur tous les changements majeurs apportés à notre empreinte opérationnelle, à la gestion des résidus miniers et de l'eau, ainsi qu'à nos activités d'exploration en surface.

Kiena

Kiena est située à seulement 10 km de la ville de Val-d'Or, à proximité du district de Dubuison, dans le nord du Québec. Il n'y a donc pas de campement sur place. La plupart des employés vivent dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, qui possède une longue histoire minière et compte encore plusieurs mines en activité. En raison de cette proximité, notre niveau d'engagement auprès des communautés locales est élevé.

Kiena est située sur les terres ancestrales de la nation algonquine Anishinabeg, et nous collaborons avec plusieurs groupes autochtones intéressés par le projet.

Engagement communautaire

Le dialogue avec les parties prenantes et les détenteurs de droits des communautés, mené en temps opportun et de manière transparente, est un aspect essentiel de nos efforts visant à établir et à maintenir des relations respectueuses. Nos plans d'engagement

communautaire et autochtone décrivent clairement notre processus d'engagement. Nous abordons des sujets tels que les questions environnementales, les mises à jour sur les grands projets, l'emploi et les activités d'exploration.

Des facteurs propres à chaque site guident notre approche en matière d'engagement à Eagle River et à Kiena de manière à favoriser un dialogue ouvert et une participation significative. Dans le cadre de la mise à jour de nos plans d'engagement communautaire et autochtone, nous avons réalisé une cartographie des parties prenantes sur les deux sites en 2024.

À Kiena, un comité de surveillance communautaire est en place depuis 2020, et le site utilise des outils tels que des bulletins d'information et des journées portes ouvertes pour tenir les résidents locaux informés des activités.

En 2025, nous collaborerons avec les communautés locales et les peuples autochtones sur les pratiques de gestion des résidus miniers à Eagle River et à Kiena.

Consultation et ententes avec les peuples autochtones

Nos opérations et activités sont toutes situées dans des régions sujettes aux droits ancestraux et issus de traités, et nos réserves minérales se trouvent toutes sur des terres autochtones. Nous nous engageons à respecter les droits des peuples autochtones affectés par nos activités ou intéressés par celles-ci, et à participer à des processus de consultation fondés sur les droits.

En 2024, nous avons adopté une politique sur les droits de la personne, telle que décrite dans la section [Droits de la personne et esclavage moderne](#), à la page 30. Cette déclaration nous engage à respecter les droits et les traditions uniques des peuples autochtones en recherchant, en engageant et en soutenant de manière proactive un dialogue constructif sur nos activités.

Le soutien continu des projets par les groupes autochtones affectés est important pour nos activités. Nous consultons les groupes



Principes directeurs en matière de relations avec les peuples autochtones

Compréhension

Nous nous engageons à comprendre et à établir des relations durables et fondées sur la confiance avec les peuples autochtones. Nous reconnaissons que toutes les communautés sont différentes et peuvent avoir des intérêts et/ou des besoins distincts.

Collaboration

Nous chercherons à obtenir le consentement par la collaboration et la coopération. Toutefois, nous reconnaissons également qu'un accord unanime n'est pas toujours possible. Lorsque nous ne parvenons pas à un consensus, nous nous assurons que les points de vue divergents soient pleinement pris en compte et enregistrés avec précision.

Engagement

Tous les engagements pris à l'égard des peuples autochtones le seront de bonne foi.

Confiance et respect

La consultation auprès des peuples autochtones doit être menée de manière équitable et respectueuse afin d'établir un climat de confiance et de crédibilité. Nous nous efforcerons de comprendre comment les peuples autochtones ont traditionnellement utilisé – et utilisent actuellement – les terres et les ressources situées à proximité de nos opérations.

Ouverture et accès

Les peuples autochtones auront un accès équitable et opportun aux informations pertinentes. Les activités de consultation seront organisées de manière à optimiser l'utilisation du temps et des ressources. Nous soutiendrons et encouragerons une participation significative des peuples autochtones, y compris les discussions concernant le financement raisonnable et approprié des capacités. Cela comprend la collaboration avec les peuples autochtones afin d'identifier leurs modes de communication préférés.

autochtones chaque fois que nous envisageons un changement dans nos activités actuelles susceptibles d'affecter les droits d'un groupe. Ces activités de consultation sont menées en collaboration par nos équipes corporatives et locales, selon des plans de consultation que nous élaborons spécifiquement pour chaque projet. Tous les plans sont basés sur les principes directeurs que nous avons établis en matière de consultation à l'échelle de la Société. Lorsque nous consultons les groupes autochtones au sujet de permis ou d'autorisations, nous leur fournissons souvent des fonds pour les aider à réviser les documents et rapports techniques, et nous les encourageons à visiter nos sites miniers afin de se familiariser avec nos activités.

Wesdome a conclu plusieurs ententes officielles avec des groupes autochtones. Les ententes sur les répercussions et les avantages (« ERA ») et les protocoles d'entente (« PE ») établissent les bases d'un dialogue et d'une collaboration continus entre la Société et les groupes autochtones. Elles précisent également la manière dont les groupes autochtones peuvent participer de façon significative aux décisions concernant les activités susceptibles d'avoir une incidence sur l'exercice de leurs droits et tirer profit des activités minières situées sur ou à proximité de leurs territoires traditionnels.

À Eagle River, deux ERA sont actuellement en cours de négociation. De plus, nous avons conclu un PE et une entente contractuelle avec Netmizaaggamig Nishnaabeg, ainsi qu'une entente-cadre avec la Nation métisse de l'Ontario.

À Kiena, des négociations d'ERA sont en cours avec les Premières Nations de Lac Simon, Kitcisakik et Abitibiwinini.

Gestion des griefs

Nous encourageons les membres des communautés et les groupes autochtones à nous faire part de leurs commentaires ou de leurs préoccupations concernant nos activités ou leurs impacts potentiels. Les membres du public peuvent contacter Eagle River et Kiena par téléphone ou par courriel. Nous avons également mis en place des mécanismes de règlement des griefs à Eagle River et Kiena afin de recevoir et de traiter les griefs officiels de manière transparente, prévisible et rapide. Ces mécanismes ont été révisés et mis à jour sur les deux sites en 2024 afin de les aligner sur les exigences du programme VDMD. Une formation sur notre processus de gestion des griefs sera organisée à l'intention de la direction des sites en 2025.

ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE ET GRIEFS

	2022	2023	2024
EAGLE RIVER			
Griefs et plaintes	3	0	0
Engagements communautaires et autochtones	130	122	158
Nombre de retards non techniques	0	0	0
KIENA			
Griefs et plaintes	1	0	5
Engagements communautaires et autochtones	56	106	113
Nombre de retards non techniques	0	0	0

Investissement communautaire

Wesdome réalise des investissements financiers et en nature auprès d'organisations et de projets locaux qui s'alignent sur les priorités locales et soutiennent le développement communautaire dans les régions où nous exerçons nos activités. Cet investissement communautaire est un élément fondamental de nos efforts visant à établir des relations mutuellement bénéfiques et à laisser un héritage positif durable.

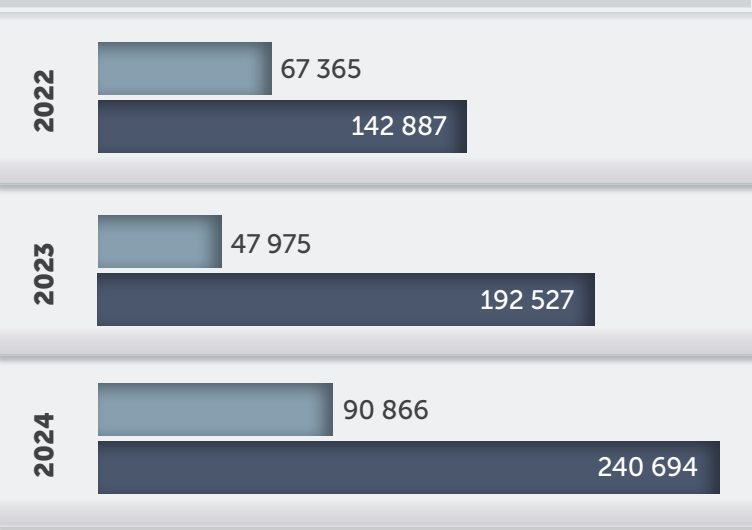
Nous orientons nos investissements sociaux vers des organisations et des programmes qui œuvrent à promouvoir le développement économique, l'éducation, le bien-être, la gestion responsable de l'environnement et la culture. Notre approche s'appuie sur les commentaires continus de la communauté et l'évaluation de ses besoins. Nos investissements comprennent à la fois des dons et des investissements stratégiques. Alors que les dons visent à soutenir les activités quotidiennes des organisations locales, les investissements stratégiques ciblent des résultats à plus long terme et impliquent souvent des engagements pluriannuels.

En 2024, Eagle River a augmenté son budget d'investissement communautaire afin de s'aligner davantage sur l'allocation des ressources à Kiena.

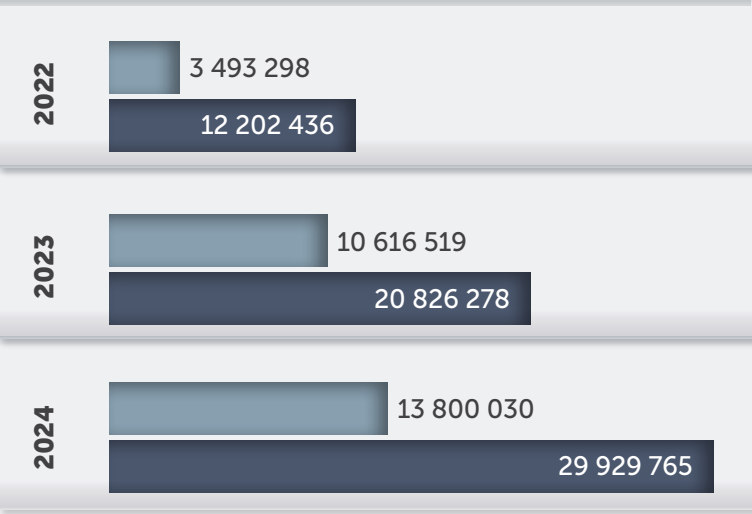
Approvisionnement local et autochtone

L'un des principaux sujets d'intérêt de nos communautés est l'offre de contrats et d'autres opportunités aux entreprises locales et autochtones. Par conséquent, nous évaluons les fournisseurs potentiels à l'aide de critères sociaux, y compris leur appartenance à un autochtone ou leur partenariat avec un ou plusieurs groupes autochtones, et/ou leur appartenance à un propriétaire local, en plus des critères relatifs à la santé, à la sécurité et à la performance environnementale. Nous privilégions autant que possible les achats auprès de fournisseurs locaux et en partenariat avec des Autochtones, dans le cadre de nos efforts visant à optimiser les bénéfices de notre présence opérationnelle et à contribuer au développement économique local. Lorsque nous ne sommes pas en mesure de nous approvisionner dans nos régions locales, nous parvenons dans la plupart des cas à maintenir nos dépenses dans les provinces où nous exerçons nos activités. Nous discutons régulièrement des opportunités d'affaires à venir avec les groupes autochtones situés à proximité de nos activités, ainsi qu'avec ceux qui sont affectés par nos activités. Afin de soutenir notre travail dans ce domaine, nous avons ajouté des ressources internes supplémentaires. En 2024, nous avons ajouté un spécialiste principal des contrats à l'équipe d'Eagle River afin de soutenir l'approvisionnement autochtone.

INVESTISSEMENTS COMMUNAUTAIRES (\$CA)



APPROVISIONNEMENT AUTOCHTONE (\$CA)



EAGLE RIVER KIENA

¹ L'approvisionnement autochtone désigne les dépenses engagées auprès de sociétés détenues par un groupe autochtone ou partenaires d'un tel groupe.

Résumé annuel de la performance

Au cours de la période visée par le rapport, nous avons mené 158 activités d'engagement communautaire à Eagle River, y compris des activités avec des groupes autochtones. En 2024, les activités d'engagement communautaire et les consultations ont principalement porté sur les projets et les permis relatifs au site, la gestion environnementale, la fermeture de la mine et les investissements communautaires. Nous n'avons connu aucun retard non technique lié aux préoccupations de la communauté au cours de la période visée par le rapport.

À Kiena, notre comité de surveillance communautaire s'est réuni à quatre reprises, fournissant à l'équipe de gestion du site des informations précieuses sur les intérêts et les priorités des résidents, des organisations communautaires, des groupes autochtones et des autorités locales. Nous avons également commencé à mettre en place un système de notification communautaire permettant d'envoyer des messages textes et des courriels aux résidents locaux intéressés afin de les tenir informés des activités liées au projet, telles que les opérations de dynamitage, de forage ou autres.

En 2024, Wesdome a acheté pour 43 millions de dollars de biens et services auprès de fournisseurs partenaires des communautés autochtones. À Eagle River, 55 % des dépenses d'approvisionnement ont été effectuées en Ontario, les principaux contrats ayant été attribués à des entreprises autochtones pour la sécurité du site, les services d'entretien ménager, les opérations du camp et l'entretien des routes.

À Kiena, l'approvisionnement local a représenté 66 % des dépenses totales, tandis que 26 % supplémentaires ont été dépensés au niveau provincial, au Québec. Nous avons également fait appel à des entrepreneurs partenaires des communautés autochtones à Kiena, notamment pour le développement souterrain du site minier. Vous trouverez plus de détails sur nos dépenses d'approvisionnement dans la section [notre chaîne d'approvisionnement](#) à la page 31.

Indicateurs de performance :

SASB EM-MM-210a.2, EM-MM-210a.3, EM-MM-210b.1, EM-MM-210b.2.

GRI 3-3, 204-1 (partiel).



En 2024, l'approvisionnement local représentait 52 % des dépenses totales d'approvisionnement de Wesdome.

DÉPLACEMENT DU MINÉRAI SOUS TERRE À KIENA

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport contient des « énoncés prospectifs » qui comportent un certain nombre de risques et d'incertitudes. Souvent, mais pas toujours, les énoncés prospectifs peuvent être identifiés par l'utilisation de mots tels que « planifie », « s'attend à », « est attendu », « budget », « prévu », « estime », « prévisions », « a l'intention », « anticipe », ou « croit » ou des variations (y compris des variations négatives) de ces mots et expressions, ou déclarent que certaines actions, événements ou résultats « peuvent », « pourraient », « seraient » ou « seront » pris, se produiront ou seront atteints. Les énoncés prospectifs impliquent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui peuvent faire en sorte que les résultats, les performances ou les réalisations réels de la Société soient sensiblement différents des résultats, des performances ou des réalisations futurs exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent document sont établis à la date de cette présentation et la Société décline toute obligation de mettre à jour les énoncés prospectifs, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements ou de résultats futurs ou pour toute autre raison. Rien ne garantit que les énoncés prospectifs se révéleront exacts, car les résultats réels et les événements futurs pourraient différer de manière importante de ceux anticipés dans ces énoncés.

Les énoncés prospectifs ou les informations prospectives contenus dans le présent rapport comprennent, sans s'y limiter, les énoncés ou les informations concernant : la priorité accordée par la Société et son plan visant à intégrer diverses initiatives stratégiques dans les rapports techniques mis à jour; le calendrier prévu pour la publication des rapports techniques mis à jour; le plan de la Société visant à créer un modèle géologique complet et sans contrainte pour la mine Eagle River et les forages destinés à soutenir une nouvelle étude technique; le plan visant à faire progresser l'initiative de modèle global à Kiena en 2025; le volume prévu de forage à Dubuisson, Shawkey et d'autres cibles proches de la surface en 2025; le plan de la Société visant à tirer parti de la base de coûts fixes élevés de Kiena à mesure que l'utilisation de la capacité augmente; la possibilité d'établir un nouveau front minier à des profondeurs intermédiaires dans la zone Central 6; le potentiel de minéralisation supplémentaire à l'ouest de la diorite à Eagle River; le potentiel d'exploration à long terme d'Eagle River; le programme de polarisation provoquée à plus grande échelle prévu à Eagle River en 2025; le programme d'exploration de 2025 à Eagle River, qui vient soutenir le modèle de ressources globales; le développement prévu de la rampe d'exploration de Presqu'île au premier semestre de 2025 et la possibilité d'établir une plateforme de forage afin de commencer la délimitation souterraine de la zone; les tests prévus de la zone Presqu'île en profondeur en 2025; l'achèvement prévu du développement de la rampe d'exploration à Presqu'île en 2025; les prévisions de la Société pour 2025, notamment la production d'or prévue, les prévisions de coûts et de dépenses en immobilisations, les prévisions de coûts de maintien complets et de coûts décaissés par once; les prévisions de la Société pour 2026, notamment la production d'or prévue; l'amélioration prévue de la productivité et de l'efficacité des activités d'exploration grâce à la mise en œuvre du forage orienté et de l'intelligence artificielle; le montant prévu alloué à l'exploration capitalisée et passée en charges en 2025; les résultats attendus de l'optimisation continue de la teneur et de l'amélioration des ressources; les résultats du modèle de ressources globales qui seront reflétés dans un rapport technique mis à jour au T1 2026; les résultats attendus des efforts de forage latéral et de conversion à Dubuisson; et l'exactitude des estimations et des attentes de la Société concernant les réserves minérales et les ressources minérales et leur teneur. Les énoncés prospectifs et les informations prospectives sont par nature fondés sur des hypothèses et impliquent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, qui peuvent faire en sorte que les résultats, les performances ou les réalisations réels de la Société soient sensiblement différents des résultats, des performances ou des réalisations futurs exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs ou ces informations prospectives.

En outre, si un ou plusieurs des risques, incertitudes ou autres facteurs se matérialisent, ou si les hypothèses sous-jacentes s'avèrent incorrectes, les résultats réels peuvent varier sensiblement de ceux décrits dans les énoncés prospectifs ou les informations prospectives. Ces risques, incertitudes et autres facteurs comprennent ceux décrits dans les sections intitulées "Mise en garde concernant les informations prospectives" et "Risques et incertitudes" de la plus récente notice annuelle de la Société. Les lecteurs sont invités à examiner attentivement l'analyse détaillée des risques dans notre plus récente notice annuelle, qui est disponible sur SEDAR+ et sur le site web de la Société.

Il n'y a aucune garantie que les énoncés prospectifs ou les informations prospectives se révéleront exacts, car les résultats réels et les événements futurs pourraient différer sensiblement de ceux anticipés dans ces énoncés. La Société ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs si les circonstances, les estimations ou les opinions de la direction venaient à changer, sauf si les lois sur les valeurs mobilières l'exigent. En conséquence, le lecteur est invité à ne pas accorder une confiance excessive aux énoncés prospectifs.

Mesures de performance non conformes aux IFRS

Certaines mesures et certains ratios financiers non conformes aux IFRS sont inclus dans cette présentation, notamment la marge de trésorerie, les flux de trésorerie disponibles, les coûts décaissés, et les coûts de maintien complets.

Veillez consulter le rapport de gestion de la Société pour les trois mois et les douze mois clos le 31 décembre 2024 pour obtenir des explications, des définitions et une analyse de ces mesures et ratios financiers non conformes aux IFRS. La Société estime que ces mesures, en plus des mesures conventionnelles préparées conformément aux normes internationales d'information financière ("IFRS"), permettent aux investisseurs d'évaluer plus facilement la performance sous-jacente de la Société. Les mesures et ratios financiers non conformes aux IFRS et autres mesures et ratios financiers sont destinés à fournir des informations supplémentaires et ne doivent pas être considérés isolément ou comme un substitut aux mesures ou ratios de performance préparés conformément aux IFRS. Ces mesures et ratios n'ont pas de signification standardisée prescrite par les IFRS et peuvent donc ne pas être comparables à ceux d'autres émetteurs. Pour les définitions et les rapprochements de ces mesures non conformes aux IFRS, veuillez vous référer à la dernière page de cette présentation.

Devises

Sauf indication contraire, toutes les références à « \$ » sont des dollars canadiens.

Certaines informations supplémentaires

Any graphs, tables, or other information demonstrating our historical performance, or that of any other entity contained in this presentation, are intended only to illustrate past performance.

Tous les graphiques, tableaux ou autres informations démontrant notre performance historique, ou de toute autre entité contenue dans cette présentation, sont uniquement destinés à illustrer la performance antérieure.

INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ

MINES D'OR WESDOME LTÉE
220 Bay Street, Suite 1200
Toronto, ON Canada M5J 2W4
www.wesdome.com

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ENVIRONNEMENT

Joanna Miller

Vice-présidente, développement durable et environnement
joanna.miller@wesdome.com

RELATIONS AVEC LES INVESTISSEURS

Trish Moran

Vice-présidente, relations avec les investisseurs
trish.moran@wesdome.com



Vos commentaires sur notre Rapport ESG 2024 sont les bienvenus. Merci de nous les transmettre par courriel à joanna.miller@wesdome.com



wesdome.com